

### 3. Haute-Normandie

L'ouverture de l'espace nord-européen semble arriver au plus mauvais moment pour la Haute-Normandie. L'ère de l'expansion est terminée et l'image de dynamisme et de prospérité s'est sensiblement ternie. D'inquiétants signes de déclin se manifestent, ils n'ont pas jusqu'à présent provoqué le sursaut que l'on pourrait attendre. Pourtant l'enjeu est d'importance. Il s'agit pour la région d'une part du maintien de ses positions, industrielles et portuaires notamment, et d'autre part de son aptitude à décider de son avenir et à jouer aussi un rôle actif en Europe.

#### 3.1. Maintenir et renforcer les positions acquises

Considérées du point de vue des échéances de 1992 et 1993, les cartes majeures de la région sont incontestablement son activité portuaire et son appareil industriel. L'avenir des autres secteurs économiques est moins soumis à l'ouverture de l'espace européen, hormis peut-être celui du tourisme auquel on accordera donc une certaine attention.

##### a. Les ports

Sans mésestimer l'intérêt de Fécamp et de Dieppe, c'est naturellement l'évolution de Rouen et du Havre qui doit préoccuper la région. Entre 1980 et 1986, l'activité du Havre est passée de 77 à 48 millions de tonnes. Même si la perte est pour une bonne part due à la réduction du trafic d'hydrocarbures et si, du même coup, la valeur moyenne de la tonne traitée s'est fortement relevée, cette baisse de 38% du volume embarqué et débarqué n'en reste pas moins préoccupante. Rouen, quant à lui, a plus moins maintenu au cours de la période son activité au même niveau, soit un peu au dessus des vingt millions de tonnes.

Le Havre paraît miser sur le développement du trafic des conteneurs et envisage, à cet effet, la mise en service d'un avant-port rapide. Il a pris en ce domaine un très grand retard sur Anvers et Rotterdam. Tandis que le trafic traité par le Havre augmentait de moins de 50% (entre 1978 et 1985), celui d'Anvers faisait plus que doubler : alors que leur activité était du même ordre d'importance à la fin des années soixante dix, le port belge a pris aujourd'hui une très nette avance. Le développement de l'activité de Rotterdam dans ce domaine est certes moins rapide (+ 26% en 7 ans), mais le volume traité reste près de cinq fois supérieur à celui du Havre. Et ni Anvers, ni Rotterdam ne paraissent redouter la concurrence du port normand. Ils attirent d'ailleurs une part notable du trafic que la géographie semblerait lui destiner.

Quant à la stabilité, à première vue plus rassurante, de l'activité, de Rouen, elle est dans une large mesure due au maintien du trafic céréalier en provenance du bassin parisien. Il serait sans doute erroné de considérer ces flux comme définitivement fixés et Rouen comme leur bénéficiaire attitré.

L'amélioration des liaisons ferroviaires et routières dans l'espace nord-européen (avec et à l'occasion de la mise en service du transmanche) et la constitution d'un marché unique des transports vont aiguïser encore la concurrence entre les ports de la façade Nord-Ouest de l'Europe. Chacun se voit désormais en mesure d'opérer dans l'ensemble de l'arrière pays communautaire. Le Havre et Rouen sont-ils prêts à affronter cette situation nouvelle ? L'enjeu n'est évidemment pas strictement régional, mais la Haute-Normandie à gros à perdre (ou à gagner) dans la partie.

Il n'est en effet pas douteux, par exemple, que l'amélioration de certaines infrastructures de communication (ferroviaires et fluviales) ou la réorientation du réseau routier (liaisons Le Havre-Amiens et Rouen-Le Mans) sont les compléments indispensables de l'effort de modernisation des deux ports. Mais le bon sens commande tout d'abord de réunir les deux ports en un ensemble portuaire de la Basse-Seine: la concurrence extérieure, leur proximité et leur complémentarité devraient les y conduire. Forts d'une stratégie cohérente, ils seraient plus à même d'obtenir des autres acteurs régionaux, publics et privés, qu'ils s'associent activement (et donc financièrement) à une politique commerciale beaucoup plus agressive, visant à étendre et structurer leur hinterland. Encore faudra-t-il que ces acteurs prennent l'exacte mesure de l'enjeu et placent le développement portuaire parmi les toutes premières priorités de l'action régionale. Certains projets laissent penser qu'une évolution dans ce sens commence à se produire. Il est trop tôt pour voir si elle amorce une mobilisation de la Haute-Normandie en faveur de ses ports, trop tôt également pour considérer comme durable le redressement récent de leurs résultats.

## **b. L'industrie**

Avec 50 milliards de valeur ajoutée et près de 200 000 emplois, l'industrie constituait au milieu des années 80 l'autre point fort de la Haute-Normandie. Cette activité faisait l'objet d'une double concentration sectorielle et géographique.

Plus du tiers (entre 35 et 40%) opérait aux différents stades de la transformation des pétroles et de la chimie et dans les diverses branches de la construction mécanique et électrique. La plus grande partie de l'appareil se trouvait d'autre part aggloméré dans le corridor séquanien. Ce bassin industriel jadis dynamique et florissant souffre aujourd'hui d'autant plus de la crise qu'il s'adresse pour une part à des marchés à expansion limitée, voire en régression, et qu'il dispose d'outils vieillissants et insuffisamment compétitifs.

On ne le voit guère dès lors tirer parti de sa plus intense insertion dans cet espace de 120 millions de consommateurs sur le point de s'ouvrir. On ne perçoit pas comment il pourrait attirer les activités nouvelles, exogènes ou endogènes, désireuses de conquérir ce vaste marché et à la recherche, donc, du meilleur environnement économique. On peut même craindre que dans les arbitrages géographiques dont feront l'objet les grandes implantations industrielles, il ne soit nettement défavorisé : les conséquences en seraient d'autant plus graves que près des deux tiers des emplois industriels (hors IAA) dépendent de centres de décision extra-régionaux. Trois grands axes politiques paraissent s'imposer : la qualification, l'innovation et l'intégration industrialo-portuaire.

L'industrie haut-normande n'est certes pas, dans le cadre français, la moins bien pourvue en personnel doté d'une bonne formation (égale ou supérieure au

bac), mais elle reste nettement située au-dessous de la moyenne française (9,6% contre 12,5% en 1982 dans l'industrie de biens de consommation, par exemple). Plus grave, elle est bonne dernière parmi les régions françaises pour la proportion d'ouvriers ayant le bac ou un diplôme professionnel équivalent. Ce handicap ne se résorbera sans doute pas par une modification (éventuellement encouragée) de la politique d'embauche. Il y faudra une véritable requalification des postes de travail, qui passe vraisemblablement par une transformation des processus, voire une réorientation des activités. Tout aussi déterminante pourrait être la faiblesse de l'environnement tertiaire : en 1982 la région occupait en France l'un des tout derniers rangs pour la proportion de bacheliers dans le personnel des services marchands. Toute action propre à relever le niveau de qualité des services devrait avoir un effet positif sur la compétitivité industrielle. Plus généralement, la région aura à produire un effort sur la formation initiale et la formation continue. Ce doit sans aucun doute être l'une de ses priorités.

C'est en tout cas l'une des conditions pour que se développe une véritable dynamique de l'innovation, sous tous ses aspects : recherche (publique et privée), synergie recherche-production, modernisation des processus, création d'entreprises de haute technologie. La région ne part pas de zéro en la matière. Des équipes et des réalisations existent. Des projets émergent. L'environnement paraît favorable. Il est intéressant de noter à cet égard, que la recherche publique se porte plus particulièrement sur des domaines constituant des points forts de l'industrie : énergétique, chimie fine, technologie, automatique-productive... Si l'industrie se montre, de son côté, attentive à ces travaux et soucieuse d'en tirer parti, la rénovation de l'appareil productif sera envisageable. Aux acteurs publics de l'y encourager et de maintenir leur appui aux centres de recherche. C'est probablement dans ces mêmes domaines qu'ils ont intérêt à provoquer la création ou la venue d'unités nouvelles à technologie avancée. Une certaine spécialisation qui n'ignore pas les complémentarités paraît, au moins initialement, judicieuse.

Enfin, industrie et ports ont tout avantage à s'épauler mutuellement. La première à besoin d'un port moderne et dynamique, d'une communauté portuaire capable de résoudre des problèmes de plus en plus complexes et contraignants de transport, d'une unité économique puissante capable, au besoin, de la soutenir. Les seconds trouvent dans l'industrie leur principale clientèle ; ils peuvent aussi y chercher les partenaires de leur rénovation et de leur développement. L'instauration de liens concrets de solidarité entre ces deux activités et communautés est en outre l'un des moyens d'attacher et d'intéresser à la Haute-Normandie et son devenir des entreprises industrielles extérieures, et ainsi de stabiliser davantage l'appareil productif régional.

### **c. Le tourisme**

La Haute-Normandie n'a pu pleinement bénéficier des deux grandes tendances modernes en matière de vacances et de tourisme : la villégiature "mer et soleil" parce que le soleil y est jugé insuffisant, les courts séjours spécialisés parce qu'elle n'a rien fait pour cela. Il lui est resté le tourisme plus traditionnel de séjour familial, en résidence secondaire notamment, et l'exploitation du transit.

Le tunnel et les infrastructures associées vont accroître le transit, en même temps qu'améliorer l'accessibilité de la région. Comment tirer parti de ce transit accru empruntant des voies toujours plus rapides ? L'inciter à faire étape en Haute-Normandie est un premier moyen. En profiter pour promouvoir des

produits touristiques plus élaborés en est un autre. Seule une étude de marché dira s'ils sont efficaces, pour quel type de trajet la région peut offrir des haltes (de divers types) appropriées et dans quelle mesure le touriste en transit peut devenir un touriste de court-séjour ou de villégiature.

Passer du transit au court séjour impliquera de toute manière la conception de produits touristiques élaborés aux spécialités bien définies dont la région offre des possibilités multiples (patrimoine historique, littoral, parc naturel, gastronomie, loisirs actifs, etc). Cela suppose que l'hébergement s'adapte aux exigences de confort, au mode de commercialisation et au caractère souvent itinérant de ce type de tourisme. Cela exige aussi que les exploitants d'équipements de loisir conçoivent leurs installations de tennis, golf, équitation, etc, non seulement pour la clientèle locale, mais aussi pour le touriste. Il faut enfin que des opérateurs rassemblent les différents éléments pour en faire un produit complet et standard, commercialisable en agence, après naturellement avoir répondu à la question : quel produit pour quelle clientèle.

La profession touristique de Haute-Normandie est-elle prête à faire l'effort nécessaire de rationalisation et peut-être aussi de modernisation ? En sent-elle la nécessité et en a-t-elle la capacité ? En l'absence d'initiative régionale peut-on compter sur des investissements extérieurs ? Il n'est pas certain que la réponse à ces questions soit positive.

### 3.2. Devenir un acteur européen

L'expansion et la prospérité des décennies écoulées, la Haute-Normandie sait les devoir à sa proximité de Paris, plus précisément à sa position entre Paris et son débouché maritime naturel. Le parti central de l'aménagement de la Basse-Seine reposait sur la mise en valeur de cet atout. Lorsque Paris ne propage plus suffisamment ses activités et son dynamisme et lorsque l'ouverture de l'espace européen oblige chaque région à se situer dans un contexte à la fois plus large et plus tendu, il n'est plus certain que cette situation, autrefois privilégiée, soit désormais un atout. De source rayonnante Paris ne devient-il pas écran ? Et la Haute-Normandie de lien d'échange, cul-de-sac ?

La région doit en tout cas sortir de cette position relativement abritée si elle veut jouer tant soit peu son propre rôle dans l'espace ouvert de l'Europe du Nord. A cet effet, trois types d'actions paraissent devoir être privilégiées : susciter une dynamique intellectuelle, constituer un pôle de décision, réorienter les infrastructures de communication.

#### a. Une dynamique intellectuelle

L'expansion de l'enseignement universitaire, le renforcement de la recherche publique et privée, le développement de la vie culturelle disposent aujourd'hui des bases indispensables. La dynamique doit en être accrue notamment par une plus grande implication (y compris financière) des autres acteurs régionaux. C'est d'abord par la qualité et le prestige de sa "matière grise" que la région affirmera son existence et qu'elle séduira les hommes susceptibles de réveiller et de relancer son économie vieillissante avant qu'elle n'entre dans le grand marasme qui la menace.

Pour être pleinement efficace, cette dynamique doit reposer sur un substrat de formation générale et professionnelle nettement plus élevé qu'il n'est aujourd'hui (l'un des plus bas de France). Exiger de l'Etat qu'il fasse un effort particulier ne saurait interdire aux autres collectivités de produire le leur, ce qui jusqu'à une date récente ne paraît guère avoir été le cas. On peut en effet affirmer que rien d'important ne saurait être réussi à long terme sans une élévation sensible du niveau général de formation des habitants de Haute-Normandie.

#### **b. Un pôle de décision**

Comment faire que l'une des régions les plus dépendantes de l'extérieur (et notamment de Paris) au plan industriel, et sans doute aussi dans les mentalités, puisse recouvrer une certaine autonomie de démarche et quelque maîtrise de son destin ?

On a suggéré plusieurs directions à propos, précisément de l'industrie. Tout ce qui fera émerger dans la région des activités nouvelles performantes et prestigieuses par la qualité des technologies qu'elles mettent en oeuvre accroîtra le pouvoir interne et le rayonnement externe de la région. Tout resserrement des liens entre les grands établissements industriels et les ports doit permettre une plus forte insertion des premiers dans la région et, on peut l'espérer, un transfert en Haute-Normandie de fonctions décisionnelles supplémentaires. Enfin, et plus généralement, toute élévation du niveau global de la formation des diplômés de l'enseignement supérieur ne peut que développer l'initiative locale et donc la capacité de décision de la région.

Encore faudra-t-il que se foment l'instrument spatial de l'autonomie régionale et du rayonnement européen, le pôle diversifié et cohérent qui agrège les fonctions et les hommes contribuant à des titres divers à la décision ; le pôle capable de leur fournir le cadre de vie et de travail ainsi que le système de relations externes qui leur permette d'opérer efficacement. Ce pôle n'existe pas. Ni Rouen, ni bien sûr Le Havre ne le sont, ni ne peuvent l'être. Mais les deux villes joignant leurs efforts et les conjuguant à ceux de leurs ports, eux-mêmes unifiés, mieux reliés à l'ensemble régional par un réseau urbain structuré et vivant, pourraient donner naissance à un système bipolaire pesant d'un poids tout à fait convenable dans l'espace européen. Est-ce impossible ?

#### **c. Des communications réorientées**

Cela exigerait en tout cas pour être opérant une orientation du système de communication, qui ne soit pas pour l'essentiel capté par Paris, mais ouvre la Haute-Normandie, Rouen et Le Havre en particulier, sur l'Europe du Nord et celle du Sud.

Sont envisagées des autoroutes Le Havre-Amiens et Rouen-Le Mans, puis une voie à grande circulation Rouen-Abbeville et un franchissement de la Seine vers l'aval. Le désenclavement de la région sera alors nettement marqué. Il n'est pas certain toutefois que soit de la sorte suffisamment assurée la relation du Havre avec la partie Sud de son hinterland (il y manquera une grande liaison Le Havre-Alençon).

Mais les infrastructures ne sont pas tout et les pratiques elles mêmes doivent changer. Beaucoup dépend à cet égard de l'évolution de l'ensemble portuaire de Basse-Seine et de l'arrière pays qu'il sera capable de constituer et de structurer, ensemble dont on perçoit ainsi qu'il devrait être, avec l'élévation du niveau de formation et de qualification, l'une des deux priorités stratégiques de la région.

## 4. Nord-Pas-de-Calais

Pris dans son contexte européen et comparé aux autres régions constituant l'objet de cette étude, le Nord-Pas-de-Calais nous est apparu la région la mieux à même de prétendre à l'autonomie relative, et donc de peser sur son destin. Elle subit la crise la plus sévère tout en disposant d'atouts supérieurs à ses voisines.

Toutefois, une analyse plus détaillée de ses disparités internes nuance cette appréciation globale. Elle donne la mesure du défi que la région doit relever à l'horizon 1992/93.

Cette échéance risque d'être décisive. L'environnement et surtout la concurrence des Hollandais et des Allemands lui imposent la conception d'un nouveau dynamisme régional. Comment va-t-elle se situer au milieu des grands pôles d'activité qui l'entourent ?

Cet impératif nécessite de repenser les capacités d'accueil des activités économiques et la valorisation des potentiels régionaux et locaux. Aux infrastructures de communication doivent correspondre des infrastructures tertiaires et des potentiels scientifiques et technologiques nouveaux.

Les objectifs inscrits aux derniers contrats de plan Etat-Région tracent, certes, les grandes orientations toujours nécessaires. Mais la perspective du lien fixe transmanche précipite les échéances. La métropole lilloise, en particulier, est la moins contractualisée alors que son devenir s'avère décisif pour l'ensemble de la région. Les projets nécessaires existent mais de nombreuses incertitudes demeurent sur leur montage financier.

C'est pourquoi, au risque d'aller contre l'idée reçue, nous évoquerons ici le "défi européen" plutôt que "l'espoir européen".

### 4.1. L'enjeu: savoir tirer profit d'un nouvel atout géographique

Quatrième région française de par sa population, le Nord-Pas-de-Calais a longtemps bénéficié d'atouts géographiques (sous-sol, position commerciale, etc.) qui en avaient fait une des premières régions industrielles du pays. La disparition ou la restructuration de ces activités traditionnelles l'ont installée dans la crise et le déclin. Or les perspectives européennes, l'évolution de la division spatiale de la production et les nouvelles infrastructures peuvent lui offrir un nouvel atout géographique.

Hier, cette région profitait de ses atouts internes (sources d'énergie, matières premières et voies naturelles de communication, ports, voies d'eau); demain elle peut tirer avantage de son environnement plus lointain avec la réduction des distances (du fait des nouveaux moyens de communication) et l'ouverture des frontières. Encore doit elle savoir se tourner vers l'espace européen. Car ces nouvelles données peuvent jouer dans les deux sens: ou bien le Nord-Pas-de-

Calais devient un des carrefours du Nord européen, ou bien il est simplement traversé par des flux qui ne lui apportent rien. Or, actuellement, l'issue est encore incertaine.

Sa situation centrale entre les grands centres de décisions de la zone la plus riche de l'Europe, ne suffira pas à en faire naturellement un carrefour. Pire, si l'on s'en tient aux échanges commerciaux et aux transports de marchandises, il est clair que le barycentre du Nord européen se situe entre Anvers et Rotterdam, barycentre qui diffuse vers l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et le Nord de l'Italie par le Rhin; vers la Grande-Bretagne par la mer; et vers la France par la route et la voie d'eau. La situation géographique centrale du Nord-Pas-de-Calais semble devoir être relativisée à une époque où, pour les échanges, les distances physiques comptent beaucoup moins que les connexions télématiques, la nature des prestations logistiques et le rapport distance/prix.

Inversement, nombre de faiblesses du Nord-Pas-de-Calais peuvent contribuer à le transformer en une simple aire de passage des hommes et des marchandises. La localisation de nouveaux centres de décision à Lille, c'est-à-dire entre Paris, Londres, Bruxelles, Rotterdam ou Francfort, ne va pas de soi, y compris pour de nouvelles activités implantées dans le Nord-Pas-de-Calais. Les liaisons par TGV, le développement de la télématique et la dispersion géographique des unités de production risquent au contraire de favoriser le renforcement des grands pôles internationaux existants.

Aussi cette région doit-elle aborder la perspective européenne comme un défi difficile à relever, même si elle constitue probablement sa seule chance de redéploiement. Il ne s'agit pas d'en faire le carrefour de l'Europe du Nord, mais un des points de rencontre; ce qui est loin d'être négligeable. Tout dépendra de sa capacité propre à faire vivre un pôle régional et de la volonté de l'Etat central à en favoriser l'affirmation.

C'est pourquoi les principaux enjeux pour le Nord-Pas-de-Calais, face aux échéances de 1992/93, peuvent se réduire à une question: comment relever le défi européen? Trois axes de réflexion nous paraissent prioritaires en relation avec les nouvelles infrastructures: l'intégration à l'Europe des transports, l'affirmation de Lille comme un grand relai de l'Europe du Nord, diffuser une nouvelle image du Nord.

## **4.2. S'intégrer dans l'Europe des transports de marchandises**

4.2.1. Les nouvelles infrastructures devraient permettre une meilleure ouverture des entreprises de la région sur les marchés extérieurs. Elles ouvrent également de nouvelles opportunités de valorisation des friches industrielles nombreuses dans la région.

Actuellement la moitié des importations et un tiers des exportations de la région passent par la voie maritime ce qui situe l'importance des voies d'accès aux ports (la moitié de ce trafic se dirigeant vers Anvers et Rotterdam); le transport routier domine les exportations (les 3/4) tandis que le fer représente un peu plus d'un tiers des importations. En terme de soutien à l'économie régionale l'intégration à l'Europe des transports passe moins par de nouvelles



infrastructures (celles prévues sont favorables à la région dans son ensemble) que par la capacité des industriels à s'ouvrir vers de nouveaux marchés.

4.2.2. Les nouvelles infrastructures risquent cependant d'aggraver les inégalités territoriales: les zones les mieux desservies sont aussi – toutes proportions gardées – celles qui résistent le mieux à la crise (Lille, Roubaix-Tourcoing, Lens-Henin, Béthune-Bruay, Flandre-Lys, Saint-Omer, Berck-Montreuil), tandis que le Cambrésis, le Valenciennois et la vallée de la Sambre sont à la fois les zones les plus touchées et les moins bien desservies par les nouvelles infrastructures. On peut comprendre ici l'importance de la revendication régionale de l'amélioration du passage par Maubeuge.

4.2.3. Ces deux éléments situent les trois principaux enjeux, dans le domaine des transports de marchandises pour la région. Ils concernent moins les infrastructures que les services et les opérateurs régionaux du transport.

\* Le premier enjeu est celui de la compétitivité des entreprises de transport et des services logistiques offerts: cette compétitivité est faible et les services médiocres. Or ces maillons de la chaîne des transports modernes sont décisifs; leur importance devrait s'accroître avec l'ouverture du marché unique; elle est essentielle pour espérer renforcer les échanges avec le Royaume-Uni ou le Sud de l'Europe. Rappelons que le Nord-Pas-de-Calais est une des régions où la part du pavillon routier français est des plus faibles. Nos contacts aux Pays-Bas confirment l'agressivité, sur ce marché, des transporteurs hollandais.

\* Le deuxième enjeu est celui de la politique portuaire: les transports maritimes issus ou à destination du Nord-Pas-de-Calais passent principalement par Anvers, Rotterdam, Dunkerque et Le Havre. Calais et Boulogne étant des ports plus spécialisés. Cette façade maritime est bien sûr disproportionnée et les ports s'y font inévitablement concurrence. L'enjeu sur ce point consiste moins à vouloir "rapatrier" vers les ports du Nord-Pas-de-Calais les flux détournés par Anvers, Rotterdam ou Le Havre, qu'à cibler les politiques portuaires sur un hinterland plus vaste et des créneaux commerciaux spécifiques. Les atouts de Dunkerque sont réels (accès nautique exceptionnel, équipements, proximité du lien fixe) mais ses dessertes terrestres ne sont pas appuyées par une politique commerciale suffisante (sa liaison commerciale avec Lille, par exemple, est trop faible). De même, s'ouvrir sur le Sud de l'Allemagne pour le trafic conteneurisé c'est aussi affronter la concurrence de Rotterdam.

\* Le troisième enjeu est le lien fixe lui même: si les entreprises de transports de la région ont peu de chances de capter les flux de marchandises qui traverseront le tunnel, la nature des équipements du terminal de Calais sera décisive pour l'avenir. Que sera ce terminal: un parking, un centre d'affrètement, un centre de commerce international, un parc d'accueil ? Quelle organisation de l'espace environnant (création de nouvelles zones d'activités, développement coordonné d'un ensemble littoral diversifié) ? Quelles capacités d'accueil des transporteurs ? On notera par exemple que la seule concurrence sérieuse envisagée par les responsables du port de Rotterdam que nous avons rencontré, concerne le trafic de conteneurs en provenance du Sud de l'Allemagne. Tout dépendra, disent-ils, de la liaison ferroviaire Strasbourg/Calais et de l'existence d'une grande plate-forme de distribution des conteneurs près du terminal.

### 4.3. Affirmer Lille comme un relai européen

Nombre d'enjeux sont concentrés sur la métropole lilloise où aboutira le TGV. Un ensemble de projets est actuellement étudié. Certains sont en cours de réalisation, d'autres sont encore limités par les moyens financiers disponibles. Il s'agit de faire de la métropole et de son environnement urbain (Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Asq) un grand centre d'activités internationales tourné vers l'ensemble de l'Europe, un centre concentrant à la fois des services d'accueil et commerciaux de haut niveau et un fort potentiel technologique et scientifique.

Les principaux services envisagés sont: un téléport à Roubaix, un Centre international d'affaires à Lille, un technopole à Villeneuve d'Asq, un centre routier à Tourcoing et plusieurs plateformes intermodales entre Calais, Dunkerque et Lille.

Ces projets sont à la hauteur du défi européen souligné plus haut, mais, quand on les place dans leur contexte régional et européen, on voit apparaître une série de faiblesses qui en limitent le potentiel. Aussi faire de Lille un centre européen demande-t-il des actions structurelles en amont. Nous citerons ici trois aspects qui nous parus prioritaires.

\* La "Cité de la haute technologie du Nord" peut bénéficier d'atouts que nous avons déjà soulignés (modernisation assez rapide des PMI, universités, centres de recherche existants) mais la difficulté de la région à garder sa population la plus qualifiée et les retards en formation supérieure créent un contexte en matière grise peu dynamique.

\* L'environnement industriel de la métropole demeure très déprimé et l'investissement est toujours fortement concentré sur quelques secteurs: la sidérurgie et la première transformation des métaux, le textile-habillement, l'automobile, l'agro-alimentaire. En revanche de nombreux secteurs restent en situation de sous-investissement notable, en particulier la chimie de base, la construction mécanique, la construction électrique et électronique (données INSEE 1981-86). La tendance récente est peu favorable, le handicap régional en matière de croissance s'est même légèrement aggravé ces six dernières années, note l'INSEE.

Or si le rôle européen de la métropole peut favoriser l'essor économique de la région, il ne pourra se construire sur un arrière pays industriel en déclin. Les faiblesses actuelles sont un sérieux handicap aux ambitions de Lille.

\* Enfin, la notion de centre européen doit être relativée. Lille ne peut prétendre concurrencer Bruxelles malgré une population équivalente. Bruxelles, capitale de la Belgique, siège des institutions européennes, s'appuie sur la partie la plus dynamique de la Flandre (le triangle Bruxelles-Gand-Anvers) et se prépare activement à devenir la "capitale de l'Europe". De très importants investissements sont engagés pour l'horizon 2000. Dans ce contexte Lille ne peut prétendre qu'à une position de pôle de troisième niveau, relai entre Paris, Londres et Bruxelles.

#### 4.4. Changer l'image du Nord

Thème récurrent, l'image du Nord-Pas-de-Calais devrait pouvoir mieux se définir dans la perspective européenne. En rapprochant Lille de la région parisienne et Paris de Londres, le TGV peut favoriser l'intérêt des voyageurs pour cette région à forte personnalité mais trop identifiée aux images ouvrières d'E.Zola. Elle devrait également attirer des investisseurs et des cadres supérieurs. Les acteurs régionaux s'y emploient depuis des années et il est certain que, malgré son solde migratoire négatif, le NPC commence à changer d'image.

De multiples facteurs, sur lesquels nous ne reviendrons pas, y contribuent. Mais pour assumer l'échéance 1992/93 plusieurs aspects particuliers pourraient être approfondis.

Le lien fixe lui-même et la ville de Calais peuvent, dans les premières années, contribuer à rendre la région plus attractive. Encore faudrait-il que le couplage entre l'ouvrage et la ville soit clairement affirmé: il s'agit de s'approprier l'image du tunnel. Lequel risquant d'ailleurs de devenir une curiosité touristique.

Plus généralement il s'agit de réfléchir sur l'image spécifique du Nord et sur la confusion (concurrence) avec les régions voisines (Bruges en particulier). Ce qui renvoie aux politiques de tourisme et de cadre de vie.

Le TGV et le lien fixe ouvriront de nouvelles perspectives en matière de tourisme si la région parvient, au delà des produits proposés, à se promouvoir en tant que telle. C'est, nous l'avons vu, une de ses principales faiblesses.

De même les efforts dans la politique régionale en matière de logement et de développement urbain renvoie à l'idée qu'une des conditions du redéveloppement économique passe par la requalification des espaces urbains et industriels, donc par l'amélioration du cadre de vie. Cet objectif est essentiel car les nouveaux moyens de communication, notamment le TGV, peuvent tout autant favoriser la fixation des cadres qui travaillent dans le Nord, dans la région parisienne ou bruxelloise, que l'inverse.

Et ces deux aspects (tourisme, cadre de vie) devraient pouvoir se rejoindre sur une série de produits de tourisme et de loisir qui contribueraient également à modifier l'image de la région.

Enfin, affirmer le Nord-Pas-de-Calais comme une des "marches" de l'Europe du Nord nécessite l'intensification de la coopération transfrontalière amorcée ces dernières années avec le Kent et la Flandre. Il est frappant en effet que, dans cette zone de l'Europe, la collaboration entre les régions françaises, britanniques et belges soit si faible. Relever le défi européen, s'ouvrir sur le Nord de l'Europe, changer son image auprès de ces voisins, tous ces impératifs placent la région Nord-Pas-de-Calais au coeur d'un processus encore trop timide.

## **Conclusions**



intersticiel, même pour les zones et villes qui parviendront à s'interposer sur les flux nouveaux. L'effet distance diminuant, il y aura dans la plupart des cas autant de bonnes raisons de créer ou développer une activité, d'implanter ou renforcer un centre de décision dans l'un des grands pôles que dans une ville ou zone intermédiaires. Et dans ce cas, ce seront les tendances lourdes qui s'imposeront : la concentration des activités les plus novatrices et des organes décisionnels de plus haut niveau et l'éventuelle liberté d'implantation des activités les moins rentables et les moins qualifiées. Le libre jeu des forces déjà à l'oeuvre ne peut dans ce domaine que maintenir certaines des tendances observées dans le cadre hexagonal, mais dans un cadre élargi et avec une vigueur accrue.

Doit-on enfin attendre du renforcement prévisible des flux de marchandises et de personnes un impact positif sur les activités de transport et de tourisme des régions traversées ? En l'absence de toute mesure locale d'accompagnement, on peut en douter pour les premières. Quelques entreprises régionales fortes et dynamiques sauront probablement tirer parti des nouvelles données et remporteront des succès dans un marché plus vaste. Mais la concurrence des grands opérateurs étrangers, du Benelux en particulier, sera rude et ne leur rendra pas la tâche facile. La situation risque même d'être aggravée dans le transport maritime, Anvers et Rotterdam n'abandonnant à Dunkerque que la portion congrue, le Havre devant chasser sur d'autres terres. L'accroissement du transit touristique produira bien entendu quelques retombées, dont l'ampleur sera toutefois fortement limitée par la réduction du temps de traversée.

Le tableau paraîtra exagérément noir à certains. Il ne fait que traduire une conclusion très générale : le nouveau système d'infrastructures favorisera les zones et pôles les plus prospères et les mieux pourvus ; les autres régions risquent de n'en rien tirer, sinon des inconvénients et même une aggravation de leurs difficultés. A moins bien sûr qu'elles ne prennent les devants et ne se préparent à saisir ce qui peut constituer une véritable opportunité d'aménagement et de développement.

## **2. Une opportunité, si...**

Les échéances de 1992 et 1993 constituent pour les régions françaises et plus particulièrement pour celles du nord du pays une étape décisive vers formation d'un espace européen unique. Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais vont alors se trouver au sein d'un ensemble extrêmement puissant et, s'il est sorti de la crise, dynamique. Ils doivent s'y préparer. Il leur faut pour cela se poser en acteurs de la nouvelle scène européenne, et non plus seulement hexagonale, et se doter des moyens (un pôle, une image) de tenir ce rôle. Cela suppose qu'ils regardent dès à présent au-delà des frontières engageant avec leurs voisins dialogue et coopération.

### **a. Une politique régionale plus autonome et plus européenne**

Qu'on le veuille ou non, la dynamique de la décentralisation régionale déjà à l'oeuvre et celle en devenir de l'ouverture de l'espace européen imposent aux régions - à l'ensemble de leurs acteurs publics et privés de tout niveau - de se situer face à d'autres régions et acteurs auxquels ne les lient ni des siècles de coexistence, ni des pratiques de solidarité. Cela est particulièrement vrai des régions frontalières, de celles du Nord de la France qui se trouveront désormais

au contact, ou presque, avec des régions britanniques, belges, néerlandaises et allemandes.

Cela implique de leur part une profonde évolution mentale. Non seulement elles ne doivent plus tout attendre de Paris (la décentralisation les y contraignait déjà), mais elles ne peuvent plus penser dans le seul cadre hexagonal. Elles doivent dès maintenant se projeter dans un nouvel espace économique et culturel, qui constitue le coeur de l'Europe communautaire. Apprécier lucidement atouts et faiblesses, définir clairement des objectifs dans ce contexte élargi et rechercher les moyens de leur réalisation non plus seulement dans la région et la France (Paris en particulier) mais où qu'ils puissent se trouver pourvu qu'ils contribuent à renforcer et à maîtriser la prospérité et le dynamisme de la région, telles devraient être les orientations générales d'une nouvelle politique régionale, plus autonome et plus européenne.

Cette politique peut permettre aux quatre régions de saisir un certain nombre d'opportunités. Dans le domaine de la formation tout d'abord. Tout en rappelant la collectivité nationale à ses devoirs de solidarité et l'Etat à ses obligations, elles doivent prendre elles-mêmes le problème à bras le corps. Les instruments et procédures existent, notamment, pour pallier les insuffisances du monopole étatique d'enseignement supérieur (général et professionnel). On ne voit pas pourquoi des acteurs régionaux ne s'en saisiraient pas là où les insuffisances sont notoires et n'y consacraient pas les moyens estimés nécessaires. Diverses modalités interrégionales et internationales de coopération pourraient contribuer efficacement à cette action.

Le problème se pose de manière voisine pour la recherche scientifique et le développement technologique, où la situation est aussi mauvaise, globalement, que pour la formation. La même politique d'engagement régional et de coopération externe pourrait viser le renforcement des institutions existantes et la promotion d'initiatives nouvelles, dans le double souci d'accroître le rayonnement extérieur de la région et de consolider son potentiel de développement.

Tant que n'aura pas été redressée la situation en matière d'éducation et de recherche-développement, on ne peut espérer sérieusement que les quatre régions deviennent globalement attractives pour les activités de croissance et à haute technologie. Tout doit évidemment être fait pour amorcer un mouvement de création et même de relocalisation. Mais, une claire appréciation doit être faite de l'atout principal, spécifique, des quatre régions dans l'ensemble lourd nord-européen, à savoir la disponibilité d'espace particulièrement bien desservi. Elle peut déboucher sur une politique de démarchage d'opérateurs économiques grands utilisateurs d'espace et de liaisons rapides. L'intérêt des activités ainsi captées ne doit pas être mesuré uniquement en termes d'emplois directs, mais aussi par leur place stratégique et leur capacité à générer d'autres activités. Ces différentes actions de formation, de recherche et de développement des activités sont, déjà, en elles-mêmes susceptibles d'élever la capacité de décision des régions et de renforcer ainsi la marge d'autonomie de la politique régionale. Pour aller au-delà, attirer d'autres organes de décision, il convient de leur offrir le cadre propice à leur fonctionnement et à leur développement. En aménagement du territoire ce cadre porte un nom, c'est le pôle.

### **b. Un réseau de pôles régionaux**

Le nord français, coincé entre la métropole parisienne et des frontières apparemment infranchissables, semble avoir manqué de place pour se constituer une armature de pôles et d'axes structurants. Seule l'agglomération lilloise, qui a longtemps profité de son environnement industriel (textile, charbon, acier), se détachait, mais les restructurations dues à la crise et sa position excentrée ont limité son rayonnement et, partant, son expansion. L'un des deux handicap, la proximité des frontières, devrait être partiellement levé vers le milieu de la décennie prochaine, de nouvelles possibilités de structuration s'offrant ainsi aux quatre régions.

Toutes les quatre ne disposent pas des mêmes atouts et, à considérer globalement l'espace qu'elles constituent, il serait aberrant que s'y développe quatre pôles de rang et fonction identiques. Le pourtour, picard et haut-normand en particulier, de l'Île-de-France resserrera sans aucun doute ses liens avec Paris. De toutes les agglomérations incluses dans l'espace étudié, c'est évidemment Lille qui possède les meilleures chances de développement. Son éloignement de Paris en même temps que sa proximité des autres grands centres à vocation mondiale, la dimension déjà atteinte ainsi que la qualité de ses services et l'autonomie de ses organes de décision justifient ses ambitions européennes. Elle devra toutefois résoudre aussi positivement que possible le problème posé par son voisinage de Bruxelles.

La Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne ne peuvent à cet égard nourrir les mêmes ambitions que le Nord-Pas-de-Calais. Mais il serait certainement malsain qu'elles ne disposent pas d'un pôle régional actif et moteur. Cela paraît possible en Haute-Normandie pour peu que ports et villes du Havre et de Rouen joignent leurs potentialités et leurs efforts. Cela ne peut advenir en Champagne-Ardenne qu'au prix d'un choix hardi entre les différentes villes moyennes de la région, Reims disposant au départ des meilleurs atouts, d'image et de position notamment. Tandis qu'en Picardie, si la proximité de Paris semble le meilleur atout, elle peut être relayée par Compiègne et Amiens. Mieux reliées entre elles et aux régions voisines, françaises et étrangères, grâce au nouveau système d'infrastructures (éventuellement complété), ces agglomérations devraient polariser – attirer et impulser à la fois – les flux de marchandises, de capitaux, de personnes, d'informations et de décisions. Le développement et la maîtrise des transports, et plus généralement des moyens de communication, en est l'une des conditions et on rappellera à cet égard l'importance d'une véritable politique commerciale pour les ports du Havre et de Dunkerque et de l'implantation d'un téléport, probablement à Roubaix. La coopération interrégionale est certainement une autre condition de succès de cette nouvelle structuration de l'espace, les villes citées ayant d'autant plus de chance d'acquiescer rang et fonction polaires qu'elles se concerteront au lieu d'entrer dans des rivalités stériles.

### **c. Une concertation interrégionale transfrontalière**

On ne peut qu'être frappé par la faiblesse des relations entre les quatre régions et plus encore par leur ignorance quasi-totale des régions d'outre-frontière. Les seules exceptions (notamment la coopération du Nord-Pas-de-Calais avec le Kent britannique et la Flandre belge) sont très récentes et/ou balbutiantes : rien de comparable en tout cas avec le foisonnement des associations et groupes de travail transpyrénéens par exemple.



Cette opération doit d'abord être le fait des conseils régionaux. Et la mise en oeuvre d'une politique de formation et de recherche conforme aux ambitions régionales peut être l'un des terrains de cette opération. Mais d'autres acteurs doivent y contribuer : publics (communes, départements), consulaires, associatifs et strictement privés.

Deux domaines paraissent devoir rapidement retenir l'attention simultanée des quatre régions et voir se développer entre elles d'abord, avec d'autres ensuite, une coopération concrète. Ce sont la politique portuaire et la politique touristique.

La première est une nécessité. Sans une recherche des complémentarités et des synergies, sans un effort coordonné d'équipement et d'action commerciale face aux ports du Benelux, le risque de récession est grand. Et sans une politique concertée toute confrontation avec Rotterdam et Anvers tournera à l'avantage de ces derniers. Cette politique doit engager non seulement les ports mais leurs régions. Un ensemble d'accords avec des acteurs politiques et économiques opérant dans l'hinterland actuel et potentiel du Havre et de Dunkerque pourrait alors le doter de l'infrastructure logistique qui lui fait défaut et asseoir ainsi l'emprise commerciale des deux ports.

L'enjeu d'une politique touristique commune est certainement moindre : la demande n'en existe pas moins et la coopération y est aisée. Les problèmes qu'ont à résoudre les quatre régions sont en effet très proches : amélioration (ou création) de l'image, captage du transit, promotion des courts séjours. La solution d'un certain nombre de ces problèmes est vraisemblablement interrégionale (conception de produits communs) ou passe en tout cas par la concertation (programmation des aires de loisir) et l'échange d'expériences (promotion de l'image). Ce peut être en tout cas l'une des occasions d'engager une coopération entre des instances des quatre régions.

Ce ne sont là que quelques exemples qui ont moins valeur de suggestions que d'illustrations de la nécessité et de la possibilité de la concertation et de la coopération entre régions voisines. En fait l'essentiel viendra de la volonté et de l'engagement des acteurs régionaux.

*Ces conclusions restent délibérément générales. Pour deux raisons essentiellement.*

*D'abord parce que l'on a déjà pour chacune des quatre régions présenté de manière plus précise les choix de politique régionale et parfois même des actions concrètes à entreprendre pour préparer les échéances européennes à venir et saisir autant que faire se pourra les opportunités nouvelles qu'elles offriront.*

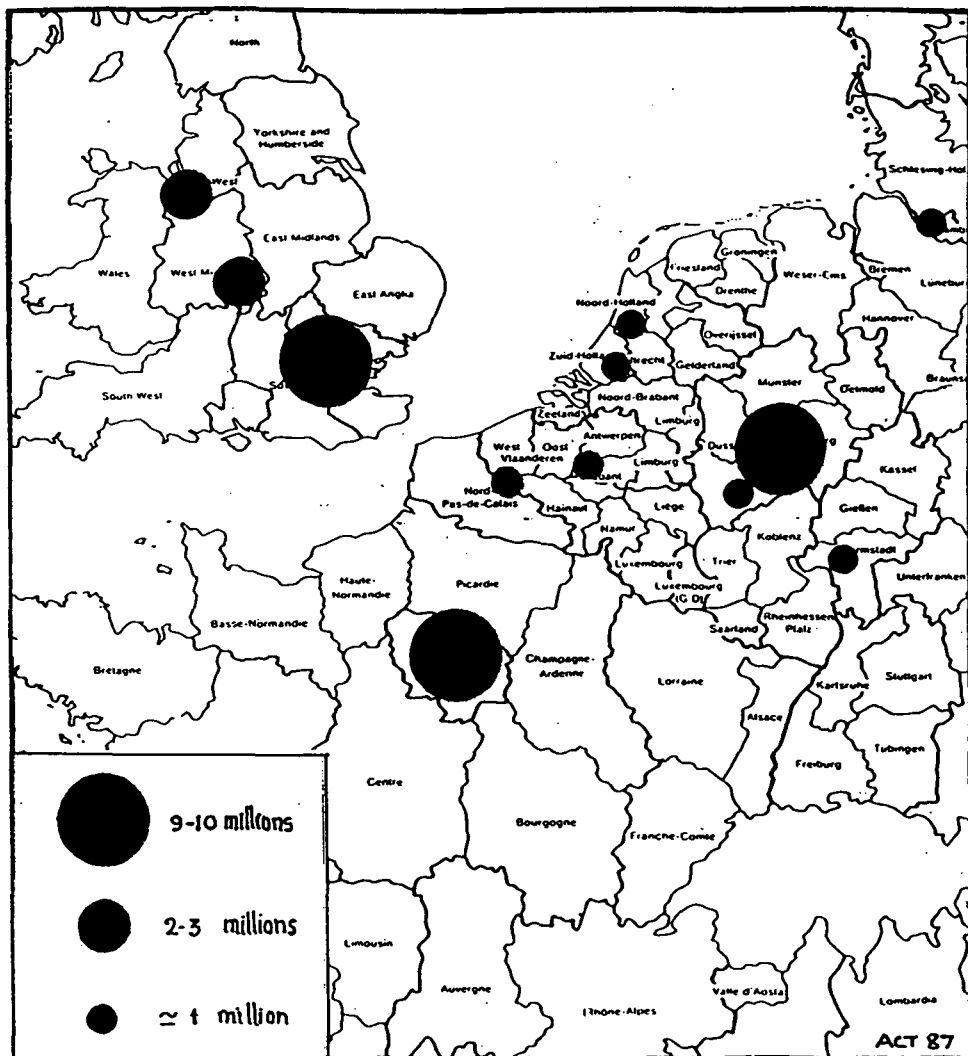
*Ensuite parce que l'exercice est extrêmement périlleux. Les échéances prises ici en considération se présenteront dans cinq à six ans. Leurs effets éventuels, bons ou mauvais, ne se feront sentir qu'au delà, dans une dizaine d'années peut-être.*

*Il en va de même des mesures de prévention, d'accompagnement ou d'impulsion qui pourront être prises par les différents acteurs, nationaux ou régionaux. C'est donc dans le long terme que s'est située l'analyse que l'on a présentée. C'est dans le long terme qu'il faut aussi considérer les conclusions – projections ou recommandations – que l'on vient de lire. Leur principal intérêt réside peut être moins dans leur contenu concret que dans le mode de raisonnement qui les sous-tend.*

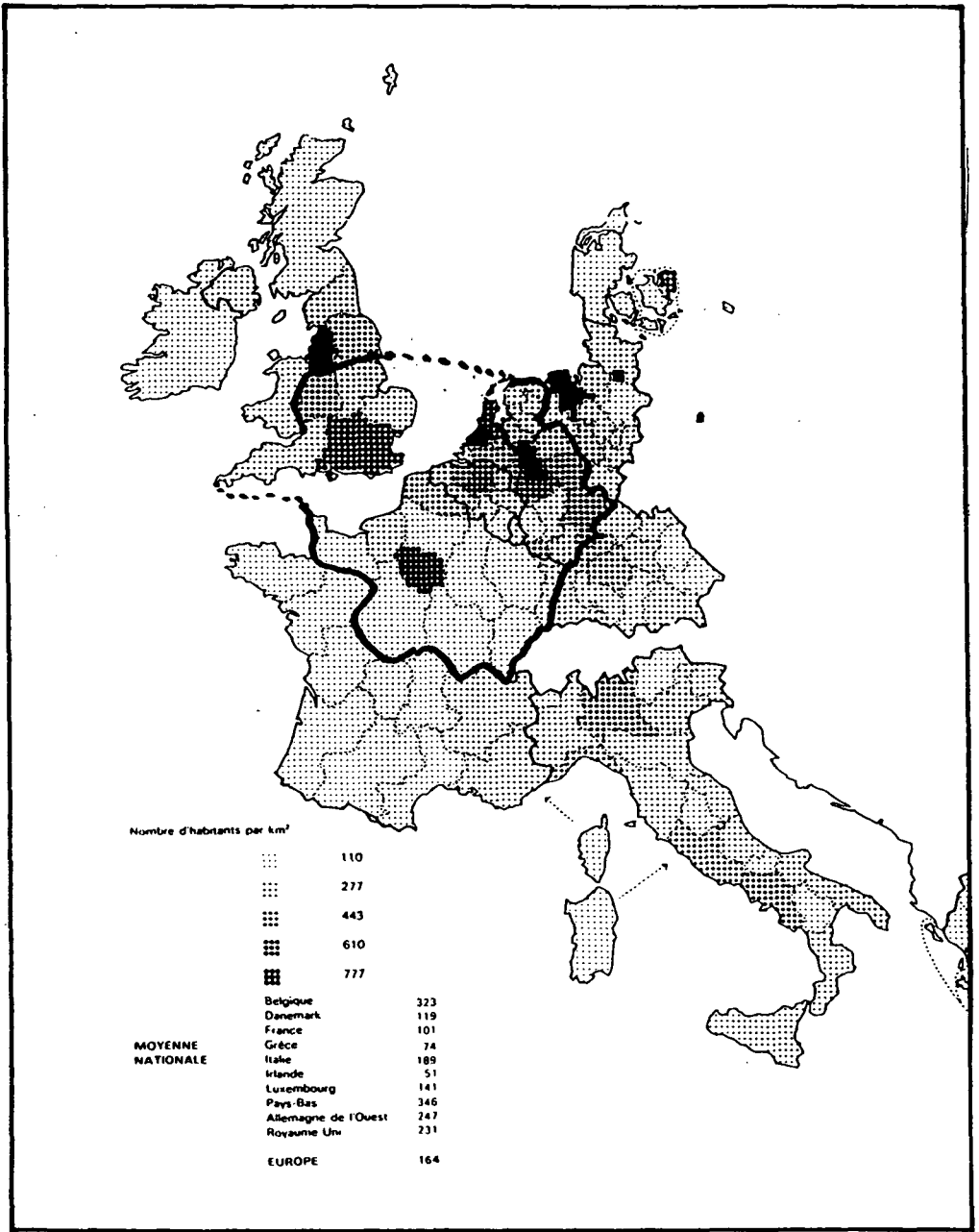
## **Annexes**



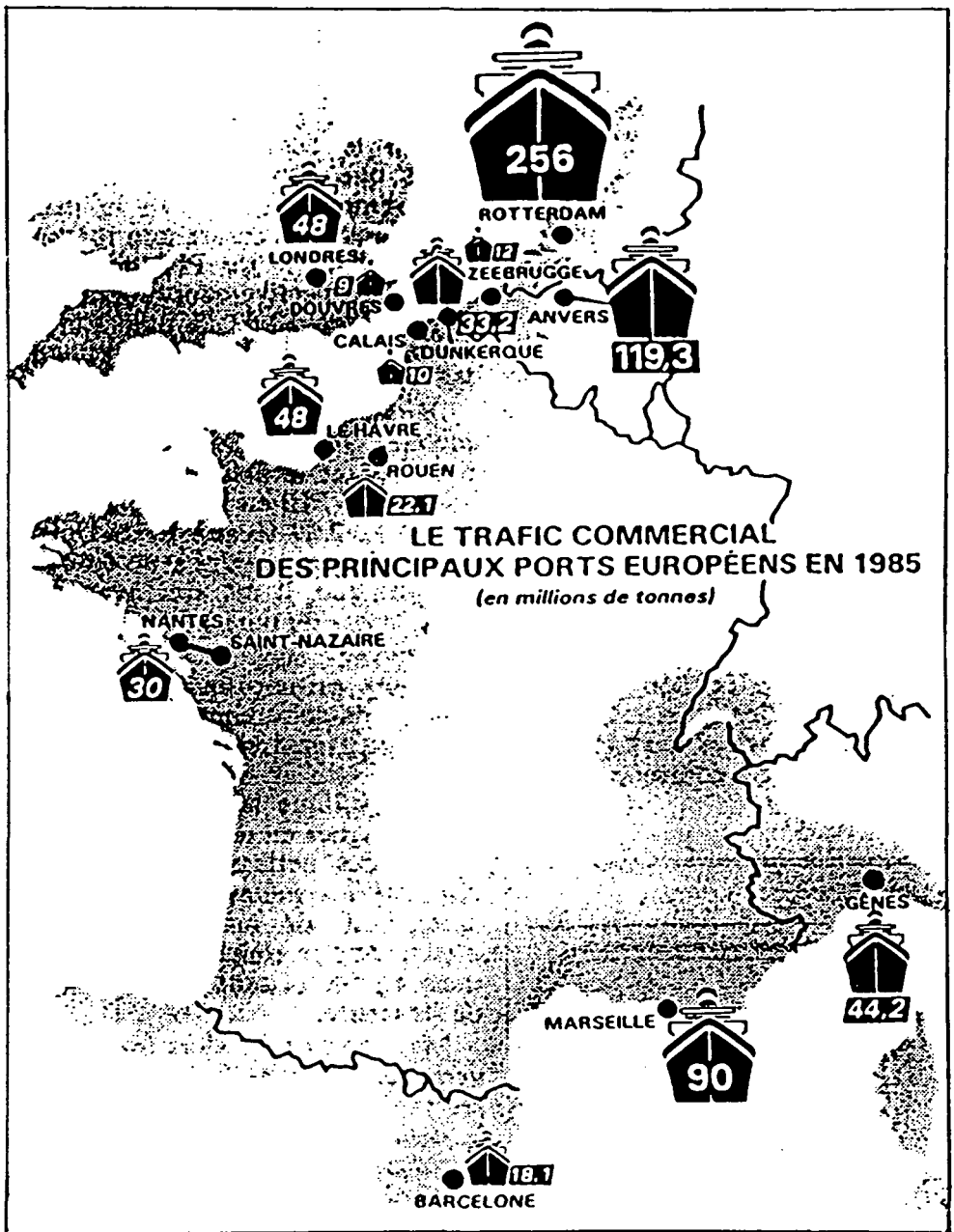
# 1. Cadre européen



Carte I. Pôles mondiaux et européens

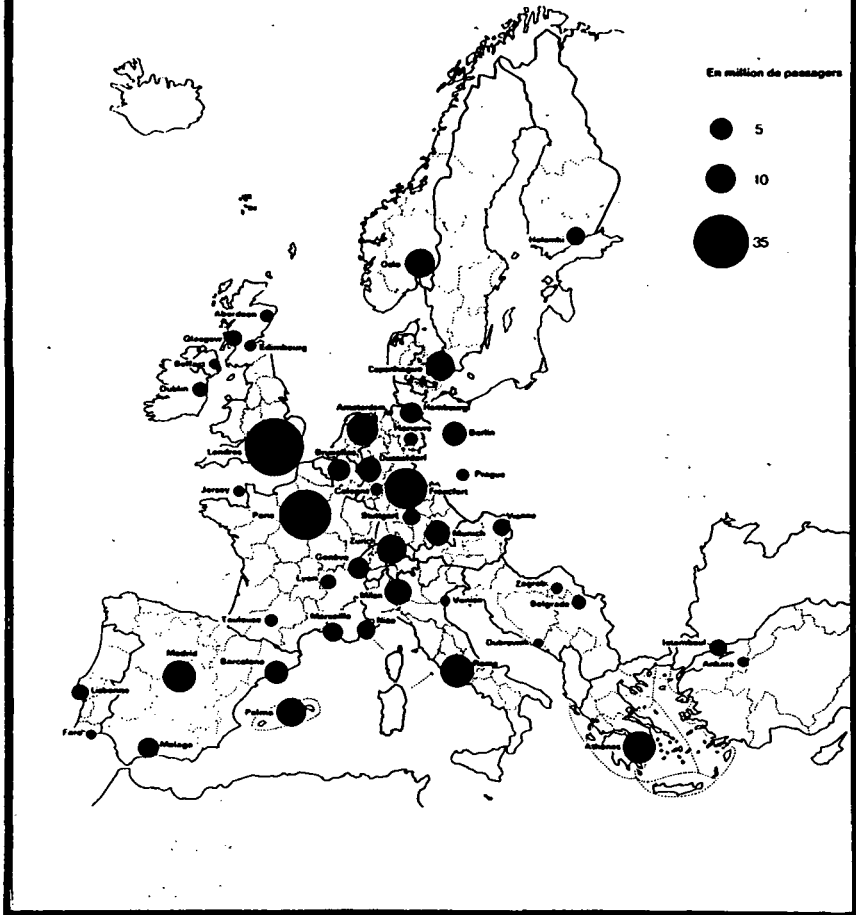


Carte II. Densité démographique des régions européennes

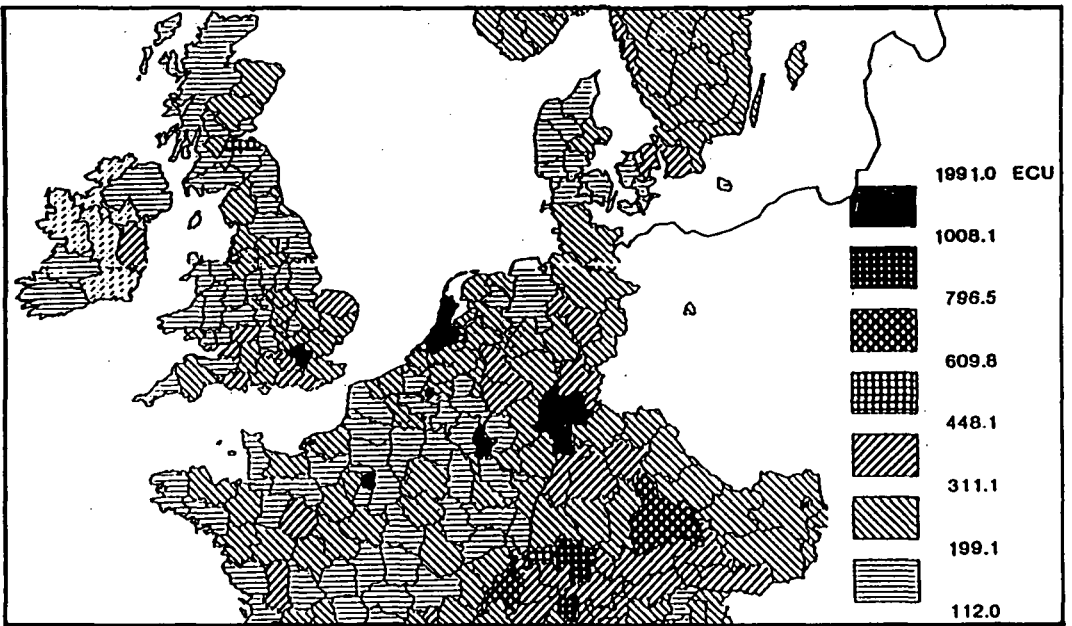


Carte III. Trafic des ports européens

**AÉROPORTS EUROPÉENS**  
**TRAFIC DES PASSAGERS - 1984**



**IV. Trafic des aéroports européens**



**Carte V. Valeur ajoutée des banques et assurances**

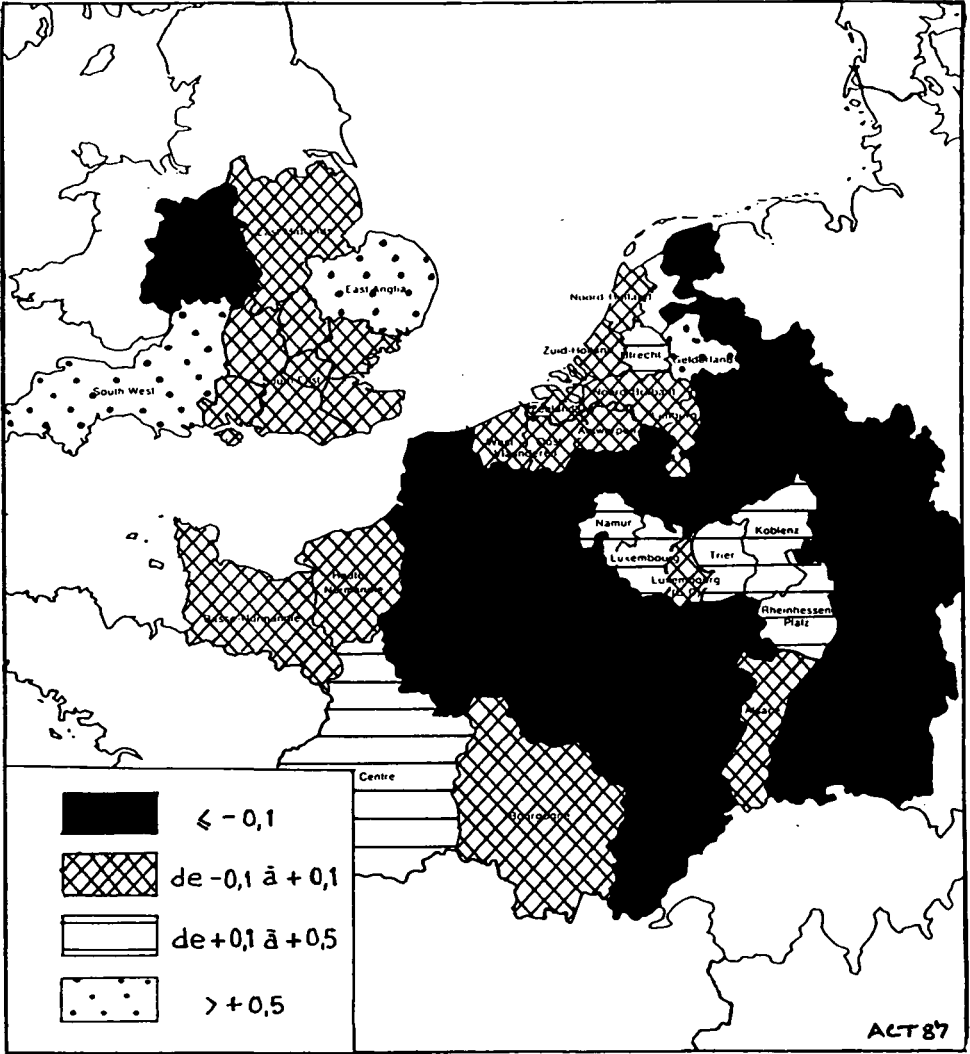


Tableau 1 - Solde migratoire, 1983 (1)

<b>Royaume-Uni (1982)</b>		<b>Pays Bas</b>	
* East Midlands	+ 0,08	* Friesland	- 0,10
* West Midlands	- 0,30	* Overijssel	- 0,15
* South West	+ 0,72	* Gelderland	+ 0,54
* South East	+ 0,04	* Utrecht	+ 0,22
* East Anglia	+ 0,63	* Noord-Holland	- 0,22
		* Zuid-Holland	- 0,04
<b>France</b>		* Zeeland	- 0,08
		* Noord-Brabant	- 0,04
* Basse Normandie	- 0,02	* Limburg	- 0,01
* Ile-de-France	- 0,36		
* Centre	+ 0,41	<b>Luxembourg</b>	
* Bourgogne	+ 0,01	* Luxembourg	+ 0,05
* Franche-Comté	- 0,26		
* Alsace	+ 0,07	<b>Allemagne</b>	
* Lorraine	- 0,69	* Münster	- 0,19
* <u>Champagne-Ardenne</u>	- 0,42	* Amsberg	- 0,67
* <u>Picardie</u>	- 0,22	* Dusseldorf	- 0,61
* <u>Nord-Pas-de-Calais</u>	- 0,57	* Köln	- 0,55
* <u>Haute-Normandie</u>	- 0,07	* Trier	+ 0,23
		* Rheinessen Pf.	+ 0,18
<b>Belgique</b>		* Koblenz	+ 0,11
		* Saarland	- 0,14
* West-Vlaanderen	+ 0,07	* Giessen	- 0,42
* Oost-Vlaanderen	- 0,03	* Darmstadt	- 0,43
* Antwerpen	- 0,03	* Kassel	- 0,23
* Limburg	- 0,22	* Stuttgart	- 0,43
* Brabant	- 0,13	* Karlsruhe	- 0,25
* Liège	- 0,18	* Freiburg	- 0,13
* Luxembourg	+ 0,35	* Tübingen	- 0,25
* Namur	+ 0,39		
* Hainaut	- 0,24		

(EUROSTAT)

(1) Solde migratoire de l'année 1983 en valeur absolue rapporté à la population en début d'année.

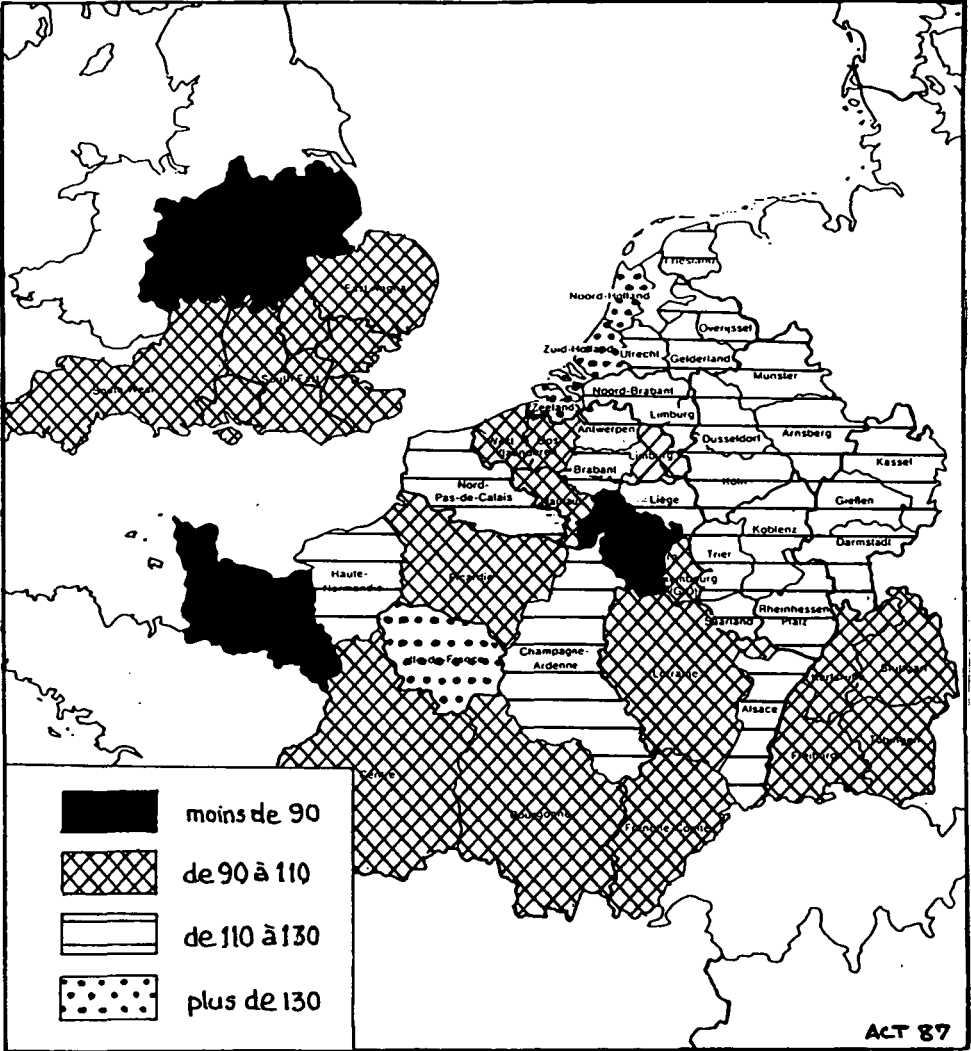


Carte VI. Solde migratoire 1983

Tableau 2 - P.I.B. par personne occupée en 1982

Royaume-Uni		Pays Bas	
* East Midlands	88	* Friesland	125
* West Midlands	78	* Overijssel	124
* South West	92	* Gelderland	122
* South East	97	* Utrecht	122
* East Anglia	91	* Noord-Holland	132
		* Zuid-Holland	134
France		* Zeeland	137
* Basse Normandie	87	* Noord-Brabant	127
* Ile-de-France	138	* Limburg	122
* Centre	106	Luxembourg	
* Bourgogne	103	* Luxembourg	99
* Franche-Comté	98	Allemagne	
* Alsace	123	* Münster	
* Lorraine	109	* Amsberg	120
* <u>Champagne-Ardenne</u>	116	* Dusseldorf	en
* <u>Picardie</u>	108	* Köln	moyenne
* <u>Nord-Pas-de-Calais</u>	110	* Trier	
* <u>Haute-Normandie</u>	117	* Rheinhessen Pf.	112 en
Belgique		* Koblenz	moyenne
* West-Vlaanderen	98	* Saarland	110
* Oost-Vlaanderen	95	* Giessen	125 en
* Antwerpen	128	* Darmstadt	moyenne
* Limburg	99	* Kassel	
* Brabant	110	* Stuttgart	
* Liège	102	* Karlsruhe	104 en
* Luxembourg	79	* Freiburg	moyenne
* Namur	89	* Tübingen	
* Hainaut	92		

(EUROSTAT)

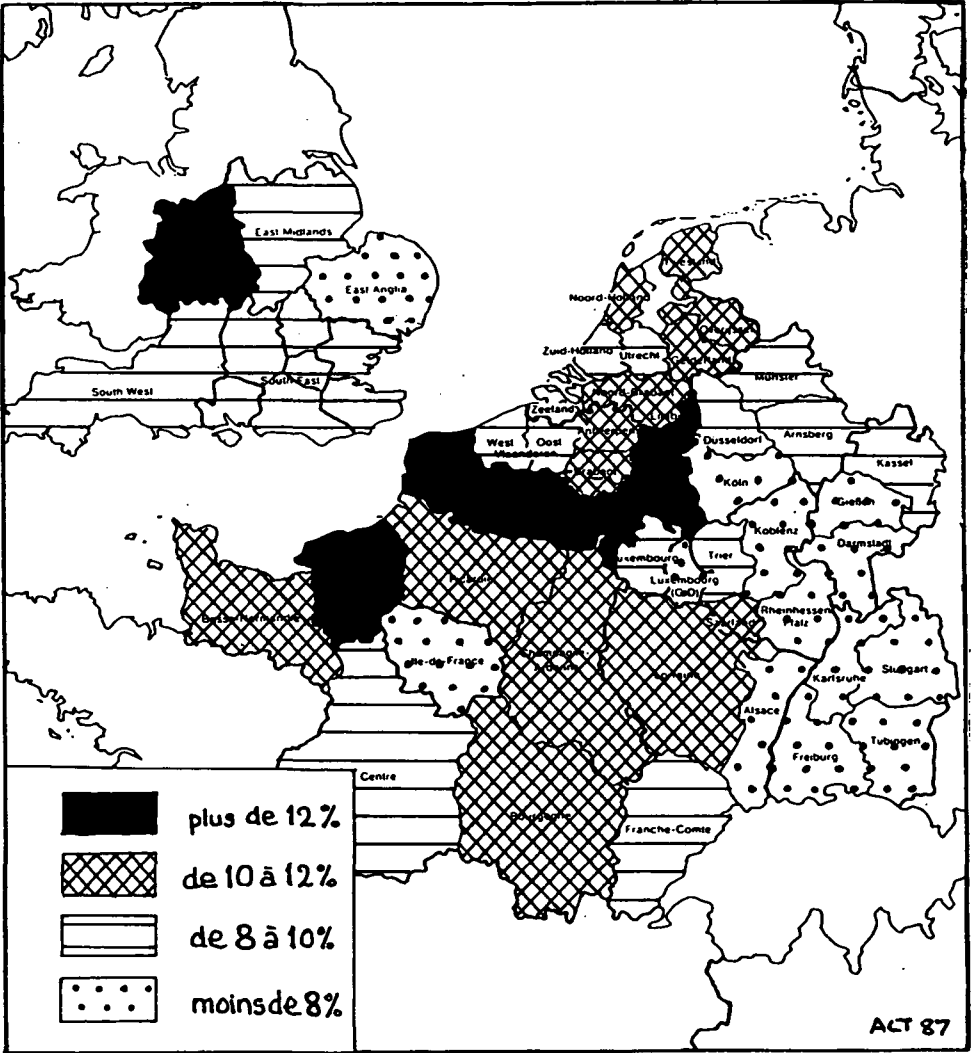


Carte VII. P.I.B. par personne occupée en 1982

Tableau 3 - Taux de chômage, avril 1985

Royaume-Uni		Pays Bas	
* East Midlands	9,7	* Friesland	11,4
* West Midlands	12,4	* Overijssel	10,8
* South West	8,6	* Gelderland	10,8
* South East	8,1	* Utrecht	8,5
* East Anglia	7,8	* Noord-Holland	10,3
		* Zuid-Holland	9,1
France		* Zeeland	7,3
* Basse Normandie	11	* Noord-Brabant	10,8
* Ile-de-France	7,5	* Limburg	12,1
* Centre	8,9		
* Bourgogne	10,3	Luxembourg	
* Franche-Comté	9	* Luxembourg	3
* Alsace	7,7		
* Lorraine	11,2	Allemagne	
* <u>Champagne-Ardenne</u>	11,4	* Münster	9,9
* <u>Picardie</u>	10,7	* Amsberg	9,8
* <u>Nord-Pas-de-Calais</u>	12,5	* Dusseldorf	8,7
* <u>Haute-Normandie</u>	12,4	* Köln	7,9
		* Trier	8,6
Belgique		* Rheinessen Pf.	6,3
		* Koblenz	7,2
* West-Vlaanderen	8,3	* Saarland	11,3
* Oost-Vlaanderen	9,7	* Giessen	6,0
* Antwerpen	11,1	* Darmstadt	4,9
* Limburg	14,8	* Kassel	8,2
* Brabant	10,1	* Stuttgart	3,4
* Liège	13,6	* Karlsruhe	4,9
* Luxembourg	9,5	* Freiburg	4,6
* Namur	12,3	* Tübingen	4,2
* Hainaut	14,7		

(EUROSTAT)



Carte VIII. Taux de chômage, avril 1985

Tableau 4 - Indicateur synthétique de la CEE (1)

<b>Royaume-Uni</b>		<b>France</b>	
* Derby, Nottingham	100,7	* Basse Normandie	95,3
* Leicest, Northhamp.	98,9	* Ile-de-France	151,5
* Lincolnshire	95,0	* Centre	117,0
* West Midlands	67,8	* Bourgogne	110,9
* Avon, Glou., Wilt.,	109,8	* France-Comté	115,0
* Dorset, Somerset	113,4	* Alsace	136,4
* Bedford, Hertfort	96,8	* Lorraine	110,5
* Cornwall, Devon	96,8	* <u>Champagne-Ardenne</u>	112,2
* Berk., Buck., Oxf.	109,8	* <u>Picardie</u>	103,7
* E.Sus., Surrey, W.Sus.	112,6	* <u>Nord-Pas-de-Calais</u>	96,6
* Essex	108,3	* <u>Haute-Normandie</u>	104,5
* Greater London	135,0		
* Hamps., Wight	106,4	<b>Belgique</b>	
* Kent	95,5	* West-Vlaanderen	106,1
* East Anglia	102,2	* Oost-Vlaanderen	101,3
<b>Allemagne</b>		* Antwerpen	119,8
* Münster	110,9	* Limburg	78,1
* Amsberg	113,0	* Brabant	108,4
* Dusseldorf	136,3	* Liège	91,6
* Köln	129,8	* Luxembourg	98,5
* Trier	105,3	* Namur	89,2
* Rheinhesen Pf.	143,4	* Hainaut	81,2
* Koblenz	115,8	<b>Pays Bas</b>	
* Saarland	103,6	* Friesland	92,3
* Giessen	120,9	* Overjissel	96,0
* Darmstadt	165,7	* Gelderland	96,4
* Kassel	115,7	* Utrecht	112,4
* Stuttgart	160,5	* Noord-Holland	120,1
* Karlsruhe	151,3	* Zuid-Holland	121,8
* Freiburg	134,9	* Zeeland	118,5
* Tübingen	134,8	* Noord-Brabant	96,7
<b>Luxembourg</b>		* Limburg	91,4
* Luxembourg	144,2		

(EUROSTAT)

(1) Europe des dix = 100

On trouvera la carte correspondante en page 14.

Tableau 5 - Evolution du trafic total des principaux ports nord-européens  
Déchargé et chargé, en millions de tonnes et pourcentage

Déchargé, millions de tonnes

	Année									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Hambourg	34.240	38.120	38.785	39.616	46.756	44.912	39.177	38.487	29.938	32.961
Bremen	13.967	15.070	13.714	14.655	16.970	16.856	14.498	15.300	15.183	15.829
Emden	8.653	9.314	6.872	4.348	6.021	5.728	4.028	3.108	1.623	2.048
Amsterdam	11.902	12.593	11.599	12.881	12.570	15.122	14.756	15.588	14.836	18.345
Rotterdam	199.87	213.09	208.67	205.71	230.51	214.91	190.63	185.48	175.22	186.59
Antwerpen	32.752	39.111	37.284	36.326	40.558	43.233	41.274	47.725	44.922	48.121
Gent	8.956	10.567	11.140	11.948	14.144	14.454	14.802	18.122	15.378	18.783
Zeebrugge	6.621	8.225	7.457	7.834	8.189	8.813	6.835	3.439	3.208	3.441
Duinkerken	24.521	27.873	26.976	28.356	32.683	33.267	29.738	25.804	23.348	26.693
Le Havre	57.574	65.191	62.789	61.898	69.312	62.649	56.346	45.793	42.985	42.948
Total	399.06	439.16	425.29	423.58	477.71	459.94	412.08	398.85	366.64	395.75

Déchargé, pourcentage

	Année									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Hambourg	8.6%	8.7%	9.1%	9.4%	9.8%	9.8%	9.5%	9.6%	8.2%	8.3%
Bremen	3.5%	3.4%	3.2%	3.5%	3.6%	3.7%	3.5%	3.8%	-4.1%	4.0%
Emden	2.2%	2.1%	1.6%	1.0%	1.3%	1.2%	1.0%	.8%	.4%	.5%
Amsterdam	3.0%	2.9%	2.7%	3.0%	2.6%	3.3%	3.6%	3.9%	4.0%	4.6%
Rotterdam	50.1%	48.5%	49.1%	48.6%	48.3%	46.7%	46.3%	46.5%	47.8%	47.1%
Antwerpen	8.2%	8.9%	8.8%	8.6%	8.5%	9.4%	10.0%	12.0%	12.3%	12.2%
Gent	2.2%	2.4%	2.6%	2.8%	3.0%	3.1%	3.6%	4.5%	4.2%	4.7%
Zeebrugge	1.7%	1.9%	1.8%	1.8%	1.7%	1.9%	1.7%	.9%	.9%	.9%
Duinkerken	6.1%	6.3%	6.3%	6.7%	6.8%	7.2%	7.2%	6.5%	6.4%	6.7%
Le Havre	14.4%	14.8%	14.8%	14.6%	14.5%	13.6%	13.7%	11.5%	11.7%	10.9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Charge, millions de tonnes

	Année									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Hambourg	13.939	14.339	14.787	14.981	15.893	17.481	20.680	23.103	20.697	20.529
Bremen	8.026	8.122	9.268	10.245	11.097	10.105	11.265	10.916	11.426	12.723
Emden	2.179	2.488	3.032	4.063	3.359	1.402	1.302	1.864	1.406	1.821
Amsterdam	6.456	6.516	5.206	4.837	5.701	5.605	5.458	6.688	5.955	6.903
Rotterdam	73.313	74.703	71.274	62.995	70.087	66.203	59.771	57.610	54.407	58.668
Antwerpen	27.730	26.931	32.747	32.059	31.724	36.399	36.267	33.763	32.628	38.219
Gent	5.391	4.531	3.601	2.931	3.553	3.376	3.212	3.366	3.159	4.952
Zeebrugge	1.402	1.552	1.497	1.615	1.775	1.958	2.076	1.859	1.913	2.509
Duinkerken	5.366	5.640	5.755	7.231	8.080	7.848	7.929	7.112	6.806	6.649
Le Havre	14.437	14.625	15.393	13.045	16.864	14.779	15.477	11.262	10.542	11.013
Total	158.24	159.45	162.56	154.00	168.13	165.16	163.44	157.54	148.94	163.99

Charge, pourcentage

	Année									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Hambourg	8.8%	9.0%	9.1%	9.7%	9.5%	10.6%	12.7%	14.7%	13.9%	12.5%
Bremen	5.1%	5.1%	5.7%	6.7%	6.6%	6.1%	6.9%	6.9%	7.7%	7.8%
Emden	1.4%	1.6%	1.9%	2.6%	2.0%	.8%	.8%	1.2%	.9%	1.1%
Amsterdam	4.1%	4.1%	3.2%	3.1%	3.4%	3.4%	3.3%	4.2%	4.0%	4.2%
Rotterdam	46.3%	46.9%	43.8%	40.9%	41.7%	40.1%	36.6%	36.6%	36.5%	35.8%
Antwerpen	17.5%	16.9%	20.1%	20.8%	18.9%	22.0%	22.2%	21.4%	21.9%	23.3%
Gent	3.4%	2.8%	2.2%	1.9%	2.1%	2.0%	2.0%	2.1%	2.1%	3.0%
Zeebrugge	.9%	1.0%	.9%	1.0%	1.1%	1.2%	1.3%	1.2%	1.3%	1.5%
Duinkerken	3.4%	3.5%	3.5%	4.7%	4.8%	4.8%	4.9%	4.5%	4.6%	4.1%
Le Havre	9.1%	9.2%	9.5%	8.5%	10.0%	8.9%	9.5%	7.1%	7.1%	6.7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Tableau 6 - Evolution de la place des principaux ports européens dans le marché du conteneur

	1980			1981			1982			1983			1984			1985		
	Chargé	Déchargé	Total	Chargé	Déchargé	Total	Chargé	Déchargé	Total	Chargé	Déchargé	Total	Chargé	Déchargé	Total	Chargé	Déchargé	Total
Rotterdam	958	944	1.902	1.002	1.047	2.049	1.072	1.087	2.159	1.126	1.188	2.314	1.247	1.299	2.546	1.315	1.339	2.654
	7.062	8.240	15.302	7.085	9.966	17.051	7.226	10.129	17.385	7.987	11.294	19.281	8.909	12.699	21.608	9.392	12.850	22.242
	36,6	37,3	37,0	34,8	36,0	35,5	36,8	37,2	37,1	38,0	37,6	37,8	38,0	35,9	36,8	38,1	35,7	36,4
Amsterdam	37	34	71	33	39	72	29	35	64	27	32	59	32	37	69	37	30	67
	248	330	578	244	435	679	232	390	622	201	355	556	241	412	653	284	320	604
	1,3	1,5	1,4	1,2	1,6	1,4	1,2	1,4	1,3	1,0	1,2	1,1	1,0	1,2	1,1	1,1	0,9	1,0
Vlissingen	71	29	100	53	41	94	40	24	64	18	31	21	27	5	32	25	3	28
	315	280	595	352	408	760	264	244	508	133	34	167	175	67	242	196	43	239
	1,6	1,2	1,4	1,7	1,5	1,6	1,3	0,9	1,1	0,6	0,1	0,3	0,7	0,2	0,4	0,8	0,1	0,4
Antwerpen	369	355	724	390	405	795	416	430	846	504	521	1.025	619	641	1.260	664	686	1.350
	2.803	3.323	6.126	2.871	4.250	7.121	2.738	4.479	7.217	3.285	5.506	8.791	3.648	7.071	10.719	3.869	7.502	11.372
	14,5	15,0	14,8	14,1	15,3	14,8	13,9	16,4	15,4	15,6	18,3	17,2	15,6	20,0	18,2	15,8	20,5	18,5
Zeebrugge	92	89	181	111	111	222	91	86	177	103	102	205	100	101	201	108	109	217
	1.011	977	1.988	1.036	1.192	2.228	874	925	1.799	970	1.140	2.110	953	1.202	2.155	1.023	1.303	2.326
	5,2	4,4	4,8	5,1	4,3	4,6	4,5	3,4	3,8	4,6	3,8	4,1	4,1	3,4	3,7	4,2	3,6	3,8
Bremen	337	366	703	378	433	811	378	421	799	382	444	826	456	523	976	457	528	985
	2.125	2.471	4.596	2.147	3.151	5.298	2.199	3.042	5.241	2.306	3.402	5.708	2.538	4.133	6.671	2.567	4.181	6.748
	11,0	11,2	11,1	10,5	11,4	11,0	11,2	11,2	11,0	11,3	11,2	10,8	11,7	11,3	10,4	11,5	11,1	
Hamburg	402	382	784	467	439	906	462	427	889	495	444	929	555	518	1.073	592	552	1.144
	2.831	2.728	5.559	3.096	3.474	6.570	2.924	3.549	6.473	3.223	3.749	6.972	3.725	4.550	8.275	4.030	4.923	8.954
	14,7	12,3	13,4	15,2	12,5	13,7	14,9	13,0	13,8	15,4	12,5	13,6	15,9	12,9	14,1	16,3	13,5	14,1
Le Havre	257	250	507	314	298	612	273	263	536	253	261	514	308	306	614	288	278	566
	1.913	1.842	3.755	2.393	2.470	4.863	1.990	2.168	4.158	1.707	2.280	3.987	2.009	2.758	4.767	1.790	2.470	4.260
	9,9	8,4	9,1	11,7	8,9	10,2	10,1	7,9	8,9	8,1	7,6	7,8	8,6	7,8	8,1	7,2	6,8	6,9
Duinkerken	22	41	63	21	40	61	22	45	67	26	44	70	26	45	71	26	44	70
	131	537	668	119	490	609	142	525	667	121	553	674	151	619	770	203	695	894
	0,7	2,4	1,6	0,6	1,8	1,2	0,7	1,9	1,4	0,6	1,8	1,3	0,6	1,7	1,3	0,8	1,9	1,5
Marseille	143	153	296	168	198	366	182	189	371	172	183	355	194	188	382	244	244	488
	935	1.378	2.313	1.026	1.835	2.861	1.050	1.782	2.832	1.060	1.756	2.816	1.082	1.812	2.894	1.280	2.107	3.387
	4,3	6,3	5,4	5,1	6,7	5,0	5,4	6,4	6,0	5,1	5,8	5,6	4,7	5,2	5,0	5,3	5,8	5,6
Total	2.688	2.643	5.331	2.937	3.051	5.988	2.965	3.007	5.972	3.106	3.222	6.328	3.564	3.663	7.227	3.756	3.813	7.569
	19.274	22.106	41.380	20.369	27.671	48.040	19.639	27.233	46.872	20.993	30.069	51.062	23.431	35.323	58.754	24.634	36.394	61.028
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

• milliers de TEU  
• milliers de tonnes  
• part du total(%)

**Tableau 7 - Echanges intracommunautaires**

FLUX	Valeur millions d'ECU		Structure %		Evolutions 86/84 %
	1984	1986	1984	1986	
Nord-Sud	21563	25996	20,2	22,5	120,6
Sud-Nord	17904	19488	16,8	16,8	108,8
Est-Ouest	42148	47546	39,5	41,1	112,8
Ouest-Est	25143	22653	23,6	19,6	90,1
<b>TOTAL</b>	<b>106758</b>	<b>115683</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>108,4</b>

**Tableau 8 - Commerce européen, 1984-1986 (millions d'ECU)**

	1984	1985	1986
MONDE	809 357	874 675	796 004
INTRA CEE	417 465	466 742	490 360
(%)	(51,5)	(53,4)	(57,8)
EXTRA CEE	390 639	406 417	336 048

**Commentaire :**

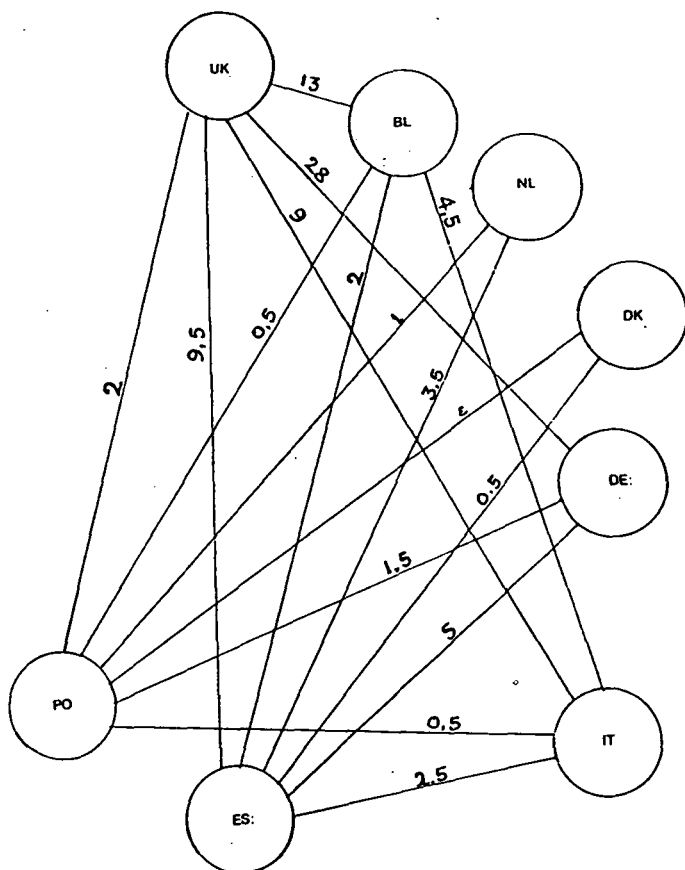
*Le commerce intra-communautaire est une part croissante du commerce extérieur des membres de la CEE.*

*Il résiste mieux que le commerce extra-communautaire aux éventuelles récessions.*

*Ces tendances devraient s'accroître avec l'application intégrale des dispositions de l'acte unique après 1992.*

ECHANGES INTRA COMMUNAUTAIRES

Schéma du trafic intra communautaire - 1984  
(milliers de tonnes)



(D'après Eurostat)

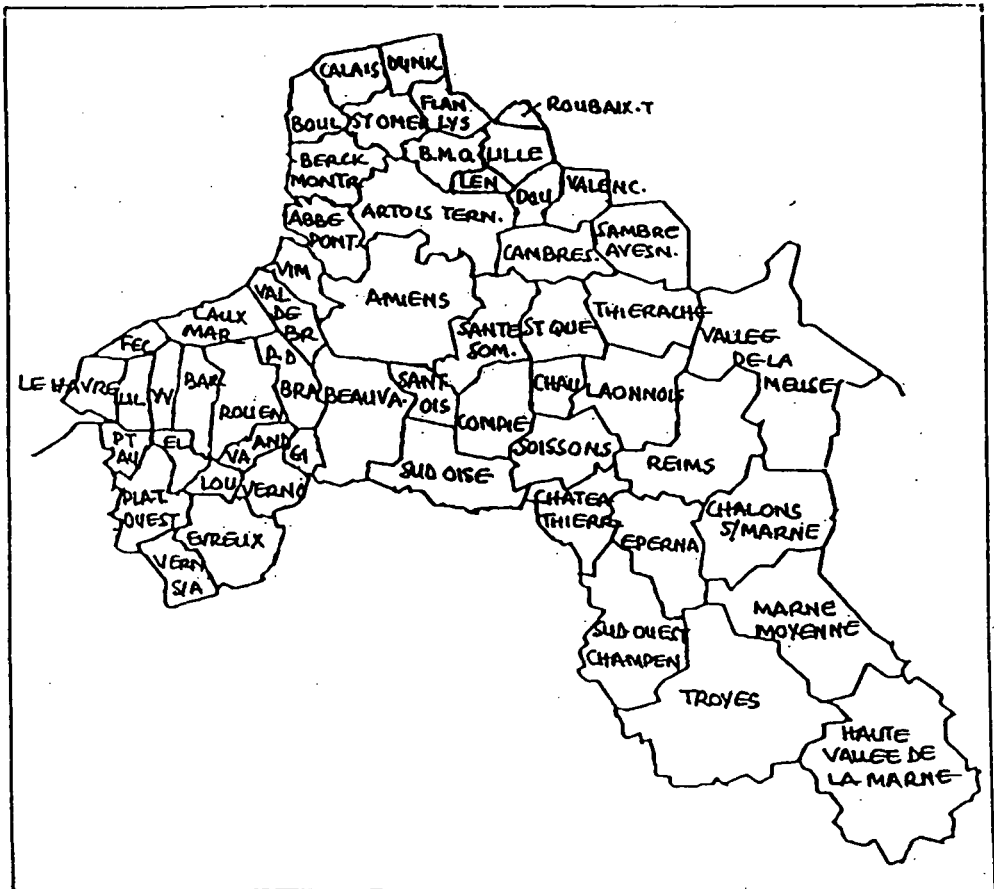
**Commentaire :**

En 1984 le trafic entre la Grande-Bretagne d'une part et la Belgique, l'Allemagne et l'Italie de l'autre atteignait 50 milliards de tonnes. Quelle proportion transitait par la France ? et y aurait transité si le lien fixe transmanche avait été en service ?

Entre l'Espagne et le Portugal d'une part et leurs principaux partenaires européens (France, Irlande et Grèce exclues) d'autre part, le trafic s'élevait à environ 28 milliards de tonnes. Tout ce qui passe par la France ne transite pas par les 4 régions du Nord. Mais ce trafic ira croissant au fur et à mesure que se feront sentir les effets de l'adhésion des deux pays méridionaux à la CEE.

Ce transit est-il et sera-t-il source de profits, ou de charges ?

## 2. Gros plan sur les quatre régions



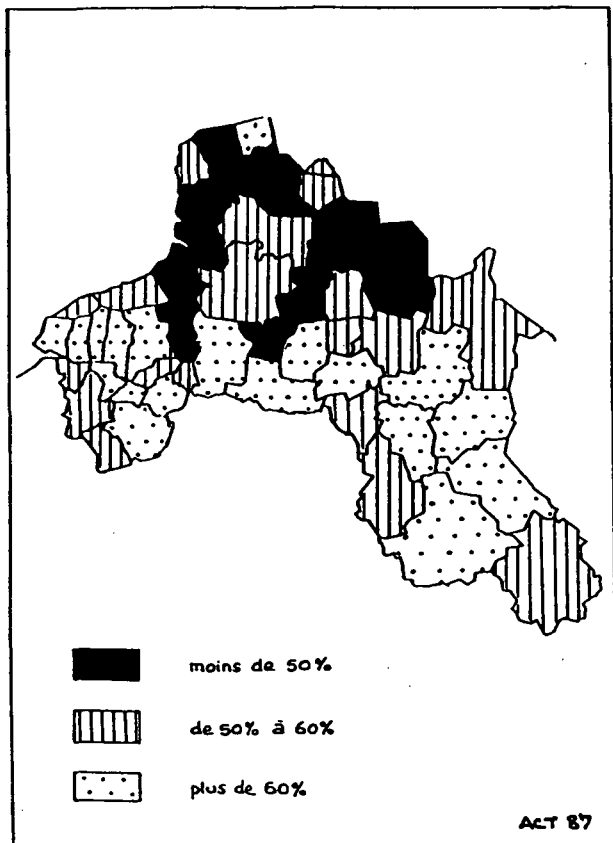
Carte IX. ZONES D'EMPLOI DES QUATRE REGIONS DU NORD DE LA FRANCE

L'espace des 4 régions renferme 55 zones d'emploi, qui se présentent comme des aires relativement autonomes de migrations alternantes.

Ces zones sont très inégales, aussi bien en superficie (Roubaix-Tourcoing : 218,6 Km<sup>2</sup>, Troyes : 4516,2 Km<sup>2</sup>) qu'en population (Gisors : 21967 habitants en 1982, Lille : 717 551). Leur poids dans l'espace étudié est donc fort différent. La représentation cartographique n'en rend qu'imparfaitement compte. Elle donne cependant une vision d'ensemble, à la fois globale et détaillée.

**Tableau 9 - Caractéristiques des zones d'emploi**

Zones d'emploi	Nombre de communes de la zone	Superficie km <sup>2</sup>	Population sans double compte en 1982	Densité des zones d'emploi hab/km <sup>2</sup>
Vallée de la Meuse.....	359	4 009,4	268 739	67,0
Reims.....	238	2 614,8	297 678	113,8
Châlons-sur-Marne.....	145	2 454,6	108 061	44,0
Épernay.....	143	1 760,4	92 565	52,6
Marne Moyenne.....	213	2 858,7	133 364	46,7
Sud-Ouest Champenois.....	140	1 986,4	70 513	35,5
Troyes.....	391	5 406,3	249 695	46,2
Haute Vallée de la Marne.....	274	4 515,2	125 320	27,8
Amiens.....	389	3 150,5	328 984	104,4
Château-Thierry.....	123	1 193,2	60 366	50,6
Sud Oise.....	210	1 942,4	321 547	165,5
Soissons.....	159	1 242,8	97 017	78,1
Beauvais.....	255	2 066,5	158 166	76,5
Compiègne.....	156	1 274,5	152 883	120,0
Santerre - Oise.....	72	576,7	29 185	50,6
Abbeville - Ponthieu.....	87	920,2	63 041	68,5
Vimeu.....	96	679,8	62 798	92,4
Santerre - Somme.....	211	1 419,6	89 747	63,2
Saint-Quentin.....	126	1 071,2	139 269	130,0
Chauny - Ternier - La Fère.....	74	593,7	67 427	113,6
Thiérache.....	130	1 400,6	73 620	52,6
Laonnois.....	205	1 867,5	96 271	51,5
Rouen.....	186	1 605,5	465 461	289,9
Barentin.....	66	521,9	59 517	114,1
Yvetot - Caudebec-en-Caux.....	44	407,9	33 503	82,1
Elbeuf.....	54	339,3	78 370	231,0
Vallée de l'Andelle.....	44	407,0	29 072	71,4
Louviers - Le Neubourg.....	59	482,9	51 903	107,5
Pays de Bray.....	66	734,4	34 308	46,7
Vallée de la Bresle.....	69	702,9	48 185	68,6
Caux maritime.....	151	1 014,5	112 161	110,6
Le Havre.....	75	628,8	296 007	470,8
Fécamp.....	37	235,1	39 167	166,6
Lillebonne.....	55	425,0	60 445	142,2
Pont-Audemer.....	70	606,5	37 432	61,7
Plateaux-Ouest.....	124	1 121,4	60 446	53,9
Évreux.....	162	1 457,5	126 906	87,1
Verneuil-sur-Avre.....	43	590,8	26 314	44,5
Vernon.....	78	699,5	74 198	106,1
Gisors.....	38	336,8	21 967	65,2
Roubaix - Tourcoing.....	25	218,6	408 537	1 869,0
Lille.....	100	660,9	717 551	1 085,8
Dunkerque.....	61	748,4	263 778	352,5
Flandre - Lys.....	54	694,4	107 892	155,4
Douaisis.....	64	476,6	244 092	512,2
Valenciennois.....	82	634,8	360 345	567,7
Cambrésis.....	150	1 159,9	184 864	159,4
Sambre - Avesnois.....	151	1 407,5	250 632	178,1
Artois - Ternois.....	354	2 202,3	223 978	101,7
Lens.....	45	318,1	379 958	1 194,4
Bassin minier ouest.....	105	692,6	284 901	411,4
Saint-Omer.....	81	706,3	105 619	149,5
Calaisis.....	63	693,3	146 976	212,0
Boulonnais.....	75	640,4	158 180	247,0
Berk - Montreuil.....	140	1 160,1	95 636	82,4



**Carte X. RESIDENCES "TOUT CONFORT"**

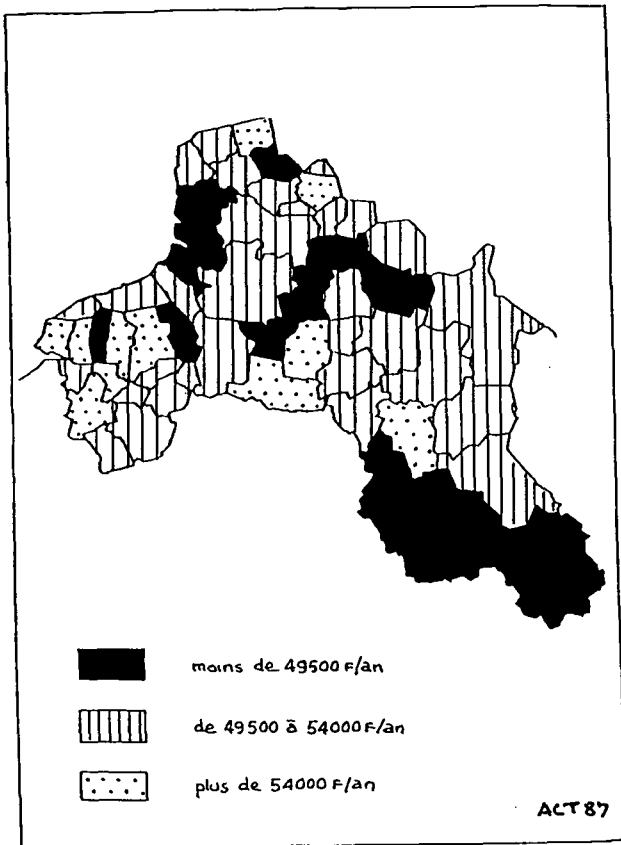
- .19 zones classées favorisées
- .19 zones classées intermédiaires
- .17 zones classées défavorisées.

**Commentaire :**

Les situations les plus favorables sont toutes (à l'exception de Dunkerque) dans la partie méridionale de l'espace étudié : Sud de la Picardie de Soissons à Beauvais, le centre de la Haute-Normandie autour d'Evreux, Rouen et Le Havre, enfin un bloc Champenois autour de Reims, Epernay, Châlons, Vitry et Troyes.

Dans la partie septentrionale quelques aires maintiennent une position intermédiaire. Ce sont tout d'abord Lille-Roubaix-Tourcoing et Amiens-Arras-Beauvais ébauchent dans le prolongement de Beauvais une sorte de couloir Paris-Roubaix, l'Est Picard avec St Quentin et Laon, la vallée de la Meuse et le Boulonnais.

Dans le Sud, à l'inverse, noter la mauvaise situation du Pays de Bray et du Santerrois de l'Oise.



Carte XI. SALAIRE MOYEN 1980

- . 11 zones classées favorisées
- . 30 zones classées intermédiaires
- . 14 zones classées défavorisées

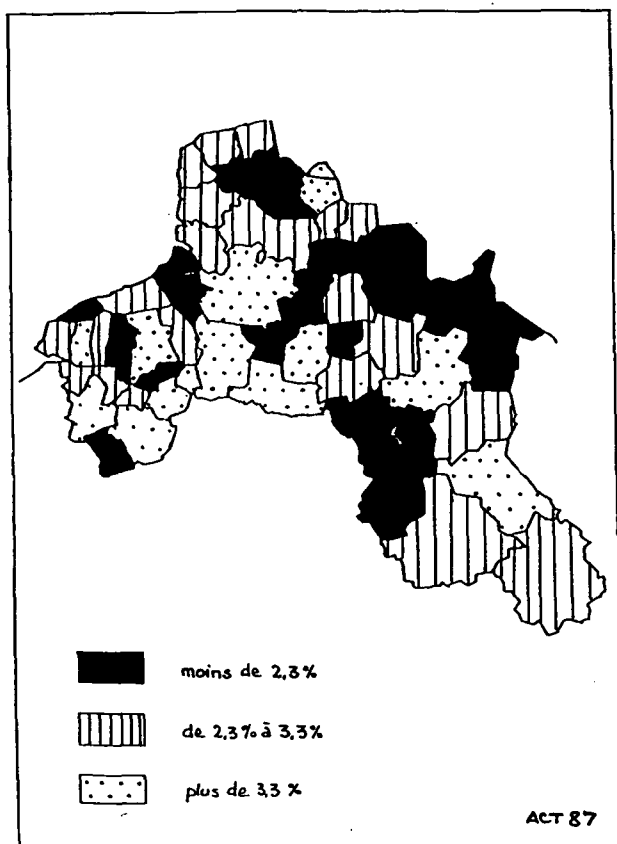
Commentaire :

Décrit par la valeur du salaire moyen en 1983, l'espace des quatre régions présente de réelles similitudes avec la présentation précédente. Neuf des onze situations les plus favorables se trouvent dans la partie Sud : Compiègne-Sud Oise, Epernay et un ensemble Normand autour de Rouen, Le Havre et Elbeuf. Au Nord, Lille et Dunkerque paraissent plus isolés.

Les zones les plus défavorisées, toutefois, ne sont pas cantonnées dans la partie septentrionale. Trois ensembles se détachent : une aire littorale entre Montreuil et Vimeu, un arc constitué de la Thierache, du Cambrésis et du Santerrois, la Champagne méridionale de Chaumont à Sezanne, par Troyes. S'y rajoutent trois zones Normandes (Fecamp, Liilebonne et Pays de Bray) et la zone Flandre-Lys.

Dans une situation intermédiaire se trouvent la périphérie de la Haute-Normandie, un vaste ensemble Picard-Champenois de St Quentin à St Dizier et de Charleville à Château-Thierry, et le couloir de Paris vers le Nord, continué ici à l'Ouest vers Calais et Boulogne et à l'Est vers Valenciennes.



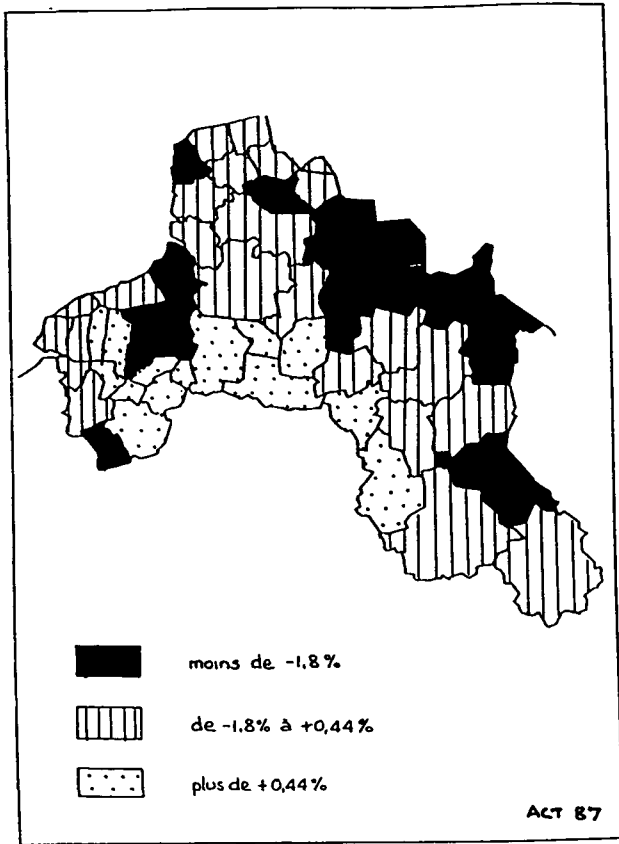


Carte XII. PROPORTION DE DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, 1982

- . 14 zones classées favorisées
- . 21 zones classées intermédiaires
- . 20 zones classées défavorisées.

La plus grande imbrication des différentes situations, favorables, intermédiaires et défavorables, ne saurait masquer le fait que onze des treize zones les plus favorables (ou les moins défavorisées) sont situées dans la partie méridionale, dont six dans la couronne Nord et Ouest de l'Île-de-France.

Les situations les plus mauvaises se trouvent dans l'axe (discontinu) qui va de la Vallée de la Meuse à St Omer et se prolonge par l'arc Thiérache-Cambresis-Santerrois, dans le triangle Sezanne-Epernay-Château Thiery, dans l'arc Vimeu-Vallée de la Bresle et dans un certain nombre d'autres zones isolées (Fecamp, Barentin, Vallée de l'Andelle, Verneuil, Chauny).



**Carte XIII. TAUX NET DE MIGRATION D'ACTIFS, 1975-1982**

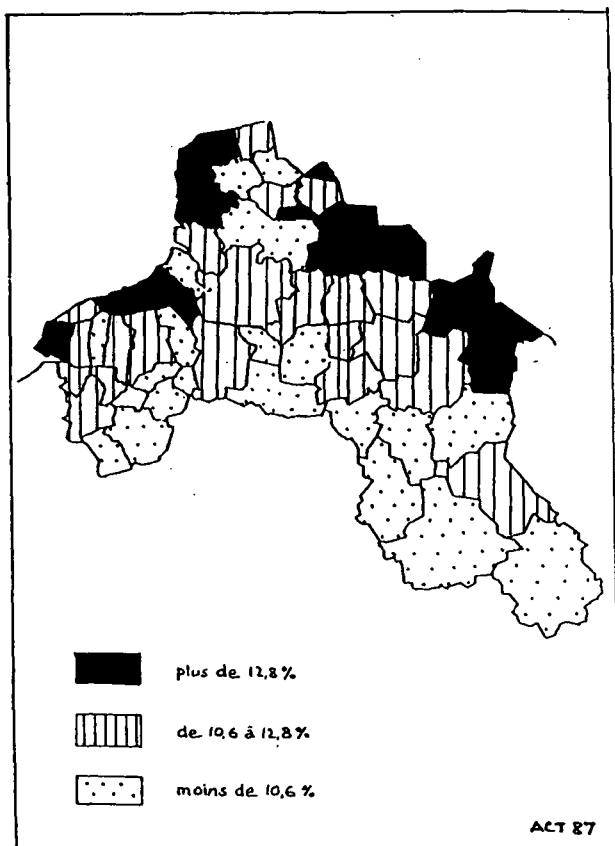
- . 14 zones classées favorisées
- . 24 zones classées intermédiaires
- . 17 zones classées défavorisées.

Commentaire :

L'espace des quatre régions apparaît ici découpé en trois grandes aires formant des arcs successifs autour de l'Île-de-France. Le premier arc est constitué de zones limitrophes ou très proches de la région parisienne, il va de Sezanne à Evreux et pousse une excroissance par la vallée de la Seine jusqu'à Elbeuf et Yvetot (en évitant Rouen) : c'est là que le taux net de migration d'actifs, positif, est le plus élevé.

Le deuxième arc qui s'étend de Chaumont-sur-Marne au Havre en passant par Laon et Amiens regroupe des zones en situation intermédiaire. Il est toutefois interrompu par des aires plus défavorisées (St Quentin, Vimeu-Vallée de la Bresle, Rouen-Pays de Bray notamment).

Dans le troisième arc se trouvent la majeure partie des zones les plus défavorisées, de St-Dizier à Boulogne, en passant par Charleville, Valenciennes et Lens.



Carte XIV. TAUX DE CHOMAGE (ANPE), 1983

- . 20 zones classées favorisées
- . 22 zones classées intermédiaires
- . 13 zones classées défavorisées.

Commentaire :

La cartographie du taux de chômage décrit grossièrement l'espace des quatre régions dans ses deux composantes structurales.

C'est tout d'abord la succession des trois arcs. Le premier, de Verneuil-sur-Avre à Sezanne, et même à Chaumont, regroupe la majeure partie des zones les moins touchées. L'arc intermédiaire de St Dizier à Pont-Audemer en passant par Reims, Laon, Amiens et Rouen n'est interrompu que par quelques zones du premier groupe (Châlons, Pays de Bray, Yvetot). Le troisième, de Charleville au Havre par Valenciennes et Calais regroupe la totalité des treize zones les plus défavorisées.

Mais on voit aussi, perturbant la première structure, apparaître le couloir de Paris vers le Nord, avec ici, la situation relativement bonne (en 1983) de l'Arcois, de St Omer et de la zone Flandre-Lys.

Tableau 10 - Elaboration de l'indice composite de situation 1980-83 (I)

	Limites	Classes
<u>LTC</u> : % résidences principales "tout confort" en 1982	< 50%	3
	de 50 à 60%	2
	> 60%	1
<u>S</u> : Salaire moyen en 1980	< 49500 F/an	3
	de 49500 à 54000 F/an	2
	> 54000 F/an	1
<u>TCh 83</u> : Taux de chômage moyen (ANPE) en 1983	> 12,8 %	3
	de 10,6 à 12,8%	2
	< 10,6 %	1
<u>&lt; 1er Cy</u> : Proportion de la population âgée de 15 ans au moins ayant au plus le BEPC (en 1982)	< 57,8%	3
	de 57,8 à 65,9%	2
	> 65,9%	1
<u>TM</u> : Taux net de migration 1975-1982	- 3% <	3
	de -3 à +0,9%	2
	> 1%	1
<u>TMA</u> : Taux net de migration d'actifs 1975-1982	- 1,8% <	3
	de +0,44% à -1,8%	2
	> +0,44%	1
<u>TCad</u> : Taux de cadres dans la population active en 1982	< 23,4%	3
	de 23,4 à 27,5%	2
	> 27,5%	1
<u>For Sup</u> : Proportion de la population âgée de 15 ans au moins titulaire d'un diplôme supérieur en 1982	< 2,3%	3
	de 2,3 à 3,3%	2
	> 3,3%	1
<u>TQO</u> : Proportion d'ouvriers qualifiés parmi les ouvriers en 1982	< 43,3%	1
	de 43,3% à 49,9%	2
	> 49,9%	3
<u>T Ter</u> : Proportion d'emplois tertiaires dans l'emploi total en 1982	< 45%	3
	de 45 à 55%	2
	> 55%	1

Tableau 11 - Elaboration de l'indice composite de situation 1980-83 (II)

	LTC	S	Tch 83	<ler Cy	TM	TMA	TCad	For Sup	TQO	TTer		G
Vallée de la Meuse	2	2	3	3	3	3	2	3	2	2		D
Reims	1	2	2	1	2	2	1	1	2	1		B
Châlons-sur-Marne	1	2	1	1	3	2	1	2	1	1		B
Epernay	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3		F
Marne moyenne	1	2	2	2	2	3	2	1	2	2		B
Sud-Ouest champenois	2	3	1	3	2	1	3	3	3	3		F
Troyes	1	3	1	2	2	2	2	2	3	2		F
Haute Vallée de la Marne	2	3	1	2	2	2	2	2	1	2		B
CHAMPAGNE-ARDENNE												
Amiens	2	2	2	2	2	2	1	1	2	1		B
Château Thierry	3	2	1	3	1	1	2	3	3	2		F
Sud Oise	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2		A
Soissons	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2		C
Beauvais	1	2	2	2	1	1	2	1	2	2		B
Compiègne	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2		A
Santerre (Oise)	3	2	1	3	1	1	2	3	3	3		F
Abbeville-Ponthieu	3	3	2	3	2	2	3	2	3	2		D
Vimeu	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3		E
Santerre (Somme)	3	3	2	3	2	2	3	3	3	3		E
Saint-Quentin	2	3	2	3	3	3	3	2	3	2		D
Chauny-Tergnier-La Fère	2	2	2	3	3	3	3	3	2	2		D
Thiérache	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3		E
Laonnois	2	2	2	2	3	2	2	2	2	1		C
PICARDIE												
Rouen	1	1	2	1	3	3	1	1	1	1		F
Barentin	1	1	2	3	1	1	3	3	2	3		F
Yvetot-Caudebec-en-Caux	1	3	1	2	1	1	2	2	1	2		B
Elbeuf	1	1	2	3	1	1	3	2	1	3		F
Vallée de l'Andelle	2	2	1	3	1	1	3	3	2	3		F
Louviers-Le Neubourg	1	2	2	2	1	1	2	2	1	3		B
Pays de Bray	3	3	1	3	3	3	3	2	3	3		E
Vallée de la Bresle	3	2	3	3	2	3	3	3	3	3		E
Caux maritime	2	2	3	2	1	2	2	2	2	2		D
Le Havre	1	1	3	1	3	2	1	2	1	1		F
Fécamp	2	3	2	3	2	2	3	3	1	2		D
Lillebonne	1	1	2	2	1	2	2	1	1	3		B
Pont-Audemer	2	2	2	3	2	2	3	2	2	2		C
Plateaux Ouest	2	1	2	3	1	2	3	1	3	3		F
Evreux	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1		A
Verneuil-sur-Avre	2	2	1	3	2	3	3	3	3	3		D
Vernon	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3		B
Gisors	2	2	1	2	1	1	3	1	3	2		F
HAUTE-NORMANDIE												
Roubaix-Tourcoing	2	2	3	2	3	2	2	1	3	2		D
Lille	2	1	2	1	3	2	1	1	2	1		B
Dunkerque	1	1	2	2	2	2	1	2	1	2		B
Flandre-Lys	3	3	1	3	2	2	2	3	2	2		F
Douaisis	3	2	3	2	3	3	2	2	1	2		F
Valenciennois	3	2	3	2	3	3	2	2	1	2		D
Cambrésis	3	3	3	2	3	3	2	3	2	2		D
Sambre Avesnois	3	2	3	2	3	3	2	3	1	3		D
Artois-Ternois	2	2	1	2	2	2	1	2	2	1		B
Lens	3	2	3	3	3	3	3	3	2	2		D
Bassin minier Ouest	3	2	2	2	3	3	2	3	1	2		D
Saint-Omer	3	2	1	3	2	2	3	3	3	3		D
Calaisis	3	2	3	3	2	2	2	2	1	2		D
Boulonnais	2	2	3	3	3	3	2	2	3	1		D
Berck-Montreuil	3	3	3	3	2	2	2	2	1	1		F
NORD-PAS-DE-CALAIS												

### 3. Analyse inter-régionale

#### 3.1. DYNAMIQUE SOCIALE

Tableau 12 - Population totale : évolution selon les recensements

	1872	1891	1911	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982
Champagne					milliers d'habitants					
Ardenne ...	1212,8	1258,3	1210,7	1126,7	1049,1	1133,4	1205,8	1279,3	1336,8	1345,9
Picardie ..	1504,3	1492,2	1459,8	1353,6	1290,6	1385,6	1481,4	1578,5	1678,6	1740,3
Haute Normandie ..	1167,9	1189,3	1201,0	1219,5	1162,0	1274,2	1397,8	1497,4	1595,7	1655,4
Nord-Pas de-Calais ..	2210,8	2612,3	3031,5	3202,6	3086,9	3376,3	3660,3	3815,9	3913,8	3932,9
4 Régions ..	6095,8	6552,1	6903,0	6902,4	6588,6	7169,5	7745,3	8171,1	8524,9	8684,5
%	(16,19)	(16,40)	(16,64)	(16,47)	(16,26)	(16,76)	(16,65)	(16,41)	(16,19)	(15,98)
FRANCE ....	37652,7	39946,5	41479,0	41911,5	40506,6	42777,2	46520,0	49780,5	52655,8	54334,9

(INSEE)

#### Commentaire :

*La population des 4 régions représentait en 1982 un peu moins de 16% de la population française totale. Cette proportion n'a guère varié au cours du siècle écoulé. On note toutefois une lente tendance à la regression, depuis 1954, du poids des 4 régions dans l'ensemble français.*

*Champagne-Ardenne, Picardie et Haute-Normandie ont connu des évolutions très semblables : diminution ou stagnation de la population entre 1872 et 1946, progression régulière ensuite. Le Nord-Pas-de-Calais a bénéficié d'une évolution irrégulière durant la première période et a, comme les trois autres, crû à un rythme régulier ensuite. Dans les quatre cas, toutefois, celui-ci tend à se ralentir dans la période récente.*

Tableau 13 - Population : croissance naturelle et migrations

	Taux brut de reproduction du moment	Taux de fécondité générale	Taux net d'émigration intérieure 1975-82
	pour 100 femmes	0/00	%
Ile de France	88	59,1	4,40
Champagne-Ardenne	96	62,9	2,52
Picardie	97	63,8	- 0,41
Haute-Normandie	99	65,4	0,39
Centre	90	57,9	- 2,89
Basse Normandie	97	63,4	0,82
Bourgogne	90	58,3	- 0,76
Nord-Pas-de-Calais	107	71,2	3,28
Lorraine	93	61,1	3,84
Alsace	87	58,1	0,04
Franche-Comté	98	63,2	1,48
Pays de la Loire	99	64,6	- 1,13
Bretagne	95	60,8	- 2,04
Poitou-Charentes	87	55,9	- 0,81
Aquitaine	82	52,1	- 3,27
Midi-Pyrénées	78	49,1	- 2,18
Limousin	75	47,8	- 2,64
Rhône-Alpes	93	59,5	- 0,90
Auvergne	83	52,5	- 0,38
Languedoc-Roussillon	84	52,8	- 6,35
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	86	53,6	- 5,11
Corse	90	55,4	- 4,95
Ensemble	91	59,3	0,00

(INSEE)

"Le taux de reproduction du moment est le nombre moyen de filles que mettrait au monde une génération de femmes ayant à chaque âge la fécondité de la période considérée mais non soumise à la mortalité.

Le taux de fécondité générale est le rapport de naissances au nombre moyen de femmes âgées de 15 à 49 ans (rapporté à 1 000 femmes). Le taux de fécondité par âge est le rapport du nombre de naissances issues de femmes d'un âge donné à la population féminine de cet âge".(SIRF)

Le taux net d'émigration intérieure est la différence entre l'émigration intérieure et l'immigration intérieure.

### Commentaire :

Les quatre régions bénéficient des taux de croissance démographique naturelle les plus élevés en France (seuls les Pays de la Loire, la Franche-Comté et la Basse-Normandie font aussi bien). A l'exception de la Picardie, elles sont affectées d'un taux d'émigration positif, particulièrement élevé en Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne.

Tableau 14 - Population étrangère en 1982

	Proportion d'étrangers dans la population totale	Provenance des étrangers (% population étrangère)		
		Europe du Sud	Afrique du Nord	Autre proven.
Champagne Ardenne	5,4	40	39	21
Ardennes	6,5	31	48	21
Aube	6,1	47,5	29,5	23
Marne	4,9	44	36	20
Haute Marne	4,2	33,5	44,5	22
Picardie	4,6	40	34	26
Aisne	3,8	44	30	26
Oise	7,0	39,5	37	23,5
Somme	2,4	38	32,5	29,5
Haute Normandie	3,4	30	41	29
Eure	3,3	33	31	36
Seine Maritime	3,4	29	45	26
Nord-Pas-de-Calais	5,0	25	50,5	24,5
Nord	6,3	27,5	52	20,5
Pas-de-Calais	2,7	16,0	44	40
FRANCE	6,8		38,5	

(INSEE)

**Commentaire :**

*Très peu nombreuse dans les deux départements de Haute-Normandie, la Somme et le Nord-Pas-de-Calais (moins de 3,5% des habitants), la population étrangère ne s'élève à des taux comparables au taux moyen national que dans les Ardennes, l'Aube, l'Oise et le Nord (entre 6,1 et 7,0%). Europe du Sud et Afrique du Nord en sont les deux principales provenances. La première est prédominante dans l'Aube, la Marne, l'Aisne et la Somme, la seconde dans la Seine-Maritime, le Nord, le Pas-de-Calais et les Ardennes.*



**Tableau 15 - Origine des immigrants intérieurs intercensitaires des 4 régions entre 1975 et 1982**

	CHA	PI	H.N	NPC
Ensemble des 4 Régions ..	19,8	23,7	16,3	24,6
Ile de France .....	21,5	48,1	32,3	21,1
Autres régions limitrophes	26,8	6,0	19,4	10,3
Reste de la France .....	18,2	11,0	21,3	22,6
Hors métropole .....	13,6	7,8	10,7	21,4
TOTAL .....	100	100	100	100
Taux d'immigration .....	7,32	10,12	7,91	2,89

(INSEE)

**Commentaire :**

*C'est de l'Ile de France que sont venus près de la moitié des immigrants intérieurs en Picardie entre 1975 et 1982, et près d'un tiers en Haute-Normandie.*

*Les provenances plus lointaines (d'au-delà des régions limitrophes) ne jouent qu'un rôle mineur dans l'immigration intérieure en Picardie (moins de 20%) ainsi qu'en Champagne-Ardenne et Haute-Normandie (moins d'un tiers). Ce n'est qu'en Nord-Pas-de-Calais qu'elles atteignent des proportions relativement élevées (44%).*

**Tableau 16 - Les originaires des 4 régions dans l'immigration intérieure des régions françaises entre 1975 et 1982**

	Immigration intérieure nette %	Taux d'immigration intérieure %	Part des 4 régions %
Ile de France	- 4,40	7,43	24,1
Champagne-Ardenne	- 2,52	7,32	-
Picardie	+ 0,41	10,12	-
Haute Normandie	- 0,39	7,91	-
Centre	+ 2,89	12,03	10,1
Basse Normandie	- 0,82	8,25	19,1
Bourgogne	+ 0,76	10,03	11,1
Nord-Pas-de-Calais	- 3,28	2,89	-
Lorraine	- 3,84	4,77	26,8
Alsace	- 0,04	5,18	11,4
Franche-Comté	- 1,48	6,78	13,4
Pays de la Loire	+ 1,13	7,81	9,9
Bretagne	+ 2,04	7,95	9,9
Poitou-Charentes	+ 0,81	9,29	8,6
Aquitaine	+ 3,27	9,70	10,8
Midi-Pyrénées	+ 2,18	9,03	8,9
Limousin	+ 2,64	10,28	6,7
Rhône-Alpes	+ 0,90	6,64	13,6
Auvergne	+ 0,38	8,05	8,1
Languedoc Roussillon	+ 6,35	13,44	9,7
Provence, Alpes, Côte d'Azur	+ 5,11	11,63	12,6
Corse	+ 4,95	12,30	6,7

(INSEE)

**Commentaire :**

*Les originaires des quatre régions ne comptent vraiment dans l'immigration intérieure qu'en Ile-de-France, Lorraine et Basse-Normandie ; dans une moindre mesure, en Rhône-Alpes, Provence-Alpes, Côte d'Azur, Aquitaine, Franche-Comté, Bourgogne, Alsace et Centre.*

**Tableau 17 - Immigration intérieure nette selon le niveau de diplôme entre 1975 ET 1982 (%)**

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord Pas-de-Calais
Sans diplôme décl., ou CEP	- 1,20	0,55	- 0,20	- 0,30
BEPC, BE, BEPC	- 3,88	- 1,06	- 1,48	- 1,41
CAP, BEP, etc	3,35	0,41	0,19	- 1,14
Niveau Bac	- 4,88	- 0,76	- 1,76	- 1,78
Niveau 1er cycle Sup.	- 8,04	- 1,09	0,24	- 2,09
2ème cycle Sup. et plus	- 8,31	1,15	4,25	- 3,67
Ensemble population adulte non étudiante	- 2,35	0,30	- 0,17	- 0,76

(INSEE)

**Commentaire :**

*En Champagne-Ardenne et en Nord-Pas-de-Calais, l'émigration nette s'accroît régulièrement lorsque s'élève le niveau de diplôme (seule exception : CAP, BEP, etc). La Picardie et surtout la Haute-Normandie, au contraire, attirent les plus diplômés.*

Tableau 18 - Immigration intérieure nette selon les catégories socio-professionnelles entre 1975 et 1982 (%)

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord Pas-de-Calais
Agriculteurs	- 0,33	- 0,10	- 0,70	- 0,87
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	- 2,39	- 0,50	0,16	- 2,04
Cadres et Prof.intellec tuelles supérieures	- 5,16	4,20	2,90	- 6,34
dont .fonction publ. et assimilé	- 3,54	3,48	5,11	- 3,95
.entreprises	- 7,29	4,19	1,36	- 7,93
Professions intermédiaires	- 5,00	1,43	0,26	- 4,64
dont .fonction publique et assimilé	- 5,19	0,25	0,73	- 3,53
.entreprises	- 5,24	2,58	0,38	- 4,49
Employés	- 4,59	- 2,60	- 1,13	- 7,19
dont .fonction publique et assimilé	- 4,53	- 2,76	0,09	- 9,17
.entreprises	- 4,40	- 1,50	- 1,48	- 5,13
Ouvriers	- 1,55	- 0,10	0,02	- 2,08
dont .industries	- 2,27	0,18	0,15	- 2,18
.artisanat	- 1,01	- 0,45	- 0,07	- 1,91
Sans activité profes sionnelle	- 2,10	- 1,71	0,14	- 2,04
Ensemble de la population active	- 2,97	- 0,28	0,08	- 3,92

(INSEE)

### Commentaire :

*En Champagne-Ardenne, entre 1975 et 1982, le taux net de départ chez les salariés était d'autant plus fort, que la position socio-professionnelle était élevée. Il en est à peu près de même en Nord-Pas-de-Calais, avec en outre une importante fuite des employés. Dans ces deux régions le départ des cadres d'entreprises paraît assez inquiétant.*

*La Picardie et la Haute-Normandie au contraire ont accueilli des cadres supérieurs et moyens supplémentaires, cependant que chez les employés le solde était négatif.*

**Tableau 19 - Taux d'immigration et taux d'émigration intérieur selon les catégories socio-professionnelles entre 1975 et 1982 (%)**

	Champagne Ardenne		Picardie		Haute Normandie		Nord-Pas-de-Calais	
	Taux im.	Taux émi.	Taux im.	Taux émi.	Taux im.	Taux émi.	Taux im.	Taux émi.
Agriculteurs	0,95	1,29	1,86	1,96	1,45	2,15	0,36	1,24
Artisans, commerçants								
Chefs d'entreprises	6,62	9,01	9,10	9,61	8,55	8,38	2,41	4,46
Cadres et profession intel lectuelles supérieures	22,00	27,17	29,02	24,81	25,58	22,67	11,16	17,50
dont . fonction publ. et assimilé	29,37	32,92	33,44	29,95	30,86	25,74	13,96	17,92
. entreprises	18,90	26,19	28,48	24,29	24,95	23,59	11,17	19,10
Professions intermédiaires	11,56	16,57	16,32	14,88	12,76	12,49	4,62	9,27
dont . fonction publ. et assimilé	12,52	17,72	15,39	15,14	14,06	13,33	5,36	8,89
. entreprises	9,71	14,96	16,12	13,53	11,36	10,98	3,88	8,38
Employés	9,49	14,09	12,09	14,70	9,05	10,18	3,49	10,68
dont . fonction publ. et assimilé	13,03	17,57	13,14	15,90	11,15	11,06	4,14	13,92
. entreprise	7,79	12,19	12,34	13,84	8,45	9,94	2,79	7,93
Ouvriers	4,42	5,97	5,98	6,09	4,89	4,87	1,65	3,74
dont . industrie	4,74	7,01	7,60	7,42	5,26	5,11	1,79	3,98
. artisanat	4,17	5,18	4,72	5,17	4,50	4,57	1,48	3,40
Sans activité profession- nelle	4,38	6,48	5,36	7,08	4,66	4,81	1,75	3,80
Ensemble de la population active	7,55	10,53	10,54	8,44	8,44	8,53	3,74	7,07

(INSEE)

**Commentaire :**

*La mobilité géographique est en général d'autant plus grande que le niveau socio-professionnel est élevé. Elle est également plus forte dans la fonction publique (où elle atteint près d'un tiers chez les cadres de la fonction publique en Picardie et Champagne-Ardenne) que dans les entreprises. Toutefois les taux relativement faibles qu'enregistre le Nord-Pas-de-Calais contrastent avec ceux des trois autres régions. L'écart relatif entre le taux d'émigration et le taux d'immigration y est d'autant plus préoccupant.*

**Tableau 20 - Les originaires d'Ile de France dans l'immigration intérieure entre 1975 et 1982 (%)**

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord Pas-de-Calais
Agriculteurs	22,0	37,2	39,2	11,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	33,6	56,3	54,0	32,5
Cadres et prof. intel. supérieures	25,7	48,7	40,0	32,4
Professions intermédiaire	22,6	49,3	34,5	25,8
Employés	22,2	51,9	33,2	32,8
Ouvriers	22,5	50,8	37,2	22,5
Sans activité profes- sionnelle	21,6	45,3	28,1	24,6
Ensemble	23,5	50,6	37,1	28,5

(INSEE)

**Commentaire :**

*La part des originaires d'Ile-de-France dans l'immigration intérieure atteint 50% en Picardie et 37% en Haute-Normandie. C'est chez les patrons (petits et grands) qu'elle est la plus grande. Dans les autres catégories, aucune tendance générale. Proportion relativement élevée chez les employés en Picardie et Nord-Pas-de-Calais ; et plutôt faible en Champagne-Ardenne et Haute-Normandie.*

**Tableau 21 - Les migrants vers l'Ile de France dans l'émigration intérieure entre 1975 et 1982 (%)**

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord Pas-de-Calais
Agriculteurs	4,8	7,3	3,4	3,5
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	14,6	20,9	19,5	13,4
Cadres et professions intellectuelles sup.	30,2	35,6	36,0	33,5
Professions interméd.	24,1	33,0	29,8	26,2
Employés	32,2	45,0	37,1	39,3
Ouvriers	19,4	35,4	23,8	21,8
Sans activité profes- sionnelle	18,4	23,2	15,2	17,7
Ensemble	25,8	36,8	30,4	30,2

(INSEE)

**Commentaire :**

*L'Ile-de-France attire beaucoup les employés : 45% de ceux qui ont quitté la Picardie entre 1975 et 1982 résidaient en région parisienne lors du dernier recensement ; 39% également de ceux du Nord-Pas-de-Calais et 37% de ceux de Haute-Normandie.*

*L'attraction de la capitale est très forte aussi chez les cadres supérieurs (et assimilés), notamment en Picardie et Haute-Normandie.*

**Tableau 22 - Population active en 1982**

	Total 000	Agri. %	IAA %	Industr. hors IAA %	BTP %	Comm. %	Transport %	Service march. (1) %	Service non march.%
Champagne-Ardenne	525,1	10,9	4,3	26,7	7,2	10,9	4,1	19,2	16,7
Picardie	670,3	8,6	4,5	28,8	7,0	11,2	4,2	20,2	15,5
Haute-Normandie	659,5	6,3	2,8	28,8	8,2	11,7	6,2	20,5	15,5
Nord-Pas-de-Calais	1351,6	5,0	3,6	29,7	8,1	13,1	4,0	20,0	16,5
FRANCE	21471,8	8,2	2,9	23,1	8,3	11,9	4,1	24,0	17,5

(INSEE)

(1) y compris : location, crédit-bail, immobilier, assurances, organismes financiers.



**Tableau 23 - Chômeurs de plus d'un an d'ancienneté : évolution 1976 - 1986 (en points)**

	moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus
Champagne Ardenne	19,4	25,8	30,6
Picardie	12,4	19,1	21,3
Haute Normandie	16,1	19,9	24,4
Nord-Pas-De-Calais	13,2	18,4	17,8
Ensemble de la France	12,6	15,6	18,6

(Ministère du Travail)

**Commentaire :**

*L'accélération du chômage de longue durée est très vive en Champagne-Ardenne entre 1976 et 1986, et, dans une moindre mesure en Haute-Normandie.*

*Elle est plus proche de la moyenne nationale dans les deux autres régions.*

Tableau 24 - Taux de chômage ; 1980-86 (moyennes annuelles)

	1980	1982	1984	1986 (provisoire)	1984-86 (indice)
<b>Champagne-Ardenne</b>	6,6	8,5	10,5	11,5	101
Ardennes	8,5	10,7	13,0	13,3	95
Aube	5,5	7,2	9,1	10,4	106
Marne	6,6	8,3	10,0	11,5	106
Haute-Marne	5,8	8,2	10,3	10,8	97
<b>Picardie</b>	7,1	9,1	10,7	11,3	98
Aisne	7,8	10,2	12,2	12,6	95
Oise	6,1	7,7	8,8	9,5	100
Somme	7,5	9,7	11,7	12,3	97
<b>Haute-Normandie</b>	8,1	10,1	12,0	12,7	98
Eure	6,2	8,2	10,5	11,0	97
Seine-Maritime	8,9	10,8	12,6	13,4	98
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	8,6	10,6	12,9	13,6	97
Nord	8,4	10,4	12,7	13,3	97
Pas-de-Calais	9,0	10,8	13,2	14,0	98
<b>FRANCE</b>	6,3	8,1	9,7	10,5	100

(INSEE)

Commentaire :

*En 1985, c'est dans les départements d'industrie lourde (Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Seine-Maritime que les taux de chômage sont les plus élevés (> 13%).*

*L'Aube et l'Oise sont les seuls à se situer au-dessous de la moyenne française.*

*De 1984 à 1986, le taux croît plus vite que dans l'ensemble français dans l'Aube et la Marne, de manière identique dans l'Oise, moins vite ailleurs.*

Tableaux 25 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1985 à 1991  
(année moyenne)

REGION	Agriculture	Industrie	BGCA	Tertiaire
Champagne-Ardenne	- 2,5	- 0,8	- 0,3	0,1
Picardie	- 3,2	- 1,3	0,6	0,1
Haute-Normandie	- 3,2	0,4	0,3	- 0,1
Nord-Pas-de-Calais	- 3,1	- 1,7	- 0,1	0,1
France	- 3,2	- 1,3	- 0,6	0,5

(BIPE/INSEE)

**Commentaire :**

*Si l'on en croit les prévisions en matière d'emploi, l'agriculture champagnaise devrait mieux résister que celle des autres régions, qui regressedrait au rythme national.*

*Dans l'industrie, c'est la Haute-Normandie qui se comporterait le mieux et le Nord-Pas-de-Calais le plus mal.*

*Le déficit des quatre régions dans le tertiaire risque de ne pas être comblé, mais de s'accroître encore.*

### 3.2. DYNAMIQUE ECONOMIQUE

Tableau 26 - Autonomie et dépendance des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus en 1984

	Eff. Total de la rég. (T) 000	Effectif autonome (a) 000	Effectif dépendant (b) 000	Eff. Dép. Ile-De-Fr (c) 000	Effectif Contrôlé (d)0000	Degré d'autonomie % (e)	Coefficient d'infl. ext % (f)
Champagne Ardenne	113,7	64,6	49,0	37,0	5,9	56,8	8,4
Picardie	149,4	73,6	75,8	61,7	12,7	49,3	14,7
Haute Normandie	160,1	60,8	99,3	88,4	7,4	38,0	10,9
Nord-Pas- de-Calais	334,9	210,5	124,3	109,6	34,2	62,9	14,0
Ensemble des 4 Régions	758,1	409,5	348,4	296,7	60,2	54,0	12,8
FRANCE	3892,1	2554,9	1337,2	1100,8	1337,2	65,6	34,4

(SESSI)

Effectif dans la région :

a) siège dans la région

b) siège hors région

c) siège Ile-de-France

d) effectif hors région d'une entreprise région

e) a/Total

f) d/a + d

#### Commentaire :

*Le degré d'autonomie des entreprises de Haute-Normandie se révèle très faible. Quoique plus élevé, ceux de Picardie et de Champagne-Ardenne restent inférieurs à la moyenne française. Seul le Nord-Pas-de-Calais se hisse au niveau de celle-ci.*

*L'influence externe des entreprises des 4 régions reste très faible : même dans les situations les plus favorables (Picardie et Nord-Pas-de-Calais) elle se situe très au-dessous de la moyenne française.*

**Tableau 27 - Pénétration étrangère dans les entreprises industrielles de 20 salariés ou plus en 1985**

	Effectif salarié (000)			%
	Entr. à part étr.	Entr. cp. Français	Ensem. industrie	
Champagne	24.000	87.000	111.000	21,6
Picardie	43.000	104.000	147.000	29,2
Haute Normandie	33.000	124.000	157.000	21,0
Nord-Pas- de-Calais	46.000	284.000	330.000	13,9
Ensemble des 4 Régions	146.000	599.000	745.000	19,6
FRANCE	716.000	3123.000	3838.000	18,7

(SESSI)

**Commentaire :**

*Les capitaux industriels étrangers jouent un rôle moins important dans le Nord-Pas-de-Calais que dans l'ensemble de la France. Ailleurs, il est plus grand, particulièrement en Picardie.*

**Tableau 28 - Part des divers groupes dans les effectifs salariés de l'industrie régionale en 1980**

	Nationalés (Déf. 82)	Privés français	Privés étrangers	Hors groupe	TOTAL
Champagne Ardenne	9,4	25,9	10,0	54,7	100
Picardie	15,6	22,1	11,5	50,8	100
Haute-Normandie	25,8	23,6	8,1	42,5	100
Nord-Pas-de-Calais	21,0	27,7	4,6	46,8	100
FRANCE	21,8	24,4	6,3	47,5	100

(INSEE)

**Commentaire :**

*Plus anciennes, (1980 au lieu de 1984), les données de l'INSEE donnent des indications quelque peu différentes de celles du SESSI. Cela vient sans doute de la définition même de l'industrie, qui inclut les IAA pour l'INSEE et les exclut pour le SESSI.*

*IAA comprises, la force des entreprises proprement régionales, mesurée par leur effectif, (hors groupe) reste faible en Haute-Normandie, mais n'atteint pas la moyenne nationale en Nord-Pas-de-Calais. Elle lui est, en revanche, supérieure en Picardie et, surtout, en Champagne-Ardenne.*

*C'est dans ces deux dernières régions, par ailleurs, que les entreprises à capitaux étrangers sont les plus influentes.*

**Tableau 29 - Part des divers groupes dans la valeur ajoutée industrielle régionale en 1980**

	National. (déf. 82)	Privés Fr.	Privés Etr.	Hors Groupe	TOTAL
Champagne-Ardenne	11,5	29,0	9,7	49,6	100
Picardie	18,3	24,2	11,8	45,7	100
Haute-Normandie	29,3	19,6	20,6	30,5	100
Nord-Pas-de-Calais	25,1	28,1	6,6	40,2	100
FRANCE	28,7	23,5	9,7	38,1	100

(INSEE)

**Commentaire :**

*Mesurée en valeur ajoutée, la force des entreprises régionales varie dans le même sens qu'en effectif.*

*Le poids différend des entreprises à capitaux étrangers apparaît avec plus de netteté : modeste en Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne, élevé en Haute-Normandie.*

**Tableau 30 - Nombre d'entreprises créées selon la région du premier établissement taux de survie au 1er janvier 1985**

	1981		1982		1983		1984		84/81
	Créées	Taux de survie 1/1/85	Créées	Taux de survie 1/1/85	Créées	Taux de survie 1/1/85	Créées	Taux de survie 1/1/85	%
Champagne Ardenne	4486	60	4270	66	3866	74	3490	85	- 22,2
Picardie	5902	58	5208	66	4597	73	4843	84	- 17,9
Haute-Normandie	6063	54	5090	63	4856	70	5031	81	- 17,0
Nord-Pas-de-Calais	11193	59	10980	67	10466	73	10461	85	- 6,9
Ensemble des 4 Régions	27644		25548		23785		23825		- 13,8
FRANCE	242080	57	229599	65	209334	72	217389	83	- 10,2

(INSEE)

**Commentaire :**

*Les créations d'entreprises ont diminué entre 1981 et 1984 dans les 4 régions davantage (- 13,8%) que dans l'ensemble de la France (10,2%), seul le Nord-Pas-de-Calais faisant exception. Les taux de survie y sont du même ordre.*

*La Haute-Normandie semble toutefois présenter des conditions de survie inférieures aux autres.*



**Tableau 31 - Taux de défaillance par région**

Régions	Entreprises (BIC 83)	Défaillances			Taux de défaillance (1)	Classement régional
		1985	1986	Evolution (en %)		
Champagne-Ardenne	34190	529	493	- 6,8	1,4	14
Picardie	40723	664	709	6,8	1,7	5
Haute-Normandie	39345	495	643	29,9	1,6	7
Nord-Pas-de-Calais	88491	1213	1755	44,7	2,0	4
Ensemble des 4 Régions	202749	290	3600	24,1	1,8	-
FRANCE	1630356	26395	27768	5,2	1,7	-

(INSEE)

(1) Nombre de défaillances en 1986, rapporté au nombre d'entreprises (exprimé en %)

**Commentaire :**

*En dépit d'une forte progression des défaillances (+ 24,1% contre 5,2% pour l'ensemble de la France) les 4 régions n'a pas présenté en 1986 un taux de défaillance exceptionnellement élevé (1,8% contre 1,7%).*

*C'est en Nord-Pas-de-Calais que l'année 1986 a été la plus difficile.*

**Tableau 32 - Crédits recensés par le service central des risques par secteur d'activité économique (fin 1984)**

%	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas- de-Calais	Ensemble 4 Régions	FRANCE
Agriculture, sylvic pêche	15,8	15,7	10,3	4,1	9,6	4,3
Ind. Agric. Aliment	24,2	7,7	7,7	16,5	15,4	5,2
Prod.distrb.d'énerg	0,1	0,3	0,7	1,3	0,8	4,0
Industrie	18,5	34,7	26,6	34,4	30,0	29,3
B.G.C.A.	1,5	1,4	3,5	2,3	2,1	2,3
Commerce	27,0	26,2	24,7	16,4	21,5	13,1
Transport, télécom	1,1	1,3	8,9	2,6	2,8	9,9
Services marchands	4,5	5,8	8,8	10,2	8,0	12,2
Autres bénéficiair.	7,3	6,8	8,8	12,2	9,7	19,6

(Banque de France)

**Commentaire :**

*Recensés au lieu d'obtention (souvent la région parisienne, siège de l'entreprise), les crédits supérieurs à 500.000 F (risques) affectés aux quatre régions sont donc nettement sous-estimés. C'est le cas dans toutes les branches où le degré d'autonomie régionale est faible, et davantage pour la Haute-Normandie que pour les autres régions.*

*On ne peut manquer toutefois de relever la part prise en Champagne-Ardenne par l'Agriculture et les IAA : 40%, contre 25% dans l'ensemble des 4 régions et 9,5% pour la France entière. La contrepartie en est la part relativement faible du reste de l'industrie (il est vrai moins autonome). La modestie de la place du commerce en Nord-Pas-de-Calais, comparative-ment à son niveau dans les trois autres régions, attire également l'attention, d'autant qu'il y existe, dans ce secteur quelques entreprises puissantes (dans la VPC).*

**Tableau 33 - Investissement en robotique dans les petites et moyennes entreprises industrielles**

MF	1982			1983			1984		
	Indus.	Robot.	(%)	Indus.	Robot.	(%)	Indus.	Robot.	(%)
Champagne Ardenne	69,6	9,6	13,8	171,2	28,1	16,4	175,1	45,8	26,2
Picardie	42,6	4,4	10,3	74,3	12,9	17,4	130,8	34,2	26,9
Haute Normandie	35,8	14,5	40,5	72,9	9,6	13,2	75,8	17,8	23,5
Nord-Pas- de-Calais	97,4	6,2	6,4	279,8	87,6	31,3	332,7	138,5	41,6
Ensemble des 4 Régions	245,4	34,7	14,1	598,2	138,2	23,1	714,4	236,3	33,1
FRANCE	2180,0	175,0	8,0	4580,9	1160,0	25,3	4798,7	1557,5	32,5

(CEPME)

**Commentaire :**

*En 1984, dans l'ensemble des quatre régions un tiers des investissements des petites et moyennes entreprises industrielles se porte sur la robotique, contre 23% en 1983 et 14% l'année précédente. La progression est comparable à l'évolution française moyenne. Elle est tout à fait remarquable en ce qui concerne le Nord-Pas-de-Calais, moins vive toutefois dans les autres régions.*

**Tableau 34 - Répartition et densité des points d'informatisation (1985)**

	% du total	% du total province	Densité pour 10 000 actifs
Champagne-Ardenne	1,25	1,88	1,7
Picardie	1,73	2,60	1,9
Haute-Normandie	1,76	2,65	1,9
Nord-Pas-De-Calais	3,99	6,00	2,1
Ensemble 4 régions	8,73	13,13	
Toutes régions sauf Ile de France	66,45	100	
France .....	100		3,9

(AD1)

**Commentaire :**

*Les quatre régions n'abritent qu'une faible fraction des points d'informatisation, très inférieure à leur poids économique. Cela reste vrai si l'on ne considère que les régions de province : leur part n'est guère que de 13% contre presque 20% leur contribution au PIB (en 1984). Il n'est donc pas surprenant que la "densité" soit particulièrement faible : 2,1 maximum pour le Nord-Pas-de-Calais, à comparer à comparer à une "densité" moyenne évaluée à 2,4 pour l'ensemble de la province.*

**Tableau 35 - Crédit d'impôt recherche 1983-1985**

	1983/84	1984/85	1985/86
	millions de francs		
Champagne Ardenne..	3,8	2,6	18,8
Picardie .....	2,8	4,6	18,7
Haute Normandie ...	2,5	3,0	18,7
Nord Pas de Calais..	7,6	10,0	28,7
4 Régions .....	16,7	20,2	71,2
France hors Ile-d'f	136,7	158,1	431,7
Ile.de.France .....	226,9	291,2	663,3
TOTAL .....	363,8	449,3	1095,0
4 Régions/Province %	12,2	12,8	16,5
4 Régions/France %	4,6	4,5	6,5

(M.R.T.)

**Commentaire :**

*La part de la région dans l'ensemble du crédit d'impôt attribué aux entreprises non parisiennes (16,5%) est inférieure au poids démographique de ces régions (19,6% en 1982) à leur contribution au PIB (19,8% en 1984) dans la France de province. Mais elle est, comme celle de la plupart des autres régions, drastiquement amoindrie par la suprématie de l'Ile de France en matière de recherche privée (comme publique).*

Tableau 36 - Crédit d'impôt recherche (par départements) 1985/86

	Nombre de sociétés	Montant du crédit en MF
<b>Champagne Ardenne</b>	40	8,0
Ardennes	8	0,4
Aube	9	0,5
Marne	15	5,4
Haute-Marne	8	1,7
<b>Picardie</b>	65	18,7
Aisne	21	2,8
Oise	30	12,7
Somme	14	3,2
<b>Haute-Normandie</b>	46	15,8
Eure	18	5,2
Seine-Maritime	28	10,6
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	104	28,7
Nord	76	18,4
Pas-de-Calais	28	10,3
<b>Ensemble des 4 Régions</b>	255	71,2

(M.R.T.)

**Commentaire :**

*Noter la quasi absence des Ardennes et de l'Aube, et la faiblesse de la Haute-Marne, de l'Aisne et de la Somme.*

**Tableau 37 - Chercheurs**

	Chercheurs du secteur des entreprises et organismes professionnels		Chercheurs du secteur public (1)		TOTAL		
	1973	1983	1973	1983	1973	1983	Evolution %
Champagne Ardenne	97	204	10	6	107	210	+ 96,3
Picardie	535	549	10	41	545	590	+ 8,3
Haute Normandie	545	628	14	39	559	667	+ 19,3
Nord-Pas-de Calais	556	629	80	230	636	859	+ 35,1
Ensemble des 4 Régions	1733	2010	114	316	1847	2326	+ 25,9
PROVINCE	10506	14646	4686	11517	15189	26163	+ 72,2
FRANCE	27961	38269	11868	24059	39829	62328	+ 56,5
4 rég./prov. %	16,5	13,7	2,4	2,7	12,2	8,9	-

(M.R.T.)

(1) Hors Université

**Commentaire :**

*La proportion de chercheurs établis dans les quatre régions est nettement inférieure au poids démographique et économique de ces dernières dans la France de province.*

*Et elle a fortement diminué de 1973 à 1983.*

*On ne peut manquer d'être frappé par la quasi-absence de la recherche publique (moins de 3% des chercheurs de province affectés dans les quatre régions).*

*Parmi les régions, la Champagne-Ardenne se distingue par sa très mauvaise position en la matière.*

**Tableau 38 - Répartition des employés par diplômes regroupés et par régions en 1982**

REGION	Sans diplôme ou CEP %	BEPC seul %	CAP BEP	Bac, brevet professionnel %	> Bac	Bac et plus	
						%	Rang
Champagne-Ardenne .....	47,4	11,9	28,0	10,1	2,5	12,6	19
Picardie .....	50,4	12,0	25,7	10,2	1,7	11,9	21
Haute-Normandie .....	48,9	11,3	28,7	9,4	1,7	11,1	22
Nord Pas de Calais .....	43,6	14,4	27,5	12,1	2,4	14,5	12
France .....	46,2	11,9	26,2	12,5	3,2	15,7	

(INSEE)

**Commentaire :**

*En France en 1982, 15,7% de la population avait un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Seul le Nord-Pas-de-Calais se rapproche de cette proportion (14,5%). Les autres régions se situent à des niveaux très inférieurs. Elles occupent même à cet égard les derniers rangs parmi les régions françaises.*



**Tableau 39 - Répartition des ouvriers par diplômes regroupés et par régions en 1982**

REGION	Sans diplôme ou CEP	BEPC seul	CAP BEP	Bac, brevet professionnel	> bac	Bac et plus	
	%	%	%	%	%	%	Rang
Champagne Ardenne .....	70,8	2,5	24,6	2,0	0,1	2,1	21
Picardie .....	74,3	2,4	21,4	1,8	0,1	1,9	20
Haute Normandie .....	70,3	2,4	25,2	1,9	0,2	2,1	21
Nord Pas de Calais .....	67,9	2,9	26,8	2,2	0,2	2,6	14
FRANCE .....	67,9	3,0	26,1	2,7	0,3	3,0	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Mêmes remarques que pour le tableau précédent.*

**Tableau 40 - Répartition des cadres supérieurs et professions libérales par diplômes regroupés et par régions en 1982**

REGION	Sans diplôme	BEPC seul	CAP CAP	Bac, brevet professionnel	Bac + 2 ans	Diplôme sup.	
	%	%	%	%	%	%	Rang
Champagne Ardenne .....	11,8	7,3	10,1	20,1	12,9	37,8	22
Picardie .....	11,2	7,2	10,2	19,5	11,4	40,5	20
Haute Normandie .....	10,3	5,5	8,8	17,4	11,8	46,2	9
Nord Pas de Calais .....	8,7	6,8	8,7	18,4	14,3	43,1	15
FRANCE .....	10,6	5,8	7,4	18,5	11,6	46,1	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Champagne-Ardenne et Picardie occupent les derniers rangs en France pour la population de cadres supérieurs et professions libérales titulaires d'un diplôme du 3ème cycle ou équivalent. Seule la Haute Normandie se trouve au niveau de la moyenne française.*

**Tableau 41 - Répartition de la population active ayant un emploi par diplômes regroupés et par régions en 1982, secteur de l'agriculture, sylviculture, pêche**

REGION	Sans diplôme ou CEP %	BEPC seul %	CAP BEP %	Bac, Brevet professionnel %	Supérieur au bac	
					%	Rang
Champagne-Ardenne	72,8	3,5	16,1	6,2	1,4	11
Picardie	74,6	4,3	12,3	6,7	2,0	5
Haute-Normandie	79,7	3,4	12,2	4,8	0,9	14
Nord-Pas-De-Calais	73,6	4,4	15,7	5,2	1,2	12
FRANCE	77,8	3,2	13,2	4,7	1,3	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Les quatre régions se situent en moins mauvaise position que les observations précédentes avaient pu le faire supposer.*

*Cela tient vraisemblablement au stade d'évolution atteint par les entreprises agricoles. La Picardie occupe même une très honorable cinquième place, avec 2% de ses agriculteurs pourvus au moins du bac. En Haute-Normandie toutefois, la proportion d'agriculteurs ayant au plus le CEP dépasse la moyenne nationale.*

**Tableau 42 - Répartition de la population active ayant un emploi par diplômes regroupés et par régions en 1982, secteur des industries de biens de consommation**

REGION	Sans diplôme ou CEP %	BEPC seul %	CAP BEP %	Bac, Brevet professionnel %	Supérieur au bac	
					%	Rang
Champagne-Ardenne .....	68,1	4,5	19,3	4,7	3,3	13
Picardie .....	68,4	4,8	17,8	5,2	3,8	11
Haute-Normandie .....	65,1	5,1	20,1	5,2	4,4	5
Nord-Pas-de-Calais .....	67,7	5,5	18,2	5,4	3,2	15
France .....	60,5	5,8	21,2	7,5	5,0	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Dans ce secteur des industries de biens de consommation, aucune des quatre régions n'atteint la moyenne nationale, qu'il s'agisse du taux de diplômes égaux ou supérieur au bac ou de la proportion de ceux qui ont au plus le CEP.*

*Exception faite de la Haute-Normandie, elles se situent dans le troisième quart, dans l'échelle des régions françaises.*

**Tableau 43 - Répartition de la population active ayant un emploi par diplômes regroupés et par régions en 1982, secteur des services marchands**

REGION	Sans diplôme ou CEP %	BEPC seul %	CAP BEP %	Bac, Brevet professionnel %	Supérieur au bac	
					%	Rang
Champagne-Ardenne .....	41,8	6,7	23,7	10,7	17,1	16
Picardie .....	44,7	6,4	21,9	10,2	16,8	19
Haute-Normandie .....	43,2	5,7	24,7	9,5	16,9	18
Nord-Pas-de-Calais .....	40,0	7,3	22,2	11,6	18,9	12
France .....	41,0	6,8	21,0	11,8	19,4	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Situation également médiocre de la formation initiale dans les services marchands, tant par la proportion d'actifs ayant au moins le bac, que par le rang des régions en la matière.*

**Tableau 44 - Répartition de la population active ayant un emploi par diplômes regroupés et par régions en 1982, secteur des services non marchands**

REGION	Sans diplôme ou CEP %	BEPC seul %	CAP BEP %	Bac, Brevet professionnel %	Bac + 2 ans %	Supérieur au bac	
						%	Rang
Champagne-Ardenne .....	34,1	8,6	16,5	18,4	12,0	22,4	17
Picardie .....	36,7	7,7	14,9	18,0	11,8	22,7	16
Haute-Normandie .....	35,9	7,2	16,1	15,2	12,4	25,6	7
Nord-Pas-de-Calais .....	31,2	8,7	15,4	19,1	13,5	25,6	7
France .....	33,6	8,3	15,4	17,5	11,0	25,0	-

(INSEE)

**Commentaire :**

*Situation contrastée des quatre régions dans les services non marchands si l'on considère la proportion d'actifs ayant au moins le bac et le rang correspondant parmi les régions françaises.*

*La Haute-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais se distinguent assez nettement des deux autres, avec des taux légèrement supérieurs à la moyenne nationale.*

*La Picardie et Champagne-Ardenne paraissent plus défavorisées.*

**Tableau 45 - Place relative de chacune des quatre régions en matière de proportion de titulaires de diplôme supérieur au bac dans les principaux secteurs d'activité**

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas De-Calais
Agriculture .....	2	1	4	3
IAA .....	3	2	4	1
Biens intermédiaires ...	4	3	1	2
Biens d'équipement ....	4	3	2	1
Biens de consommation	3	2	1	4
Services marchands .....	2	4	3	1
Services non marchands	4	3	2	1

(INSEE)

**Commentaire :**

*Dans l'ensemble constitué par les quatre régions et pour les principales branches d'activités, le Nord-Pas-de-Calais se présente avec le plus d'atouts en matière de formation initiale (4 fois au 1er rang et une fois au second sur 7 branches). Vient ensuite la Haute-Normandie (2 fois au 1er rang, 2 fois au 2ème). La Chamapagne-Ardenne paraît la plus mal placée (4 dernières places et deux troisièmes).*

### 3.3. ACTIVITES

Tableau 46 - Contribution des branches au P.I.B. (1984)

	P.I.B. Million F	Agriculture %	Industrie %	BGCA %	Tertiaire %	PIB/hab 000 F
Champagne-Ardenne..	89002	12,4	32,8	5,4	49,4	65,9
Picardie .....	105589	7,5	37,5	4,7	50,3	60,1
Haute-Normandie ....	119706	3,5	41,4	5,8	49,4	71,5
Nord-Pas-de-Calais..	226972	2,7	35,8	7,3	54,2	57,5
Ensemble des 4 Régions .....	541269	5,4	36,9	6,2	51,6	62,0
Province .....	2737637	5,5	31,5	6,7	56,3	61,2
France .....	3731151	4,2	30,0	6,3	59,5	68,0

(INSEE)

#### Commentaire :

*Le PIB par habitant est en 1984, pour les quatre régions réunies, inférieur à la moyenne française, mais légèrement plus élevé que pour l'ensemble de la province. C'est en Haute-Normandie qu'il atteint le plus haut niveau et en Nord-Pas-de-Calais le plus bas.*

*La contribution des branches au PIB, diffère peu de la structure du PIB en province, sinon par une supériorité de l'industrie et une infériorité du tertiaire. A cet égard, la Champagne-Ardenne se distingue par la place qu'y occupe l'agriculture, tandis qu'en Haute-Normandie plus qu'ailleurs c'est l'industrie qui apporte la contribution essentielle.*



Tableau 47 - Evolution de l'emploi des branches industrielles 1979-1984

	Champagne Ardenne		Picardie		Haute Normandie		Nord-Pas- de-Calais		France
	11	12	11	12	11	12	11	12	11
Industrie de la viande et du lait .....	99	95	112	108	93	89	94	91	104
Ind.des autres produits alimentaires .....	92	94	101	103	97	99	94	96	98
Prod.de combustibles minéraux solides .....	133	166	134	168	67	83	64	80	80
Prod.de pétrole, gaz naturel .....	62	68	77	84	81	89	66	73	91
Electricité, gaz, eau..	116	102	101	89	130	114	114	100	114
Minerais et métaux féreux, 1ère tranf. ...	73	91	79	98	105	131	77	96	80
Min., mét. demi prod. non ferreux .....	85	96	85	96	62	70	91	102	89
Mat.de const. et min. divers .....	82	101	70	87	74	91	73	90	81
Industrie du verre ..	77	88	73	84	102	117	92	105	87
Chimie de base, fibres art. et synth. ....	71	81	90	103	90	103	83	95	87
Parachimie et ind. pharmaceutique .....	111	112	97	98	106	107	100	101	99
Fonderie et travail des métaux .....	81	95	84	98	76	90	80	94	85
Construction mécanique	73	87	79	94	93	110	80	95	84
Const.élect.et électro	79	80	93	94	89	90	91	92	99

(Suite du tableau en page suivante)

Equipement ménager ....	76	93	63	76	90	110	79	96	82
Matériel de transport terrestre .....	89	110	78	96	96	119	95	117	81
Constr. naval et aéron. armement .....	96	95	90	89	108	107	79	78	101
Indust. textile, habillement .....	87	108	79	99	78	98	75	94	80
Indust. du cuir et de la chaussure .....	117	142	82	100	75	92	78	95	82
Bois, meubles, indust. diverses .....	74	88	83	99	84	100	83	99	84
Papier, carton .....	79	92	96	112	74	86	83	96	86
Imprimerie, presse, édition .....	98	100	99	101	95	97	98	100	98
Indust. de caoutchouc transf. mat. plast.	97	110	89	101	97	111	88	100	88

(SESS1)

11, indice absolu : emploi 84/emploi 79 x 100

12, indice relatif: I1 région/I1 France x 100

### Commentaire :

*L'évolution de l'emploi des branches industrielles varie beaucoup d'une région à l'autre et il est malaisé d'en décerner les tendances. Si l'on rapporte cette évolution à celle de l'ensemble de la France (I2) on constate que dans le Nord-Pas-de-Calais la majorité (14 sur 23) des branches évoluent comme dans l'ensemble français ( $95 < I2 < 105$ ), une seule se comporte nettement mieux (matériel de transport terrestre) et 8 ont une évolution très négative, parmi lesquelles la construction navale et le charbon. En Haute-Normandie et Champagne-Ardenne, au contraire, seule une minorité des branches (5 dans la première, 7 dans la seconde sur 23) ont une évolution comparable à la moyenne française, la majorité évoluant franchement mieux ou franchement plus mal. En Haute-Normandie c'est notamment dans le papier carton, la viande et le lait, le pétrole et le gaz, toutes branches bien implantées et anciennes que le déclin relatif est le plus marqué, dans les transports terrestres, le verre, le caoutchouc et les matières plastiques que la résistance, voire la progression s'opère le plus nettement. N'y a-t-il pas là l'amorce d'une réorientation industrielle. Des observations comparables peuvent être faites en Champagne-Ardenne. Quant à la Picardie, elle présente une situation intermédiaire entre celle des deux régions que l'on vient de décrire et celle du Nord-Pas-de-Calais. Il faudrait toutefois une analyse beaucoup plus fine et moins sommaire pour présenter ne serait-ce que des hypothèses fiables.*

**Tableau 48 - Evolution relative de la valeur ajoutée des secteurs industriels 1978 - 1983**

	Energie	Biens intermédiaires	Biens d'équipements	Biens de consommations
Champagne-Ardenne.	110	93	83	102
Picardie .....	96	102	85	102
Haute-Normandie ...	65	96	102	102
Nord-Pas-de-Calais	89	90	91	88
Ensemble des 4 Régions .....	79	94	91	94
France .....	100	100	100	100

(INSEE)

**Commentaire :**

*Les quatre régions réunies voient, entre 1978 et 1983, la valeur ajoutée de chacun de leurs grands secteurs industriels évoluer moins bien que dans l'ensemble de la France. C'est tout particulièrement le cas du secteur de l'énergie, du fait de la régression de cette activité en Haute-Normandie.*

*Le secteur des biens d'équipement semble avoir connu de grandes difficultés en Champagne-Ardenne et Picardie. C'est celui des biens de consommation qui, exception faite du Nord-Pas-de-Calais, paraît s'être le mieux comporté.*

**Tableau 49 - Evolution de la productivité industrielle 1978-1983 valeur ajoutée/emploi : milliers de francs courants**

	Biens intermédiaires			Biens d'équipements			Biens de consommations		
	VA/emploi		indice	VA/emploi		indice	VA/emploi		indice
	1978	1983	d'évolution 78 - 83	1978	1983	d'évolution 78 - 83	1978	1983	d'évolution 78 - 83
	(1)	(1)		(1)	(1)		(1)	(1)	
Champagne Ardenne	75,1	135,0	94	68,9	119,5	93	60,0	116,4	101
Picardie	80,3	151,5	99	73,5	125,4	91	62,5	125,6	105
Haute Normandie	88,8	150,7	89	77,6	146,6	101	59,2	124,7	110
Nord-Pas- de-Calais	78,5	143,6	96	84,2	141,8	90	64,6	124,7	101
France	82,3	157,4	100	82,1	153,6	100	64,8	124,5	100

(INSEE)

(1) milliers de francs courants

### Commentaire :

*La progression de productivité entre 1978 et 1983 n'est réellement satisfaisante que dans le secteur des biens de consommation : nettement supérieur à la moyenne française en Haute-Normandie et, dans une moindre mesure, en Picardie, sensiblement identique ailleurs.*

*La situation est beaucoup moins bonne dans le reste de l'industrie seule la Haute-Normandie progressant au rythme moyen dans les biens d'équipement.*

*L'écart avec la moyenne française est plutôt inquiétant dans cette région pour les biens intermédiaires, en Picardie et Nord-Pas-de-Calais pour les biens d'équipement.*

Tableau 50 - Investissement dans l'industrie, 1978 - 1984

	TOTAL 1978 - 1984		Evolution <u>82-84 %</u> 78-80	Inv/salarié 82-84 % 000 F	Part dans la V.A. industrielle %
	(milliards)	%			
Champagne-Ardenne	12,0	2,3	129	13,9	2,6
Picardie	19,8	3,7	172	20,2	3,5
Haute-Normandie	24,4	4,6	184	24,4	4,4
Nord-Pas-de-Calais	41,9	7,8	133	17,7	7,3
Ensemble des 4 régions	98,1	18,4	152	-	17,8
France	533,9	100	185	19,5	100

(SESSI)

**Commentaire :**

Globalement, au cours de la période 1978-1984, la part des quatre régions réunies dans l'investissement industriel français a été de 18,4%, soit la même que dans la valeur ajoutée industrielle (17,8%) en 1984.

Toutefois, au cours de cette même période, l'évolution de l'investissement était moins bonne que dans l'ensemble de la France. Seule, la Haute-Normandie maintenait un rythme proche du rythme national. Le différentiel était particulièrement élevé pour la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais.

**Tableau 51 - Investissement par personne employée  
(Etablissements de 20 salariés ou plus. 000 F, 1984)**

SECTEURS	Champagne Ardenne	Picardie	Haute- Normandie	Nord-Pas- de-Calais	FRANCE
Energie	764	206	412	131	166
Minerais et métaux ferreux	13	119	24	52	37
Minerais et métaux non ferreux	9	73	14	25	103
Minerais divers, matériaux de construction et de céramique	29	29	25	17	27
Verre	30	31	13	16	26
Chimie de base, fibres synthétiques	18	34	53	31	43
Parachimie	19	32	25	24	26
Pharmacie	38	14	31	7	19
Fonderie	15	15	9	12	17
Travail des métaux	13	12	12	9	12
Machinisme agricole	7	42	5	7	13
Machines-outils	7	36	7	9	14
Equipement industriel	12	12	12	8	12
Matériel de manutention, mines, Sidérurgie, génie civil	18	10	48	10	13
Informatique et machines de bureau	0	0	17	2	85
Matériel électrique	10	12	14	20	15
Matériel électronique	15	14	15	19	23
Equipement ménager	26	29	31	17	19
Automobile et mat.transport terrestre	15	11	34	23	24
Construction navale et aéronautique	8	12	10	7	19
Mécanique de précision	23	20	7	15	14
Textile	10	15	12	16	14
Cuir	2	16	4	6	6
Chaussure	207	2	12	2	7
Habillement	2	9	4	4	6
Travail mécanique du bois	20	18	12	6	17
Ameublement	6	15	6	12	9
Papier et carton	16	36	32	21	27
Imprimerie, presse, édition	12	13	14	14	15
Caoutchouc	13	16	16	13	11
Transformation des mat.plstiques	41	33	29	18	29
Industries diverses	16	10	7	17	16
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>26</b>	<b>51</b>	<b>30</b>	<b>32</b>

(SESSI)

**Commentaire :**

*En 1984 l'investissement par personne employée n'est nettement différent de la moyenne nationale (32 000 F) qu'en Haute-Normandie (51 000 F). Cela semble dû aux importants investissements réalisés dans le secteur de l'énergie (hydrocarbures ?). Ailleurs, selon les secteurs, apparaissent de notables différences, pas forcément significatives.*

**Tableau 52 - Encadrement supérieur dans l'industrie 1978 - 1983  
(Ingénieurs et cadres techniques de la production, cadres supérieurs et cadres techniques des services)**

	Champagne-Ardenne			Picardie			Haute-Normandie			Nord-Pas-De-Calais		
	78	83	(i)	78	83	(i)	78	83	(i)	78	83	(i)
Sidérurgie	2,42	2,64	109	2,92	3,33	114	2,54	2,68	106	2,64	3,29	125
Verres, mat construc.	3,37	3,64	108	3,06	3,82	125	3,37	3,76	112	4,11	3,62	88
Indus. chim	7,87	9,38	119	5,94	6,09	103	6,58	7,39	112	6,44	7,43	115
Fonderie, t. métaux	3,76	4,19	111	3,03	3,63	120	3,56	4,20	118	3,93	4,46	113
Constr. mécanique	4,12	5,11	124	5,14	5,99	116	4,82	5,23	109	6,50	6,13	94
Constr. automobile	1,39	1,56	112	1,95	2,00	103	1,44	1,86	129	2,22	2,23	100
Constr. nav et aéron.	2,83	2,80	99	3,30	3,09	94	6,59	8,56	130	3,70	3,20	86
Constr. éle et électro	3,74	4,51	121	4,07	4,97	122	3,59	4,92	137	4,88	6,30	129
Ind. agro- aliment.	4,83	4,00	83	4,56	4,27	94	5,06	5,03	99	5,09	5,82	114
Tex. naturl	2,98	3,50	117	2,75	3,10	113	3,12	4,01	129	3,66	4,19	114
Fils et fibres art	1,61	1,43	89	3,31	4,39	133	-	-	-	2,84	2,47	87
Cuir et chaussures	2,97	2,59	87	1,61	2,44	152	2,40	3,44	143	2,11	2,25	107
Habillemt	2,78	2,52	91	2,27	2,33	103	2,09	2,42	116	1,90	2,08	109
Papier carton	4,82	4,46	92	3,82	4,34	114	3,93	3,92	100	4,58	4,57	100

(Suite du tableau en page suivante)

Imprimerie presse, édition	9,85	12,27	125	7,90	8,72	110	7,30	8,47	116	9,90	10,71	108
Ind. du caoutchouc	2,13	2,19	103	2,77	2,54	92	2,65	2,89	109	6,06	5,25	87
Transf. des mat. plast	3,37	4,32	128	3,72	3,87	104	4,80	4,46	93	3,75	4,37	117
Bois ameub	3,28	3,84	117	3,40	4,45	131	3,33	3,88	117	4,20	4,37	104
Ind. divers	4,30	5,50	128	5,67	4,07	72	2,39	3,08	129	5,29	4,13	78
Ind. de transforma	3,66	4,04	110	3,74	4,08	109	3,85	4,54	118	3,96	4,48	113

(INSEE)

**Commentaire :**

*Plus fort encadrement en Haute-Normandie et en Nord-Pas-de-Calais que dans les deux autres régions. Plus nette progression relative aussi.*

*Cette évolution moyenne masque des comportements très irréguliers, de branches à branche.*



Tableau 53 – Marchés publics du bâtiment et du génie civil

	1973	1983		Variation moyenne annuelle 1973-1983
		Etat et entreprises publiques	Collectivités locales	
		millions de francs		%
Champagne-Ardenne	506	2345	780	20,1
Picardie	610	726	870	10,1
Haute-Normandie	1220	1256	817	5,4
Nord-Pas-De-Calais	1337	3888	2119	16,2
France	24018	39478	28106	10,9
4 régions/France %	15,3	18,9		-

(Ministère des Finances)

**Commentaire :**

*La part des quatre régions dans les marchés publics du BGCA s'est accrue entre 1973 à 1983 passant de 15,3 à 18,9%, soit une proportion supérieure au poids des 4 régions dans l'économie.*

*Cela est dû à une croissance plus rapide que le rythme national moyen en Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne.*

*Ces données n'informent en rien sur la part de ces marchés qui est revenue aux entreprises régionales.*

Tableau 54 - Résidences secondaires

	Nombre total de résid. second.	dont construites en 1975 et postérieurement		Proportion dans l'ensemble des logements	
		Nombre	%	tous logements	1975 et après
Champagne-Ardenne	31120	4060	13,0	5,7	5,1
Ardennes	5720	820	14,3	4,8	5,9
Aube	9460	1060	11,2	7,7	5,7
Marne	9160	1460	15,9	4,2	4,2
Haute-Marne	6780	720	10,6	7,6	6,0
Picardie	59360	8320	14,0	8,6	8,0
Aisne	14920	1800	12,1	6,9	7,0
Oise	20660	3180	15,4	8,1	6,7
Somme	23780	3340	14,0	10,6	11,1
Haute-Normandie	44340	7500	16,9	6,7	6,3
Eure	24220	4180	17,3	12,5	10,5
Seine-Maritime	20120	3320	16,5	4,3	4,2
Nord-Pas-de-Calais	41720	9980	23,9	2,8	4,9
Nord	12560	2020	16,1	4,3	4,2
Pas-de-Calais	29160	7960	27,3	5,5	9,7

(INSEE)

**Commentaire :**

*Dans l'Eure et la Somme, en 1982, plus de 10% de tous les logements étaient des résidences secondaires. Mais c'est le Pas-de-Calais qui en possédait le parc le plus récent : 27,3% construites après 1975.*

*A l'inverse, dans la Haute-Marne, l'Aube et l'Aisne, le parc est beaucoup plus ancien et ce n'est pas la poursuite de la tendance 1975-82 qui le rajeunira.*

*Enfin, il faut souligner le sous-équipement manifeste du Nord.*

Tableau 55 - Fréquentation des campings - 1983 (milliers et %)

	ARRIVEES			NUITEES			Nuitées/Arrivées	
	Français	Etrangers	% étrangers	Français	Etrangers	% étrangers	Français	Etrangers
Champagne-Ardenne	149,8	187,8	55,6	461,3	414,7	47,3	3,1	2,2
Picardie	245,4	130,3	34,7	1403,7	461,4	24,7	5,7	3,5
Haute-Normandie	215,2	126,8	37,1	750,5	356,5	32,2	3,5	2,8
Nord-Pas-de-Calais	334,0	103,1	25,6	3319,7	739,2	18,2	9,9	7,2
Ensemble 4 régions	944,4	548,0	36,7	5935,2	1971,8	24,9	6,3	3,6
France .....	9627,2	4990,9	34,1	79000,4	31241,1	28,3	8,2	6,3
4 régions/France %	9,8	11,0	-	7,5	6,3	-	-	-

(Tourisme)

### **Commentaire :**

*Les campings des quatre régions n'enregistrent que 10% des arrivées et 7% des nuitées, les durées de séjour y étant moindre que dans l'ensemble de la France.*

*Les étrangers y passent en plus grand nombre, mais y séjournent moins. C'est en Champagne-Ardenne que leur fréquentation prend les plus grandes proportions, tant en arrivées qu'en nuitées. Et en Nord-Pas-de-Calais qu'elle a le moins d'ampleur relative. (En dépit d'une durée de séjour plus longue).*

*La fréquentation des campings est en effet de très courte durée en Champagne-Ardenne et n'est guère plus longue en Haute-Normandie : le phénomène est encore plus net pour les étrangers que pour les Français, mais cela est conforme aux tendances générales.*

*La durée des séjours, semble en revanche relativement importante en Nord-Pas-de-Calais.*

Tableau 56 - Emploi dans les activités de service 1974-1984

	Service Marchand		Immobilier Assurance Organismes Financiers		Service marchand immobilier assurances organismes financiers	Service non marchand		
	1974	1984	1974	1984	Variation moyenne annuelle 1974-1984	1974	1984	Variation moyenne annuelle 1974-1984
	milliers de salariés				%	milliers		%
Champagne Ardenne	49,2	64,0	10,1	12,0	2,5	77,7	92,5	1,8
Picardie	63,3	82,3	10,8	12,9	2,5	86,9	106,2	2,0
Haute Normandie	66,6	87,5	11,5	14,6	2,7	89,0	110,6	2,2
Nord-Pas-de Calais	122,7	174,9	26,8	30,8	3,2	190,8	230,5	1,9
Ensemble des 4 régions	301,8	408,7	59,2	70,3		444,4	539,8	
France	2503,9	3357,6	547,9	659,1	2,8	3290,8	3966,2	1,9
% 4 régions/ France	12,1	12,2	10,8	10,7		13,5	13,6	

(INSEE)

### Commentaire

*Le déficit des quatre régions en services est particulièrement net en matière immobilière, fiduciaire et financière, où réunies elles ne "pèsent" mêmes pas 11%. Elles font un peu mieux dans les autres services marchands (12%) et dans les services non marchands (13,5%). Ces proportions n'ont pas sensiblement changé entre 1974 et 1984. Toutefois l'évolution s'opère à des rythmes différents selon les régions, plus vive dans le Nord-Pas-de-Calais pour les services marchands et en Haute-Normandie pour les services non marchands. La Champagne-Ardenne à connu une évolution relativement mauvaise dans les deux secteurs.*

Tableau 57 - Services marchands aux entreprises

	Population active ayant un emploi	Services aux entreprises	
		emplois	%
Champagne-Ardenne	525 096	16 752	3,19
Ardennes	106 840	2 772	2,59
Aube	120 584	4 116	3,41
Marne	216 564	7 524	3,47
Haute-Marne	81 108	2 340	2,58
Picardie	670 340	23 200	3,46
Aisne	198 040	6 232	3,15
Oise	268 628	11 024	4,10
Somme	203 672	5 944	2,91
Haute-Normandie	659 468	26 996	4,09
Eure	192 380	6 796	3,53
Seine-Maritime	467 088	20 200	4,32
Nord-Pas-de-Calais	1351 576	49 888	3,69
Nord	892 076	36 916	4,14
Pas-de-Calais	459 500	12 972	2,82

(INSEE)

**Commentaire :**

*Les trois meilleures positions sont occupées par la Seine-Maritime, le Nord et l'Oise ; et l'on perçoit que les trois pôles de service sont Lille, Rouen et ... Paris.*

*Car la position de l'Oise est due (sans doute) à sa proximité de Paris. Très grande faiblesse, au contraire, de la Haute-Marne, des Ardennes, du Pas-de-Calais et de la Somme.*

Tableau 58 - Ingénieurs, cadres supérieurs et cadres techniques de la production et des services 1978 - 1983

	Champagne-Ardenne			Picardie			Haute-Normandie			Nord-Pas-de-Calais		
	78	83	(i)	78	83	(i)	78	83	(i)	78	83	(i)
Commerce de gros	8,73	9,06	104	10,05	10,41	104	9,42	10,93	116	9,12	9,61	105
Intermédiaires du commerce	9,91	11,38	115	8,26	6,37	77	10,37	8,04	76	10,61	8,26	78
Commerce de détail	6,78	6,50	96	6,19	6,36	103	6,44	5,63	87	5,04	5,61	111
Réparation et Commerce auto	7,66	7,66	100	7,21	8,21	114	6,83	6,26	92	6,54	5,56	85
Restaurants, Hôtels	11,69	9,36	80	9,07	10,87	120	13,28	7,99	60	10,34	7,92	76
Services aux entreprises	8,92	11,46	128	8,60	8,92	104	8,26	9,44	114	9,90	12,21	123
Hygiène	2,99	2,79	93	3,63	3,31	91	3,64	2,60	71	3,11	2,71	87
Banques et Assurances	9,38	10,59	113	11,41	12,03	105	10,75	11,90	110	12,17	13,49	111
Enseignement santé, spectac.	14,44	16,44	114	15,53	16,32	105	14,32	14,74	103	12,95	14,58	113
Commerces et Services	9,46	10,33	109	10,19	10,77	106	9,60	9,93	103	9,29	10,34	111

(INSEE)

**Commentaire :**

*Faiblesse relative de l'encadrement des commerces et services en Haute-Normandie en 1983 et progression très modeste également entre 1978 et 1983. A noter la dégradation dans l'hôtellerie-restauration, sauf en Picardie ; et dans les intermédiaires du commerce, sauf en Champagne-Ardenne.*

*Bonne progression dans les Services aux entreprises (plus modeste en Picardie), qui restent cependant en deça des Banques et Assurances.*

Tableau 59 - Densité bancaire (fin 1984)

	Population au 1/01/85	Nombre de comptes		Nombre de guichets		Nombre de comptes par guichet
		Total au 31/12/84	pour 1000 habitants	Total au 31/12/84	pour 1000 habitants	
Champagne-Ardenne	1351,6	1803 004	1334	404	30	4463
08	300,1	346 522	1155	97	32	3572
10	291,5	442 023	1516	90	31	4911
51	549,4	756 184	1376	157	29	4816
52	210,6	258 275	1226	60	28	4305
Picardie	1765,8	2 114 759	1198	538	30	3931
02	535,3	647 509	1210	175	33	3701
60	682,1	691 076	1013	194	28	3562
80	548,4	776 174	1415	169	31	4593
Haute-Normandie	1683,0	1 799 351	1069	492	29	3657
27	480,1	570 816	1189	134	28	4260
76	1 202,9	1 228 535	1021	358	30	3432
Nord-Pas-de-Calais	3 933,8	3 923 646	997	1328	34	2953
59	2 513,1	2 494 479	993	839	33	2973
62	1 420,7	1 429 167	1006	489	34	2923
Ensemble 4 régions	8 534,2	9 640 760	1130	2762	32	3490
Province	44 857,3	58 172 293	1297	17646	39	3297
France	55 063,4	71 267 658	1294	21131	38	3373

(Banque de France)

**Commentaire :**

Les quatre régions présentent une moindre "densité" bancaire, tant en comptes qu'en guichets, que l'ensemble de la France ou la Province. Mais il existe une grande diversité entre les régions et les départements qui les composent. Pour les comptes, la densité est maximum en Champagne-Ardenne (avec une pointe exceptionnelle dans la Marne) et minimum en Nord-Pas-de-Calais (où le Nord présente une très grande faiblesse). Pour les guichets, c'est au contraire le Nord-Pas-de-Calais qui est le mieux pourvu et la Haute-Normandie qui a le parc le plus faible.

Tableau 60 - Evolution des Services bancaires 1981 - 1985 (accroissement en %)

	COMPTES			GUICHETS
	A vue	Autres	Ensemble	
Champagne-Ardenne	18,4	108,5	55,2	2,8
Ardennes	22,8	84,3	46,5	2,0
Aube	17,5	102,2	55,4	6,9
Marne	18,9	131,7	64,0	5,9
Haute-Marne	12,9	87,4	42,2	1,7
Picardie	22,2	115,1	61,0	9,5
Aisne	16,9	135,3	65,1	6,0
Oise	21,4	121,0	57,0	8,2
Somme	28,3	96,7	61,4	15,0
Haute-Normandie	25,3	137,1	62,4	4,4
Eure	40,6	116,8	65,6	6,2
Seine-Maritime	18,3	146,1	61,0	3,8
Nord-Pas-de-Calais	19,2	103,4	51,7	5,6
Nord	20,3	125,2	57,2	8,3
Pas-de-Calais	17,2	74,6	42,5	1,3
Ensemble 4 régions	20,9	112,2	56,7	5,8
Province	18,9	95,8	49,7	3,2
France entière	18,6	95,2	48,1	3,3

(Banque de France)

**Commentaire :**

*Si la progression du nombre de comptes se poursuit au rythme de 1981-85 les quatre régions auront tôt fait de rattraper leur retard relatif. La progression est particulièrement forte en la matière dans l'Aisne, l'Eure et la Marne, beaucoup plus modérée dans la Haute-Marne et le Pas-de-Calais.*

*Au niveau régional, les plus fortes progression sont le fait de la Haute-Normandie et de la Picardie.*



### 3.4. FLUX

Tableau 61 - Exportation et PIB (1984)

	PIB	Exportations agricoles industr.		Importations agricoles industr.	
	MF	MF	% PIB	MF	% PIB
Champagne-Ardenne	89 002	20 969	23,6	13 050	14,7
Picardie	105 589	31 530	29,9	26 952	25,5
Haute-Normandie	119 706	59 157	49,4	90 769	75,8
Nord-Pas-de-Calais	226 972	76 207	33,6	101 294	44,6
Ensemble 4 régions	541 269	187 863	34,7	232 065	42,9
(% 4 régions/France)	(14,5)	(23,3)		(25,6)	
France	3731 151	805 546	21,6	905 051	24,3

(INSEE et Direction des Douanes)

#### Commentaire :

Les données du commerce extérieur telles qu'elles sont restituées par la Direction des Douanes doivent être maniées avec prudence dans leur répartition régionale. En effet les indications d'origine (pour les exportations) et de destination (pour les importations) répondent à d'autres soucis que ceux des comptables régionaux.

La chose apparaît clairement dans la part prise par les quatre régions dans les exportations et les importations françaises, nettement supérieure à leur contribution au PIB national. Egalement dans le ratio importation/PIB et exportation/PIB, nettement supérieur pour les quatre régions à la moyenne nationale (surtout le second).

Exportations et importations sont en réalité une indication de l'activité commerciale des régions plus que de l'extraversion de leur économie. Les régions frontalières et plus encore celles qui possèdent des ports actifs et/ou une importante corporation de transitaires enregistrent un mouvement de marchandises avec l'étranger supérieur à celui qu'engendre leur agriculture et leur industrie ou dont a besoin leur population.

Cela étant, les données du commerce extérieur sont un bon indicateur des liens des régions avec l'étranger. On ne sera donc pas surpris de les voir beaucoup plus intenses en Haute-Normandie et dans une moindre mesure en Nord-Pas-De-Calais, qu'en Picardie et en Champagne-Ardenne.

Tableau 62 - Importations : produits et partenaires commerciaux en 1984

%	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas-De Calais	Ensemble des 4 régions	France
Produits agricoles	8,3	7,8	8,3	16,6	11,9	12,8
industriels	91,7	92,2	91,7	83,4	88,1	87,2
Origines :						
CEE	79,7	80,0	43,5	59,4	56,8	54,5
Europe occidentale	9,8	7,4	8,2	10,7	9,2	11,5
Pays socialistes	1,4	2,0	3,6	2,8	2,9	4,5
Amérique du Nord	5,7	4,1	3,9	7,3	5,5	9,2
Autres pays dével.	0,5	0,4	1,4	1,7	1,3	1,0
Zone franc	0,4	0,2	3,5	2,4	2,4	2,6
Moyen-Orient		0,1	20,5	4,9	10,1	5,6
Autres PVD	2,4	5,9	15,6	11,0	11,7	11,0

(Direction des Douanes)

**Commentaire :**

*On note la faiblesse des importations agricoles, Nord-Pas-de-Calais excepté. Les liens avec la CEE sont tout à fait prédominants en Champagne Ardenne et Picardie, minoritaires en Haute-Normandie qui entretient en revanche d'importants liens avec les pays pétroliers du Moyen-Orient et les autres PVD.*

Tableau 63 - Exportations par produit et origine, en 1984

%	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas-de Calais	Ensemble des 4 régions	France
Produits agricoles	51,2	22,6	22,6	14,7	22,6	17,6
industriels	48,8	77,4	77,4	85,3	77,4	82,4
Origines :						
CEE	65,5	63,1	46,7	61,9	57,7	52,8
Autre pays d'Europe non socialistes	10,2	10,4	10,8	8,6	9,8	12,4
Pays socialistes	2,7	3,5	10,8	4,2	6,0	3,8
Amérique du Nord	8,6	7,6	11,5	8,5	9,3	9,7
Autres pays dével.	0,6	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9
Zone franc	3,4	3,8	4,9	3,7	4,0	4,9
Moyen-Orient	2,4	2,9	3,2	2,6	2,8	4,9
Autres PVD	6,7	7,7	11,0	9,6	9,4	10,5
Total (1) milliards de francs	21,0	31,3	59,2	76,2	187,7	805,6

(Direction des Douanes)

(1) Somme des exportations de produits agricoles et industriels

### Commentaire :

*Les liens de la Champagne-Ardenne à l'exportation sont fortement marqués par son activité agricole (et notamment viticole). Chez les autres, l'agriculture occupe une place voisine de la moyenne nationale.*

*Parmi les destinations, la CEE vient très largement en tête dans trois des régions (moins largement en Haute-Normandie). On notera l'importance relative des liens de la Haute-Normandie avec les pays socialistes et la relative faiblesse des relations de l'ensemble des quatre régions avec les pays du Moyen-Orient.*

**Tableau 64 - Taux de couverture des importations par les exportations (1984)**

	Ensemble des 4 régions	France
CEE	83,9	89,5
Autres pays d'Europe non socialistes	87,3	99,7
Pays socialistes	167,4	77,2
Amérique du Nord	140,5	97,2
Autres pays développés PVD	59,0	83,5
Zone franc	137,9	175,7
Moyen-Orient	23,2	81,3
Autres PVD	66,6	88,4
Ensemble.....	82,5	92,4

(Direction des Douanes)

**Commentaire :**

*A interpréter avec prudence compte tenu des remarques précédemment faites, le taux de couverture des importations par les exportations est inférieur dans les quatre régions à la moyenne française. Cette faiblesse n'est sans doute pas sans rapport avec leur rôle dans les importations d'hydrocarbures. C'est d'ailleurs avec les pays pétroliers du Moyen-Orient que ce taux est le plus faible. Et avec les pays socialistes qu'il est le plus favorable (dû au rôle de Rouen dans les exportations céréalières en direction de ces pays et de l'URSS en particulier).*

Tableau 65 - Evolution relative des importations entre 1979 et 1984  
(Indice. France : 100)

%	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas-de Calais	Ensemble des 4 régions
CEE	82,8	98,7	213,0	97,6	114,5
Autre pays d'Europe non socialistes	91,4	79,4	183,1	126,9	129,9
Pays socialistes	79,0	95,0	77,0	62,5	71,4
Amérique du Nord	113,4	83,5	100,1	91,4	94,0
Autres pays dével.PVD	154,7	158,1	167,7	108,3	128,2
Zone franc	125,1	42,1	71,0	187,8	95,5
Moyen-Orient	...	...	116,3	90,5	109,8
Autres PVD	16,5	69,5	99,0	105,8	93,4
Ensemble .....	80,8	96,4	110,9	97,2	100,8

(Direction des Douanes)

**Commentaire :**

*On note une progression relative des liens à l'exportation avec l'Europe Occidentale et les pays développés hors Europe et Amérique ; et une régression des relations avec les pays socialistes, l'Amérique du Nord et l'ensemble des PVD (Moyen-Orient excepté).*

Tableau 66 - Evolution des exportations entre 1979 et 1984  
(Indice. France : 100)

%	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas-de Calais	Ensemble des 4 régions
CEE	94,6	102,9	90,4	104,2	98,9
Autre pays d'Europe non socialistes	109,9	112,7	92,6	93,9	89,2
Pays socialistes	82,4	98,1	320,1	67,1	131,3
Amérique du Nord	122,2	85,2	236,5	87,0	119,4
Autres pays dével.PVD	121,0	152,7	167,8	176,1	155,0
Zone franc	93,7	97,9	58,4	56,4	92,6
Moyen-Orient	40,6	73,9	103,9	72,4	70,3
Autres PVD	87,2	82,1	118,5	60,7	65,2
Ensemble .....	94,6	98,0	109,3	99,4	101,3

(Direction des Douanes)

**Commentaire :**

*A l'exportation, seules progressent les relations avec les pays développés non européens : pays socialistes, Amérique du Nord, autres pays développés.*

*Avec la CEE, l'évolution des liens est proche du rythme national. Avec les autres pays la regression relative des liens est nette.*

**Tableau 67 - Crédits bancaires à l'exportation (encours de fin d'année)  
Opérations des résidents**

	1984	Variation annuelle moyenne 1979 - 84	
		%	indice
Champagne-Ardenne	1626	16,3	95,9
Picardie	932	6,2	36,5
Haute-Normandie	698	7,0	41,1
Nord-Pas-de-Calais	4090	8,1	47,6
France	283209	17,0	100

(Banque de France)

**Commentaire :**

*Les crédits bancaires à l'exportation sont le plus souvent, dans les groupes à implantation nationale, négociés par les services centraux (parisiens) et ne font l'objet d'aucune réaffectation régionale.*

*Leur montant est surtout un indicateur de la faiblesse des échanges extérieurs réellement contrôlés par les entreprises régionales et leur variation un indicateur de l'évolution de l'activité exportatrice de ces entreprises. De ce point de vue, on peut souligner la position relativement bonne de la Champagne-Ardenne, et très mauvaise des autres.*

Tableau 68 - Evolution du trafic 1980 - 1984

Ports	Marchandises débarquées et embarquées (1)					Variation 1980-1984
	1980	1981	1982	1983	1984	
	milliers de tonnes					%
Dunkerque	41115	37668	32918	30157	33344	- 18,9
Calais	5881	6852	7579	8392	9125	+ 55,5
Boulogne-sur-Mer	4256	3830	3610	3268	3442	- 19,1
Dieppe	2374	1936	1664	2057	2077	- 12,5
Le Havre	77428	71829	56766	53525	53965	- 30,3
Rouen	22173	21297	18886	20087	20657	- 9,4
6 ports du Nord	153227 (48,0%)	121583 (40,6%)	121423 (44,7%)	117486 (44,1%)	122610 (45,0%)	- 20,0
Ensemble des ports français	319475	299646	271488	266493	272750	- 14,6

(Direction des ports maritimes et voies navigables)

**Commentaire :**

*Entre 1980 et 1984 l'activité des ports du nord de la France a regressé encore plus rapidement (- 20%) que celle de l'ensemble des ports français (- 14,6%) et, bien sûr, que celle des autres ports (- 9,7%).*

*Seraient-ils, plus que les autres, victimes de la véritable monopolisation exercée par les ports nord européens, Rotterdam en particulier, sur le trafic maritime des conteneurs ? (2)*

*C'est en tout cas le port au Havre qui a subi la plus forte régression en volume de son activité. Et dans ce contexte la forte progression de Calais n'en est que plus remarquable.*

*Il reste que, avec 74,6 millions de tonnes l'ensemble portuaire Rouen-Le Havre voit encore passer 61,7% du trafic maritime des quatre régions et 27,4% de celui de la France.*

(1) Les résultats concernent à la fois le trafic international, le cabotage national, le trafic de transit et le transbordement. Sont exclus des marchandises débarquées les produits de la pêche.

(2) On consultera à cet égard l'étude réalisée par ACT (Alain FABART) sur *Les terminaux intérieurs dans la circulation des conteneurs maritimes, le cas de l'axe rhénan*, pour le compte du Ministère des Transports (mars 1987).



Tableau 69 - Destination du trafic ferroviaire : 1984

Destinations	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas-de Calais	Ensemble des 4 régions	France
Ile-de-France %	9,5	9,6	23,3	4,8	8,7	7,9
Bassin Parisien	27,5	22,2	40,0	19,1	23,6	16,5
Nord	17,8	26,1	6,9	49,7	36,8	16,2
Est	28,5	17,1	8,2	13,6	15,0	27,1
Ouest	2,4	5,6	6,7	3,4	4,0	5,6
Sud-Ouest	1,2	4,2	5,5	2,6	3,0	7,6
Centre Est	11,5	11,5	6,6	5,1	6,8	10,7
Méditerranée	1,6	3,7	2,7	1,7	2,1	8,4
Trafic total (000t)	6037	5026	7382	30599	54863	164391

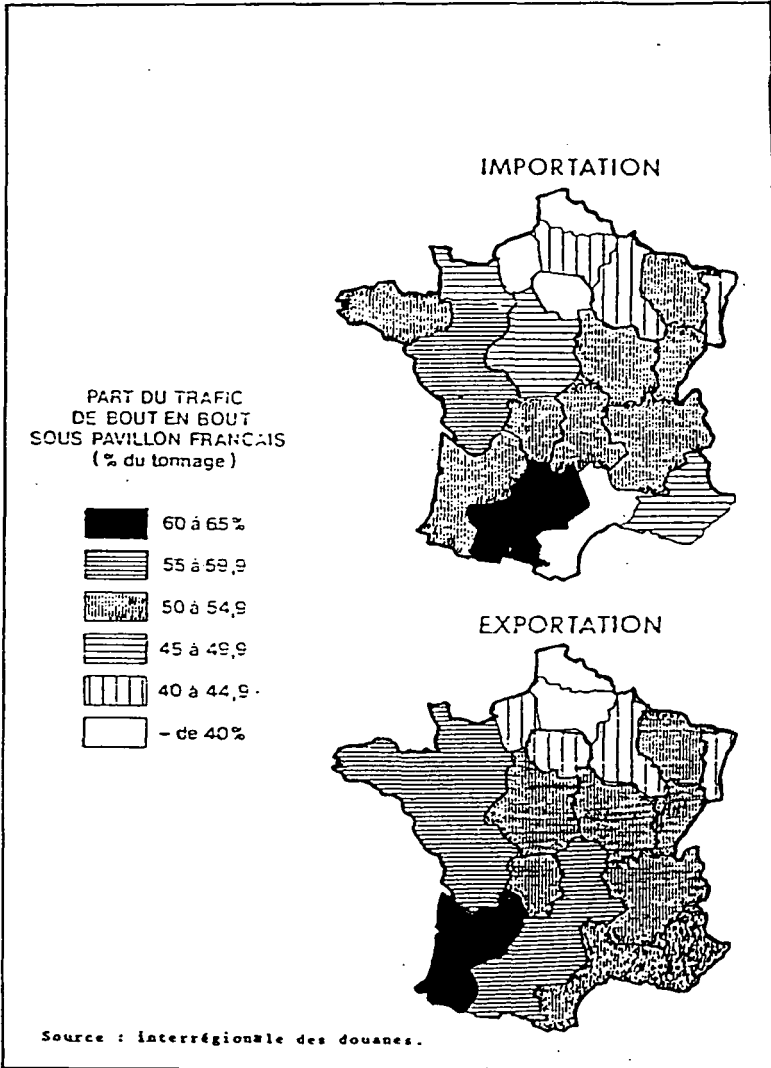
(SNCF)

**Commentaire :**

*Le trafic ferroviaire des quatre régions s'opère avant tout en direction du Bassin parisien et du quart Nord Est de la France (84,1%, contre 67,7% pour l'ensemble des régions françaises).*

*Cette "concentration" est maximum pour le Nord-Pas-de-Calais (87,2%) et minimum pour la Picardie (75%).*

*On notera en outre l'importance du trafic entre la Haute-Normandie et l'Ile-de-France (23,3%), indicateur des liens industriels et commerciaux entre ces deux régions voisines.*



**Carte XV. LE PAVILLON ROUTIER FRANCAIS EN 1984 SELON LES REGIONS**

**Tableau 70 - Trafics régionaux**

MODE	SNCF	ONN	TRM-PUB	TRM-PRIV	TOTAL
<b>ENTRANT</b> (En milliers de tonnes)					
NPC 80	5686,0	1770,7	7300,4	4490,9	19248,0
85	4842,2	1009,1	7080,2	3143,1	16074,6
% 1985/80	-14,84%	-43,01%	-3,02%	-30,01%	-16,49%
PIC 80	5344,5	1785,1	6153,1	6941,4	20224,1
85	4385,9	602,2	6054,7	5596,7	16639,5
% 1985/80	-17,94%	-66,27%	-1,60%	-19,37%	-17,72%
Hte N. 80	3286,7	3209,8	5528,2	4787,0	16811,7
85	4443,4	3313,4	7138,8	4500,4	19396,0
% 1985/80	35,19%	3,23%	29,13%	-5,99%	15,37%
Ch.Ard. 80	3630,0	295,4	5084,0	5713,0	14722,4
85	3165,0	167,7	5909,5	4138,9	13281,1
% 1985/80	-12,81%	-43,23%	14,27%	-27,55%	-9,79%
4 Reg. 80	17947,2	7061,0	24065,7	21932,3	71006,2
85	16836,5	5092,4	26083,2	17379,1	65391,2
% 1985/80	-6,19%	-27,88%	8,38%	-20,76%	-7,91%
<b>SORTANT</b> (En milliers de tonnes)					
NPC 80	9634,7	583,0	7981,6	5867,3	24066,6
85	7928,9	269,0	8374,5	4523,4	21095,8
% 1985/80	-17,70%	-53,86%	4,92%	-22,90%	-12,34%
PIC 80	2987,7	1984,6	8051,3	8470,0	21493,6
85	2713,7	1943,5	8138,7	5802,0	18597,9
% 1985/80	-9,17%	-2,07%	1,09%	-31,50%	-13,47%
Hte N. 80	4987,6	12530,1	7248,4	6905,4	31671,5
85	3844,4	6238,5	7441,8	4994,9	22519,6
% 1985/80	-22,92%	-50,21%	-2,67%	-27,67%	-28,90%
Ch.Ard. 80	2774,2	738,9	4291,7	3658,8	11463,6
85	2884,1	555,3	5634,6	3571,5	12645,5
4 Reg. 80	20384,2	15836,6	27573,0	24901,5	88695,3
85	17371,1	9006,3	29589,6	18891,8	74858,8
% 1985/80	-14,78%	-43,13%	7,31%	-24,13%	-15,60%
<b>INTERNE</b> (En milliers de tonnes)					
NPC 80	7984,1	4438,7	25600,6	55357,3	93380,7
85	6593,7	2712,9	26712,2	39423,5	75442,3
% 1985/80	-17,41%	-38,88%	4,34%	-28,78%	-19,21%
PIC 80	199,0	152,6	16127,6	29006,8	45486,0
85	177,4	140,4	15975,3	21041,7	37334,8
% 1985/80	-10,85%	-7,99%	-0,94%	-27,46%	-17,92%
Hte N. 80	628,8	3316,5	8866,5	25903,0	38714,8
85	292,4	1723,6	15455,2	20679,7	38150,9
% 1985/80	-53,50%	-48,03%	74,31%	-20,16%	-1,46%
Ch.Ard. 80	343,0	50,2	8373,2	31937,9	40704,3
85	309,1	14,9	12331,6	27476,7	40132,3
% 1985/80	-9,88%	-70,32%	47,27%	-13,97%	-1,41%
4 Reg. 80	9154,9	7958,0	58967,9	142205,0	218285,8
85	7372,6	4591,8	70474,3	108621,6	191060,3
% 1985/80	-19,47%	-42,30%	19,51%	-23,62%	-12,47%

Tableau 71 - Destination de vacances, selon la région de résidence (été 1986)

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas- De-Calais	4 régions	Ile-De- France	Autres régions	France entière
4 régions	12,8	11,7	12,3	21,1	15,9	4,4	1,7	4,4
Autres ré gions	73,2	75,7	80,1	65,5	71,5	72,3	81,0	77,2
Ss-total France	(86,0)	(87,4)	(90,4)	(86,6)	(87,4)	(76,7)	(82,7)	(81,6)
Pays voisins	5,3	1,2	1,4	3,8	3,0	3,0	0,9	1,8
Autres pays Euro pe Nord	1,0	0,9	0,3	0,5	0,6	2,5	2,5	2,2
Europ Sud	6,6	8,8	5,6	5,1	6,4	11,6	10,5	10,2
Afri.Nord	0	1,5	0,8	2,1	1,4	3,1	2,1	2,3
Autres pays	1,2	0,2	1,5	1,2	1,1	3,0	1,3	1,8
Ss-total étranger	(14,0)	(12,6)	(9,6)	(13,4)	(12,5)	(23,3)	(17,3)	(18,4)
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

(INSEE)

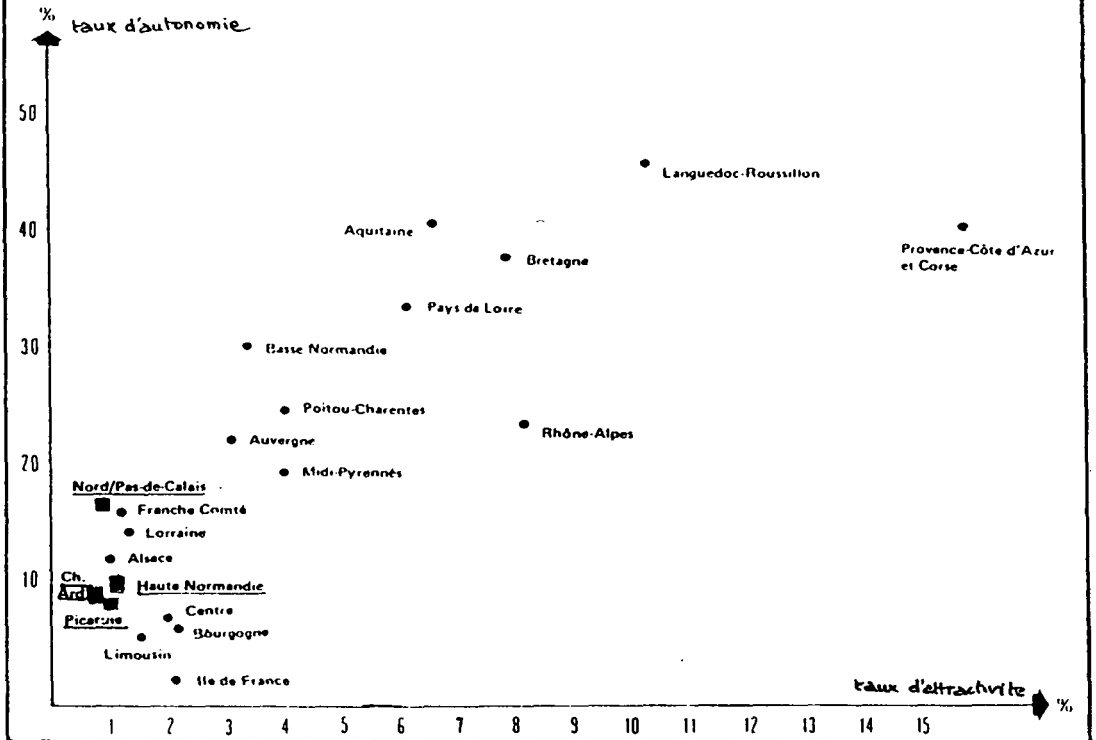
**Commentaire :**

*Les habitants des quatre régions sont plus nombreux que les autres Français à passer leurs vacances en France (et ceux de haute-Normandie plus que tous les autres).*

*Parmi les destinations étrangères, leur choix se porte plus souvent que celui des autres Français sur les pays qui leur sont proches et nettement moins sur ceux de l'Europe du Sud.*

— SÉJOURS D'ÉTÉ 84 : TAUX D'AUTONOMIE ET D'ATTRACTIVITÉ

Source : enquête vacances des français (moyennes mobiles)



1) Taux d'autonomie : une région apparaît d'autant plus autonome que ses habitants y passent leurs vacances.

$$t_1 = n / N$$

avec  $n$  = nombre de séjours effectués dans la région considérée par les habitants de cette même région  
 $N$  = nombre total des séjours effectués en France par les habitants de la région considérée

2) Taux d'attractivité : une région apparaît d'autant plus attractive qu'elle compte de séjours de vacanciers ne résidant pas dans la région considérée

$$t_2 = (v - n) / (V - N)$$

$v$  = Total des séjours effectués dans la région considérée  
 $n$  = Nombre de séjours effectués dans la région considérée par les habitants de cette même région  
 avec  $V$  = Total des séjours effectués en France  
 $N$  = Total des séjours effectués en France par les habitants de la région considérée

(INSEE, NPC)

Tableau 72 - Vacances dans les pays voisins des 4 régions - 1986

	4 régions	Reste de la France	Ensemble de la France	Nombre total de séjours (000)
Belgique	59,1	40,9	100	149
Allemagne	21,3	78,7	100	263
Grande-Bretagne	5,1	94,9	100	176
Pays-Bas	0	100	100	73
Benelux	0	100	100	29
Ensemble des pays voisins	22,2	77,8	100	690

(INSEE)

**Commentaire :**

*Parmi les pays limitrophes choisis comme destination de vacances d'été en 1986, c'est en Allemagne et en Belgique pour l'essentiel que se rendent les habitants des 4 régions. Près de 60% des vacanciers Français en Belgique viennent en effet des quatre régions et plus de 20% de ceux qui vont en Allemagne.*

Tableau 73 - Origine des vacanciers séjournant dans les 4 régions (été 1986)

	4 régions	Ile-de France	Autres régions limitrophes	Reste de la France	Nombre total de séjours
	%	%	%	%	%
Ardennes	41,1	39,7	12,3	6,8	73
Aube	54,3	4,3	21,4	20,0	70
Marne	36,6	7,3	43,9	12,2	41
Haute-Marne	36,2	21,9	14,3	27,6	105
Champagne-Ardenne	41,9	20,1	19,7	18,3	289
Aisne	24,7	17,6	23,5	34,1	85
Oise	12,3	52,1	16,4	19,2	73
Somme	65,8	26,2	0	8,1	222
Picardie	46,3	29,2	8,4	16,1	380
Eure	15,2	69,5	0	15,2	210
Seine-Maritime	31,8	46,4	11,3	10,5	239
Haute-Normandie	24,1	57,1	6,0	12,6	449
Nord	55,5	3,7	15,9	25,0	164
Pas-De-Calais	81,8	13,0	0	5,2	385
Nord-Pas-De-Calais	73,9	10,2	4,7	11,1	549
Ensemble des 4 régions	48,7	28,9	8,5	13,9	1667

(INSEE)

**Commentaire :**

*Ceux des Français qui ont pris leurs vacances d'été de 1986 dans les 4 régions provenaient pour 48,7% de ces mêmes régions et pour 13,9% seulement d'au-delà des régions limitrophes.*

*Ce tourisme très proche atteint sa plus forte ampleur dans le Pas-De-Calais et la Somme.*

*Les originaires d'Ile-De-France sont, en revanche, tout à fait majoritaires parmi les vacanciers de l'Eure, de l'oise et dans une moindre mesure, de la Seine-Maritime.*

*L'Aisne attire une proportion relativement élevée de touristes plus lointains ; ainsi, d'un degré moindre, que la Haute-Marne et le Nord.*

Tableau 74 - Trafic téléphonique vers l'étranger (1980)

	CHA	PI	HN	NPC	Ensemble des 4 régions		France	
	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	%	(1)	%
Europe	54	80	75	159	368	81,8	5256	67,4
Amérique du Nord	2	2	5	4	13	2,9	360	4,6
Afrique francoph.	0	0	1	0	1	0,2	135	1,7
Afrique du Nord	6	7	11	15	39	8,7	709	9,1
Reste du monde	6	5	10	8	29	6,4	1339	17,2
<b>TOTAL étranger</b>	<b>68</b>	<b>94</b>	<b>102</b>	<b>186</b>	<b>450</b>	<b>100</b>	<b>7799</b>	<b>100</b>

(Bakis, Netcom n°1, 1987)

(1) Unité : 100.000 minutes

**Commentaire :**

*Le trafic téléphonique des quatre régions était, en 1980, fortement orienté vers l'Europe (81,8% du trafic, contre 67,4% pour la France entière).*

*En revanche, les liaisons avec l'Amérique du Nord et le reste du monde (dont l'Asie) étaient très faibles (9,3% du trafic, contre 21,8% pour la France entière).*

*Globalement le trafic téléphonique vers l'étranger des 4 régions ne représentait qu'une très faible proportion du trafic français (5,8%), expression du véritable monopole des relations extérieures exercé par Paris.*



## 4. Politiques régionales

Tableau 74 - Indicateurs d'intensité d'investissement

	FRANCE	PROVINCE	4 régions	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas- de-Calais
Investis. 1981 000 F par habitant (indice)	2 144	2 222	2 111	1 602	1 721	2 453	2 313
1984 000 F (indice)	-	(100)	(95,0)	(72,1)	(77,5)	(110,4)	(104,1)
évolution 81-84	109,8	106,0	108,3	107,1	101,8	108,6	110,3
Investis./PIB 1984 ratio x 100 (indice)	3,01	3,35	3,23	2,31	2,57	3,23	3,89
	-	(100)	(96,4)	(70,0)	(76,7)	(96,4)	(116,1)

(BIPE)

Tableau 75 - Part des APUL dans les dépenses d'investissement des régions

	FRANCE	PROVINCE	4 REGIONS	CHAMPAGNE ARDENNE	PICARDIE	HAUTE NORMANDIE	NORD-PAS DE-CALAIS
1981	76,2	77,9	77,6	73,8	79,7	74,8	78,9
1982	87,8	88,0	88,0	85,6	90,4	87,0	88,3
1983	89,1	89,4	88,7	87,9	90,1	88,8	88,4
1984	89,4	89,9	89,1	89,8	87,4	88,6	89,2

(BIPE)

Tableau 76 - Structure des dépenses d'investissement : France, Province, 4 régions

	1981			1984		
	France 22	Province	4 régions	France 22	Province	4 régions
Enseignement %	8,88	8,23	8,77	7,89	7,38	7,82
dont enseign. sup	1,13	0,89	0,79	0,91	0,78	0,51
Culture, vie soci	8,41	8,13	7,77	8,87	8,38	7,67
dont culture	2,56	2,19	2,74	2,78	2,08	2,22
sports, loisirs	5,83	5,92	5,03	6,09	6,30	5,45
Santé (hors CHR)	4,58	4,48	5,07	4,20	3,91	4,98
Equipements socia	1,70	1,64	1,32	1,76	1,59	1,27
Logement	11,17	10,67	19,28	14,15	13,67	25,11
Développt urbain	22,02	19,41	19,40	22,10	20,29	17,18
Développt rural	12,68	14,66	10,41	13,20	15,57	12,25
Transport dont	15,23	17,29	15,63	10,45	12,30	10,03
transp. routiers	12,74	14,57	11,57	9,12	10,84	7,56
transp. maritimes	1,26	1,49	2,29	0,52	0,63	1,28
Action économique	4,00	4,58	4,20	3,91	4,42	5,96
dont agric. IAA	2,52	2,90	1,95	2,15	2,50	1,89
biens d'équip.	0,15	0,17	0,20	0,07	0,08	0,33
Services généraux	11,34	10,93	8,15	13,46	12,50	7,23
Dépense totale MF	115435,3	96717,5	18255,1	129143,6	105283,1	19932,2

(BIPE)

Tableau 77 - Investissements dans les régions en 1981

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas de-Calais
Enseignement dont % enseignement supérieur	8,34 0,67	15,08 0,71	7,00 0,62	7,60 0,91
Culture, vie sociale dont culture	11,85 4,79	9,87 4,29	7,62 3,74	6,19 1,30
sports, loisirs	7,06	5,57	3,88	4,89
Santé (hors CHR)	3,67	9,07	3,86	4,64
Equipements sociaux	1,34	1,89	1,44	1,08
Logement	5,15	10,90	13,11	28,12
Développement urbain	13,13	13,34	14,97	24,84
Développement rural	20,77	14,03	12,81	5,69
Transports dont	20,90	14,64	18,47	13,10
transport routiers	19,89	14,24	9,67	9,56
transport maritimes	0,00	0,06	7,62	1,19
Action économique dont agrig., IAA	4,94 4,65	2,84 2,03	9,47 1,41	2,13 1,52
biens intermédiaires	0,00	0,10	0,00	0,38
Services généraux	9,92	7,35	11,26	6,61
Dépense totale (MF)	2162,2	2965,2	4048,5	9079,8

(BIPE)

Tableau 78 - Investissements dans les régions en 1984

	Champagne Ardenne	Picardie	Haute Normandie	Nord-Pas de-Calais
Enseignement dont % enseignement supérieur	8,34 0,67	9,99 0,37	7,82 0,40	7,01 0,57
Culture, vie sociale dont culture	11,20 4,53	9,30 3,38	7,23 2,86	6,55 1,04
sports, loisirs	6,67	5,92	4,37	5,50
Santé (hors CHR)	5,10	9,22	4,74	3,77
Equipements sociaux	1,30	2,09	1,21	1,04
Logement	9,80	13,46	17,28	35,65
Développement urbain	12,82	15,88	11,79	20,95
Développement rural	20,85	16,14	16,37	7,26
Transports dont	14,76	12,00	9,19	8,71
transport routiers	14,14	11,29	6,81	5,65
transport maritimes	0,00	0,08	1,98	1,63
Action économique	5,44	3,65	16,74	2,02
dont agric., IAA	4,34	2,37	1,46	1,37
biens intermédiaires	0,00	0,76	0,00	0,41
Services généraux	10,28	8,27	7,62	7,03
Dépense totale (MF)	2316,3	3076,8	4458,4	10080,7

(BIPE)

Tableau 79 - Affectation régionale du budget civil de recherche de l'Etat

	1980	1985	% 1985	% 80-85
Champagne Ardenne .....	28,6	47,3	0,4	+ 65,4
Picardie .....	44,6	93,1	0,7	+ 108,7
Haute Normandie .....	40,5	95,9	0,7	+ 136,8
Nord Pas de Calais .....	142,7	306,6	2,3	+ 114,8
4 Régions .....	256,4	542,9	4,0	+ 111,7
France et Province .....	6464,9	13420,2	100,0	+ 107,6
TOTAL FRANCE .....	13934,5	32497,5	-	+ 133,2

(Ministère de la Recherche)

Tableau 80 - Part de l'Etat et des régions dans l'investissement touristique

	Part de l'Etat		Part de la région	
	% de la dotation totale	indice	% de la dotation totale	indice
Nord-Pas-de-Calais	0,6	20	0,7	24
Champagne-Ardenne	1,6	53	1,96	68
Haute-Normandie	4,0	133	...	...
Picardie	1,9	63	3,3	114
FRANCE	3,0	100	2,9	100

(Contrats de plan PDR)